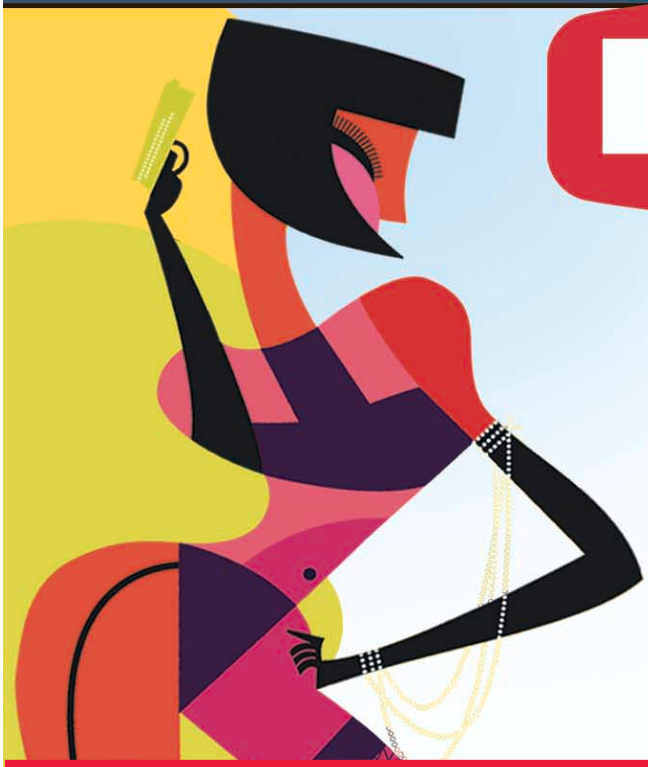


**Sommet du G8**  
 Un texte exclusif de Lucien Bouchard  
 Forum, page A15

**Comprendre vos assurances**  
 Une publication spéciale de La Presse Affaires  
 Un cahier à conserver



**La Presse**  
 cyberpresse.ca

< **C'EST ÇA L'ÉTÉ!**  
 Un guide culturel de 44 pages à conserver

Rock  
**SAM ROBERTS**  
 Un nouveau héros?  
 Cahier Arts+Spectacles, page D1



MONTRÉAL | SAMEDI 31 MAI 2003 | LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE | 119<sup>e</sup> ANNÉE > NO 217 > 234 PAGES > 14 CAHIERS | 2 \$ TAXES EN SUS | ÎLES-DE-LA-MADELEINE, 2,50 \$

# Le Québec manque d'eau

BRUNO BISSON

Les grands réservoirs d'Hydro-Québec dans le nord de l'Outaouais, les Hautes-Lautentides et la Haute-Mauricie, connaissent tous cette année d'importants déficits en eau pouvant aller jusqu'à trois mètres dans le cas du réservoir Gouin. L'hiver sec et la fonte des neiges tardive a grandement réduit l'ampleur des crues printanières.

Partout en province, du nord au sud, d'est en ouest, les rivières et les grands plans d'eau présentent presque tous des niveaux d'eau exceptionnellement bas pour la saison: le fleuve Saint-Laurent, les Grands Lacs et les rivières Gatineau, Outaouais, Saint-Maurice, Saint-François (Estrie), du Lièvre (Laurentides), Saguenay. Pourtant, il n'arrête pas de pleuvoir. En réalité, les précipitations récemment tombées sur le Québec représentent des gouttes d'eau dans un océan asséché par plusieurs saisons consécutives. Les conditions de sol très sèches ont d'ailleurs fait grimper les risques d'incendie de forêt partout en région, tôt dans la saison.

Voir EAU en A2

**MON CLIN D'OEIL** STÉPHANE LAPORTE

Quelqu'un pourrait-il enfin nous dire c'était Joe qui ?

**AUJOUR'HUI DANS LA PRESSE**

Arts et spectacles	La Presse Affaires	E1-E12
cahiers C et D	Loteries	A2, G12
- horaires-spectacles D14	Monde	B6-B10
- Télé-horaire D2	Mon toit	cahier J
Actuel A17	Mots croisés	H18
Avis C11	Mot mystère	H18
Bridge H12	Ni bête ni méchant!	H12
Carrières cahier I	Petites annonces	F2
- formation I14	- immobilier	F2-F7
Décès G10, G11	- marchandises	F7, F8
Échecs H12	- emplois	F8-F10
Éditorial A14	- automobile	F10, G9
Encans C10	- affaires	E2
Êtes-vous	Philatélie	H12
observateur? F3	Plus	B1-B5
Feuilleton H18	Restaurants	A25
Forum A15	Vacances-voyage	cahier H
Horoscope H18	Vin	A26, A27
Jardiner J16	Sports	cahier G
La grille des mordus I14		

**MÉTÉO** Voir G12  
 Averses  
 Maximum 19 > minimum 10



## AUX 300 ANS DE SAINT-PÉTERSBOURG



Le premier ministre, Jean Chrétien, a levé son verre hier aux 300 ans de Saint-Pétersbourg, ville des tsars. Invité, en compagnie d'une quarantaine de chefs d'État et de gouvernement, à participer aux célébrations du tricentenaire, il a dévoilé dans un charmant square de l'Université de Saint-Pétersbourg un buste du poète Émile Nelligan, don de la Ville de Québec à la Venise du Nord. À lire en page A7 et dans le cahier Vacances/voyage un reportage sur le tricentenaire de Saint-Pétersbourg.

## Des accusations d'intimidation et de menaces portées contre un col bleu

KARIM BENESEAIEH

PROFITANT d'une rare brèche dans la loi du silence, la police de Montréal s'apprête à déposer des accusations de menaces et d'intimidation contre un col bleu d'Anjou, a appris *La Presse* hier.

L'homme, dont on n'a pas révélé l'identité, sa comparution en cour n'ayant pas encore eu lieu, aurait été mêlé à deux incidents au cours desquels on s'en serait pris à des sous-traitants sur des chantiers.

Entre le 1<sup>er</sup> et le 29 mai, alors que la Ville et ses cols bleus avaient conclu une trêve, une quarantaine de ces cas d'intimidation ont été réper-

torisés par la police. En plus de l'employé d'Anjou, quatre autres cols bleus font l'objet d'enquêtes qui pourraient donner lieu à des accusations, précise-t-on au Service de police de la Ville de Montréal. Tous les autres incidents ont été classés, faute de preuve. Les cinq dossiers ont un point commun: il y a un plaignant. « Les sous-contractants sont des gens qui travaillent habituellement avec des cols bleus, explique le commandant, Pierre Cadieux, du SPVM. Les gens se connaissent et ne veulent pas se nuire. C'est la loi du silence. »

Voir ACCUSATIONS en A2

> Autres textes sur les cols bleus, page A10

## Le tribunal accorde une dernière chance à Air Canada

MARTIN VALLIÈRES

TORONTO – Air Canada et le syndicat de ses 3300 pilotes ont jusqu'à minuit ce soir pour parvenir à une entente de principe sur une réduction significative des coûts de main-d'oeuvre, qui doit s'ajouter à celles conclues par tous les autres syndicats depuis une semaine.

Ensuite, les intervenants dans la restructuration d'Air Canada seront de retour en cour à Toronto demain matin pour constater le résultat de cette médiation forcée et décider du sort immédiat du transporteur.

Cet ordre du jour de la dernière chance pour Air Canada et ses pilotes a été édicté hier d'un ton très impatient par le juge James Farley, de la Cour supérieure de l'Ontario, qui supervise la restructuration.

Juste auparavant, il avait été informé par le principal avocat d'Air Canada, Sean Dunphy, qu'il n'y avait toujours pas d'entente entre le transporteur et l'Association des pilotes, après des jours de négociations intensives.

« Air Canada est dans une situation périlleuse et extrêmement précaire. Ce n'est plus le temps des débats théoriques alors qu'il pourrait bientôt n'y avoir que des os à ronger », a dit le juge Farley.

Voir AIR CANADA en A2



PHOTO ALAIN ROBERGE, La Presse  
 L'Association des pilotes s'inquiète notamment de l'entente que la filiale Jazz d'Air Canada a conclue avec ses propres pilotes.

**« On arrive-tu ? »** Prenez les airs, pas les nerfs.

Calgary 119 \$	Vancouver 189 \$	Gander 144 \$	Victoria 266 \$	Thunder Bay 89 \$
Edmonton 119 \$	Winnipeg 116 \$	Goose Bay 164 \$	Charlottetown 149 \$	St-John's 94 \$

20<sup>e</sup> ANNIVERSAIRE  
 jetsgo.net  
 Prix web de base par trajet. Départs depuis Montréal.

DEMAIN DANS LA PRESSE



Que fera Villeneuve à Monaco?

Jacques Villeneuve accumule les contre-performances depuis le début de la saison au volant de sa BAR. Le pilote québécois, régulièrement dominé par son jeune coéquipier britannique Jenson Button, doit prouver qu'il a encore sa place en F1 et il n'a plus beaucoup de temps pour le faire. Notre journaliste Stéphanie Morin est à Monaco, ce week-end, où le pilote joue une carte importante pour la suite de sa carrière.

À lire demain dans le cahier Sports Plus

AUJOURD'HUI SUR CYBERPRESSE



> Défi métropolitain: Sportifs à vos vélos: [cyberpresse.ca/velo](http://cyberpresse.ca/velo)

> Suivez la séance de qualifications du Grand Prix de Monaco à 8 h: [cyberpresse.ca/](http://cyberpresse.ca/)

> La finale de la Coupe Stanley en direct à partir de 20 h: [cyberpresse.ca/Inh](http://cyberpresse.ca/Inh)

POUR NOUS JOINDRE

La Presse / cyberpresse.ca, 7, rue Saint-Jacques, Montréal (QC) H2Y 1K9

TÉLÉPHONE

RÉDACTION	
redaction@lapresse.ca	(514) 285-7070
ABONNEMENT	
	(514) 285-6911
abonnement@lapresse.ca	1-800-361-7453
PETITES ANNONCES	
petitesannonces@lapresse.ca	1-866-987-8363
DÉCÈS ET REMERCIEMENTS	
deces@lapresse.ca	(514) 285-6816

LOTERIES LA QUOTIDIENNE > À trois chiffres: 7-7-6 > À quatre chiffres: 9-3-0-6

SUITES DE LA UNE

ACCUSATIONS

Suite de la page A1

Dans le but d'encourager les entrepreneurs intimidés à porter plainte, on a conçu un outil pour le moins étonnant: un dépliant intitulé « Conseils de prévention liés à l'intimidation: menaces, méfaits, harcèlement », que *La Presse* a obtenu, qui vise clairement à fournir des preuves aux policiers.

Le *modus operandi* des cols bleus, qui tentent d'intimider les sous-traitants, est plutôt frustrant, explique le commandant Cadieux. « Les employés arrivent sur une scène, regardent le contractant et lui disent: « Est-ce que tu sais pourquoi on est ici? » Et là, le sous-traitant va simplement dire « oui, oui, je plie bagage et je m'en vais ». Sans plus. »

Cette façon de faire, bien qu'elle relève clairement de l'intimidation, pose des difficultés aux policiers. « Il faut quand même qu'il y ait une preuve d'intimidation, des paroles, des gestes, précise le commandant. On sait très bien que c'est de l'intimidation, mais à la cour, ça ne vaut pas cher. »

Dans le dépliant, on peut lire ceci: « Nous constatons depuis quelques jours que certains employés municipaux exercent des moyens de pression auprès de compagnies sous-contractantes. » Sur le chantier, on recommande aux entrepreneurs de demander « spécifiquement les attentes de votre interlocuteur ». Au téléphone, on conseille d'enregistrer l'appel, de porter attention aux bruits de fond et de noter si le message est lu ou semble spontané. Les courriels doivent être conservés. Si un entrepreneur se sent suivi, on lui conseille de se rendre vers un endroit « sûr », un poste de police ou un lieu public passant.

Même s'il assure que la police de Montréal suit de « très près » le conflit entre la Ville et ses cols bleus, qui est d'ailleurs entré dans une phase d'accalmie jeudi dernier, le commandant Cadieux estime qu'il est irréaliste de penser protéger tous les sous-traitants dans l'île.

« Il y a 1260 sous-traitants à Montréal. Ces gens-là peuvent aller tondre le gazon à l'hôtel de ville puis, immédiatement après, se retrouver trois ou quatre coins de rue plus loin pour un autre contrat. » Ces entrepreneurs représentent des « cibles en mouvement » dont on ne connaît pas toujours les déplacements. « S'il fallait qu'on suive chaque sous-traitant, on n'aurait plus de policiers pour patrouiller à Montréal. »

Gagliano Précision

DANS UN ARTICLE publié mercredi sur l'ex-ministre Alfonso Gagliano, nous évoquons que des allégations concernant la Banque de développement du Canada étaient liées à sa démission, en janvier 2002. Il s'agit en fait d'allégations concernant la Société immobilière du Canada.

Phénomène rarissime dans un pays d'eau et de froid, « il n'y a presque pas eu de crue printanière dans les rivières cette année malgré la présence d'un bon couvert de neige », a expliqué hier Yvon Gosselin, directeur général du Centre d'expertise hydrique du Québec.

Selon lui, les effets combinés de divers facteurs météorologiques ont sans doute contribué à faire perdre à l'ensemble des rivières du Québec des quantités d'eau incalculables qui se sont tout simplement évaporées ou ont disparues dans les sols.

Les températures basses d'avril et de mai, explique-t-il, ont ralenti la fonte des neiges, prolongeant de plusieurs jours leur exposition aux phénomènes naturels que sont l'évaporation de l'eau dans l'atmosphère et sa percolation dans le sol. Ainsi, une partie importante des précipitations tombées sur le Québec durant l'hiver n'ont jamais rejoint le lit des petits et grands cours d'eau. De plus, précise M. Gosselin, les données pluviométriques du mois de mai, qu'on achève à peine de compiler, semblent démontrer que les précipitations enregistrées atteignent à peine 25 % des précipitations normales pour ce temps de l'année, dans l'ensemble du territoire québécois. Des niveaux d'eau anormalement bas sont par ailleurs signalés dans toutes les régions de la province, a-t-il confirmé.

Le « Moyen Nord » du Québec n'y échappe pas. Il y a deux semaines, l'immense réservoir Gouin, d'Hydro-Québec, qui coiffe toute la Haute-Mauricie, présentait un niveau de 401 mètres au-dessus du niveau de la mer, presque cinq mètres sous le niveau normal à la fin des crues printanières.

Hydro-Québec a fermé le barrage Gouin à la mi-mai pour conserver les derniers apports de la fonte des neiges, et enregistrait hier un niveau plus respectable de 402,5 mètres, qui reste tout de même à trois mètres sous son niveau optimal.

À l'échelle de cet immense réservoir, une différence de niveau de trois mètres représente des quantités d'eau immenses, équivalentes au débit de plusieurs rivières.

Autour du réservoir Baskatong, à plusieurs centaines de kilomètres, des pourvoyeurs des Hautes-Laurétiennes et du nord de l'Outaouais ont aussi affirmé hier que de nombreuses baies sur cet immense plan d'eau sont carrément inaccessibles. L'ouverture de la saison de pêche, une des périodes les plus agitées de l'année dans ces territoires nordiques, a été passablement perturbée là aussi. Des pourvoyeurs ont été forcés de déplacer des quais qui reposaient dans le sable vers des terres plus basses, et de déménager des camps.

« Disons que nos pourvoyeurs ont beaucoup de pain sur la plan-

che, a affirmé Philippe Saint-Pierre, agent de communication pour la Fédération des pourvoiries du Québec (FPQ). Toutes les activités se déroulent comme prévu, les voyages ne sont pas annulés, la clientèle peut être assurée de trouver ce qu'elle veut, parce que nous avons rapidement réagi pour nous adapter à cette situation. La dernière fois que le niveau du réservoir Gouin s'est trouvé aussi bas à la mi-mai, c'était en 1988 et à l'époque, les pourvoyeurs n'avaient pas suspendu leurs activités non plus. »

Les bas niveaux des réservoirs d'Hydro-Québec et la marge de manoeuvre plus mince qu'ils laissent à la société d'État dans la planification de sa propre production hydroélectrique, pourraient avoir des répercussions au cours des prochains mois sur tous les usagers des rivières qui sont alimentées par ses réservoirs.

Selon Yvon Gosselin, du Centre d'expertise Hydrique, qui est membre d'un comité permanent de régulation des niveaux de la rivière Outaouais, plusieurs grandes centrales de la société turbinent ainsi au minimum sur le parcours des rivières alimentées par Bastakong, afin de conserver le plus d'eau possible dans cet autre réservoir stratégique d'Hydro-Québec. Déjà, il y a deux semaines, la ville de Maniwaki a dû demander à Hydro-Qué-

bec d'ouvrir un peu les vannes du réservoir afin de hausser le niveau de la Gatineau, qui est sa source d'eau potable, et dont le niveau dangereusement bas posait des problèmes d'approvisionnement.

Des situations semblables pourraient se reproduire dans des centaines de municipalités de la province, qu'elles se trouvent sur le parcours d'une rivière alimentée par les réservoirs de la société d'État, comme la Gatineau, l'Outaouais ou le Saint-Maurice, ou en bordure d'autres rivières situées plus au sud, comme la Saint-François, victime d'une combinaison de facteurs naturels sur lesquels personne n'a de contrôle.

À Hydro-Québec, on minimise d'ailleurs la gravité du déficit d'eau de ces grands réservoirs qui alimentent les rumeurs les plus folles depuis que la société considère ces données hydrologiques comme un secret d'État.

Selon Christine Martin, du service des relations de presse d'Hydro-Québec, la société n'a pas instauré de mesures particulières dans la gestion de ses réservoirs et barrages du Nord, qui montrent des niveaux printaniers n'ayant rien d'exceptionnel. Les niveaux d'eau fluctuent en cette période de l'année, et il arrive que les périodes de marpage (entre les niveaux les plus faibles et les plus élevés) soient plus longues que la normale, comme ce serait le cas cette année.

AIR CANADA

Suite de la page A1

« C'est vraiment très dommage qu'il n'y ait pas encore d'entente entre Air Canada et ses pilotes, alors que tous les autres syndicats y sont parvenus. Mais compte tenu du fait que la situation d'Air Canada se détériore, il doit être évident pour tous que des mesures de stabilisation doivent être prises », a ajouté le magistrat avant d'ordonner 30 heures de médiation spéciale dirigée par un autre juge, à compter de 18 h hier.

L'avocat d'Air Canada, Sean Dunphy, avait aussi informé le tribunal que le conseil d'administration du transporteur, réuni d'urgence quelques heures plus tôt, demandait au juge Farley de prendre une décision sur la suite de la restructuration, demain, si on n'arrivait pas à conclure une entente avec les pilotes.

Un tel dénouement pourrait toutefois être dramatique. Le juge a indiqué que le débat juridique porterait sur deux possibilités: l'imposition d'un règlement à l'Association des pilotes ou, en cas de positions inconciliables, la mise en faillite et la liquidation d'Air Canada.

À ce propos, l'avocat Sean Dunphy a dit en sortant du tribunal qu'Air Canada préparait « des plans afin de limiter les dérangements pour les passagers et les employés ». Selon l'Association des pilotes, les parties n'en sont plus qu'à quelques millions d'écart dans leurs propositions relatives aux économies de main-d'œuvre. L'avocat des pilotes, Richard Jones, a dit que la dernière proposition faite à Air Canada prévoyait des économies de 251 millions, alors que les demandes de l'entreprise étaient de 257

millions. Au chapitre des emplois, selon M. Jones, les pilotes accepteraient la suppression de « 600 à 700 postes » alors que, dans sa dernière proposition, Air Canada voulait supprimer 820 emplois, soit le quart de son personnel de pilotage.

L'avocat d'Air Canada, Sean Dunphy, a toutefois réfuté ces chiffres, affirmant que la dernière proposition des pilotes « n'arrive pas au quart » de ce que requiert le transporteur.

D'autre part, l'avocat des pilotes, Richard Jones, a souligné qu'un désaccord « très fondamental » persistait à propos des affectations à bord des jets régionaux. Les pilotes d'Air Canada ont déjà consenti à ce que la filiale régionale Jazz, dont les pilotes à rémunération moindre font partie d'un autre syndicat, exploite une partie de l'actuelle flotte de jets de 50 passagers.

Mais dans son plan de redressement, Air Canada veut remplacer plusieurs vieux avions de 150 à 200 passagers par de nouveaux jets régionaux de 70 à 110 passagers au cours des prochaines années. Et dans l'entente qu'ils ont conclue il y a une semaine, les pilotes de Jazz ont obtenu le mandat de piloter tous les jets de moins de 75 passagers. Ils pourraient aussi concurrencer les pilotes d'Air Canada pour les affectations à bord des jets de 75 à 110 passagers.

L'Association des pilotes d'Air Canada a décidé de s'opposer fortement à cette entente, estimant qu'elle empiétait sur sa convention et qu'elle menaçait de trop abaisser les conditions de travail de ses membres. Selon Richard Jones,

« de très nombreux emplois de nos membres seraient à risque compte tenu que le plan de redressement d'Air Canada prévoit que le parc aérien de Jazz gonfle jusqu'à 200 avions, contre une centaine seulement chez le transporteur principal ».

Mais en dépit de ce désaccord menaçant entre Air Canada et ses pilotes, les dirigeants d'autres syndicats, massés en cour hier à Toronto, disaient avoir bon espoir de voir se conclure une entente de dernière heure et se poursuivre la restructuration.

« Les pilotes doivent avoir l'occasion de négocier pleinement et nous les soutenons en ce sens », a dit Buzz Hargrove, président des Travailleurs canadiens de l'automobile et de l'aéronautique.

Ce syndicat, qui représente 7000 employés aux ventes d'Air Canada, est le premier à avoir conclu une entente, lundi dernier. Elle prévoit la suppression de 1700 emplois à moyen terme et des baisses de rémunération qui devraient permettre d'économiser 152 millions par an.

Quant à Pamela Sachs, directrice du syndicat des 8000 agents de bord d'Air Canada, affilié au Syndicat canadien de la fonction publique, elle se dit aussi optimiste: « Les normes de travail des pilotes sont tellement compliquées qu'ils ont besoin d'un peu plus de temps pour parvenir à une nouvelle entente. Mais j'ai bon espoir qu'ils y parviendront, surtout sous la supervision du juge Winkler (médiateur spécial), qui a bien réussi avec les autres syndicats. »

**Présentez ce coupon et obtenez**

**20 \$**

pour tout achat de 100 \$ et plus

**50 \$**

pour tout achat de 250 \$ et plus

2 jours seulement!

**de rabais sur le meilleur prix indiqué**

Un coupon par client. Ne peut être jumelé avec un autre coupon ou offre incluant les articles de la vente de liquidation à 25% - 50% rabais. Non valide pour achats antérieurs et chèques-cadeaux. Non valide pour Tempur, J.A. Henckels, appareils électroménagers et vaisselle. Exclut les taxes. Expiration: le dimanche 1er juin 2003.

**LINEN CHEST**  
DÉCOR DÉPÔT

*« Le supercentre de la mode maison »*

CENTRE ROCKLAND : (514) 341-7810  
 LA CATHÉDRALE (CENTRE-VILLE) : (514) 282-9525  
 PLACE PORTOBELLO, BROSSARD : (450) 671-2202  
 LES GALERIES LAVAL : (450) 681-9090  
 MAGASIN D'ENTREPÔT  
 CARREFOUR LANGELIER : (514) 254-3636

# ACTUALITÉS

## Charest perd un ministre

Julie Boulet cède sa place devant les allégations de conflit d'intérêts

PASCALLE BRETON

**QUÉBEC - Une première tuile s'abat sur le gouvernement Charest. Un mois après sa nomination, la ministre déléguée à la Santé et à la Condition des aînés, Julie Boulet, remet sa démission à la suite d'allégation de conflit d'intérêts.**

La Presse a révélé il y a deux semaines que la pharmacie de Saint-Tite en Mauricie, dont M<sup>me</sup> Boulet est copropriétaire, a reçu des petits cadeaux de la part d'au moins un fabricant de médicaments génériques au cours des trois dernières années. La Régie de l'assurance-maladie du Québec affirme qu'il s'agit d'avantages illégaux.

La RAMQ a d'ailleurs déposé une poursuite contre la compagnie pharmaceutique Apotex parce qu'elle aurait distribué des cadeaux d'une valeur totale de trois millions au cours des dernières années à différents pharmaciens du Québec. La pharmacie de M<sup>me</sup> Boulet a reçu des piluliers (distributeurs de comprimés) pour environ 1500 \$ de la part d'Apotex, l'an dernier.

Au cours des derniers jours, des groupes sociaux ont vivement dénoncé cette pratique et l'opposition péquiste a même réclamé que M<sup>me</sup> Boulet soit démise de ses fonctions, d'autant plus que le ministère de la

Santé est responsable de la loi sur l'assurance-maladie.

Face à cette pression qui ne cessait d'augmenter, M<sup>me</sup> Boulet a remis sa démission hier à titre de ministre. Dans une lettre qu'elle a fait parvenir au premier ministre, M<sup>me</sup> Boulet affirme « que les événements des derniers jours concernant (son) entreprise commerciale l'obligent à faire des choix déchirants ».

Elle ajoute avoir toujours fait son travail de pharmacienne « avec professionnalisme et intégrité ; mais malheureusement, la politique est un monde où les perceptions sont souvent déterminantes ».

Dans un communiqué laconique du cabinet, Jean Charest a dit accepter la démission de M<sup>me</sup> Boulet, précisant qu'elle demeurait députée de Laviolette.

Élue lors d'une élection complémentaire, le 1<sup>er</sup> octobre 2001, M<sup>me</sup> Boulet a été nommée ministre déléguée à la Santé et à la Condition des aînés le 29 avril, au moment de la formation du cabinet. Réjouie, elle a alors affirmé qu'il s'agissait de l'une des journées les plus intenses de sa vie.

M<sup>me</sup> Boulet n'aura été ministre qu'un mois, un triste record pour le gouvernement Charest et une mauvaise nouvelle à quelques jours du début de la session parlementaire. Rappelons qu'en 1994, l'actuelle première vice-présidente du Parti québécois, Marie Malavoy, a démissionné de son poste de ministre après deux mois parce qu'elle a voté de façon illégale sans avoir

obtenu sa citoyenneté canadienne.

### Avantages personnels

M<sup>me</sup> Boulet s'est toujours défendue d'avoir profité de quelque avantage personnel que ce soit, rappelant que ces distributeurs de médicaments étaient destinés aux personnes âgées. Le premier ministre a aussi pris sa défense cette semaine en affirmant qu'il s'agissait « d'un contenant en plastique, même pas en plastique rigide, mais presque en cellophane. » Il a ajouté : « Ce n'est pas un avantage qui m'apparaît substantiel. »

La pharmacie dont M<sup>me</sup> Boulet est copropriétaire a obtenu un avantage financier de ces cadeaux. Avec une ordonnance mensuelle ordinaire, le pharmacien peut en effet réclamer à la RAMQ une somme de 7,80 \$ par mois. En utilisant les piluliers qui séparent les médicaments pour chaque jour du mois, il double ses honoraires mensuels puisqu'il réclame 3,83 \$ par semaine.

Julie Boulet



Julie Boulet

Soulignant que la pratique des compagnies pharmaceutiques est contraire au code de déontologie, la députée d'Hochelaga-Maisonneuve et porte-parole de l'opposition en santé, Louise Harel, a salué le geste de M<sup>me</sup> Boulet hier.

« J'ai beaucoup d'estime pour le geste qu'elle pose parce qu'il ne pouvait y en avoir d'autre. Elle avait aussi fait beaucoup de déclarations au cours des derniers mois sur le coût élevé des médicaments et toutes ces pratiques sont chargées en bout de ligne, aux citoyens, au gouvernement et aux assureurs. »

En remettant sa démission sans attendre un geste de M. Charest, M<sup>me</sup> Boulet fait preuve « d'un sens des responsabilités plus élevé que celui du premier ministre », a ajouté M<sup>me</sup> Harel.

La porte-parole de la Coalition Solidarité santé, Marie Pelchat, a pour sa part réitéré son souhait hier que le gouvernement Charest se penche sur le problème « des pratiques douteuses de l'industrie pharmaceutique », comme la coalition de groupes sociaux l'a réclamé plus tôt cette semaine.

« La démission de M<sup>me</sup> Boulet ne doit pas servir d'éteignoir pour l'ensemble du dossier des pratiques des compagnies pharmaceutiques. (...) Le cas de M<sup>me</sup> Boulet ne représente que la pointe de l'iceberg », a indiqué M<sup>me</sup> Pelchat.

La manifestation qui devait se tenir lundi prochain pour rappeler au gouvernement Charest sa promesse sur la gratuité des médicaments, organisée symboliquement devant la pharmacie de M<sup>me</sup> Boulet par l'Association pour la défense des droits des assistés sociaux, a par ailleurs été annulée.

### GARDERIES À 5\$

## L'Association des garderies privées propose un compromis

MARIE-FRANCE LÉGER

CONSCIENTE DU mouvement de colère suscité chez les parents par la remise en question de l'avenir des services de garde par le gouvernement libéral, l'Association des garderies privées du Québec prend les devants et propose au gouvernement de hausser les tarifs graduellement de 5 \$ à 8 \$ dans les réseaux public et privé, pour tous les parents. Une économie de 624 millions en cinq ans.

Voilà une proposition qui pourrait franchement intéresser le ministre Claude Béchar, qui, hier encore, se faisait vague dans ses commentaires. Mais il a souligné que de nouvelles places seraient créées aussi dans les centres de la petite enfance.

« On peut tout arrêter et ne développer aucune place. Je ne suis pas sûr que ce soit ce que les parents veulent. Ces places-là vont se créer autant dans les centres de la petite enfance, vont se créer autant dans le secteur privé, vont se créer autant dans le réseau de garde en milieu familial », a dit M. Béchar.

### Augmenter la contribution de tous

S'il faut se serrer la ceinture et stopper l'expansion du réseau des CPE à 5 \$, augmentons les tarifs sur une base universelle plutôt que de faire payer les familles dont le revenu s'élève à plus de 50 000 \$, propose pour sa part le président de l'Association des garderies privées, Sylvain Lévesque. En cinq ans, les économies ainsi réalisées s'élèveraient à 624 millions. En contrepartie, les garderies privées veulent que leur soit confiée la création des 36 000 places manquantes dans le réseau.

Cette offre au gouvernement est survenue hier alors qu'une vaste coalition de différents organismes, mouvement sociaux et syndicats se mobilisait pour demander au gouvernement libéral « de préserver ce modèle unique et envié de services à la petite enfance. » Par pétitions, courriels, appels et télécopies, tous ces réseaux conviennent leurs membres et les citoyens à communiquer sans délai avec les députés et ministres du gouvernement libéral.

Or, les propriétaires de garderies privées font remarquer que le gouvernement précédent avait lui-même considéré la possibilité de hausser la contribution des parents. « Le PQ avait fait des études dans l'éventualité de faire passer les places de 5 \$ à 8 \$. Même la ministre Linda Goupil avait dit que le 5 \$ n'était pas coulé dans le béton », rappelle Sylvain Lévesque.

Selon les chiffres présentés hier, chaque dollar de hausse représente ainsi une économie annuelle de 52 millions de dollars pour le gouvernement du Québec, sur la base des 200 000 places actuelles. À 7 \$ la place, l'économie est de 104 millions et, à 8 \$, de 156 millions. Des études, répète M. Lévesque, réalisées par le gouvernement précédent.

« Il s'agira maintenant de déterminer un seuil raisonnable pour les moins nantis », précise de son côté Normand Brasseur, vice-président de l'Association.

Les contraintes budgétaires du nouveau gouvernement font aussi craindre une augmentation des frais de garde en milieu scolaire. Pourquoi pas une modulation des tarifs en fonction, là aussi, du revenu des parents ? Selon l'attachée de presse du ministre de l'Éducation, Caroline Richard, rien n'est confirmé : « Tout dépendra du budget. »

Voir Gronde contre Jean Charest dans Sherbrooke en page A7



Les journalistes ont suivi les faits et gestes de Robert Gillet, hier, au palais de justice de Québec, en espérant lui soutirer ses commentaires.

### ENQUÊTE PRÉLIMINAIRE SUR LE RÉSEAU DE PROSTITUTION JUVÉNILE

## Entrée en scène de Robert Gillet

RICHARD HÉNAULT  
Le Soleil

LA PREMIÈRE apparition en cour de l'ex-animateur de radio Robert Gillet a provoqué un nouveau cirque médiatique, hier, au palais de justice de Québec. À chacun de ses déplacements, il a été littéralement pourchassé par une horde de journalistes, de photographes et de cameramen.

Si les deux premiers témoignages se sont relativement bien déroulés à l'enquête préliminaire, le troisième, celui d'une jeune plaignante âgée de 16 ans, a été particulièrement émotif, l'adolescente ayant éclaté en sanglots à quelques reprises lorsqu'elle a eu à répondre aux questions plus délicates de la procureure de la Couronne. Deux des trois témoins prévus ont pu terminer leurs dépositions devant le juge Laurent Dubé. La procureure de la Couronne, Geneviève Lacroix, a mis un terme à son interrogatoire de la troisième jeune fille. Le 11 juin, l'avocat de l'ancien animateur de radio, Jacques Larochelle, soumettra l'adolescente à son contre-interrogatoire.

Comme il fallait s'y attendre, le juge Dubé a prononcé des ordonnances de huis clos et de non-publication, à la demande de la procureure de la Couronne. De nouveau, toutefois, des dispositions ont été prises pour que les journalistes puissent entendre les témoignages dans une autre salle du palais de justice. Compte tenu de l'ordonnance de non-publication, cependant, ils ne peuvent faire état de leur teneur pour le moment.

Dans la salle d'audience où se déroulait l'enquête préliminaire, des paravents ont aussi été installés afin de soustraire Gillet à la vue des témoins. L'avocat du prévenu a manifesté des réticences, mais le juge a maintenu sa décision.

Les accusations auxquelles l'ancien animateur de 57 ans fait face lui reprochent d'avoir obtenu les services sexuels de deux jeunes femmes de moins de 18 ans moyennant rétribution, entre janvier et septembre 2002 dans le premier cas, et entre le 1<sup>er</sup> novembre et le 16 décembre 2002 dans le second. Les deux présumées victimes ont été appelées comme témoins à l'enquête, de même qu'une autre jeune femme, qui n'est pas plaignante dans le dossier de Gillet.

La première présumée victime, aujourd'hui âgée de 18 ans, a témoigné durant une bonne partie de la matinée. Assez sûre d'elle, front-deuse sur les bords, elle a relaté divers événements, dont celui qui aurait impliqué Gillet.

La deuxième jeune femme, celle qui n'est pas plaignante dans le dossier de Gillet, est aussi âgée de 18 ans. Plus posée que son amie, et évidemment moins émotive puisqu'elle n'est pas impliquée dans le dossier, elle a aussi relaté les événements dont elle aurait été témoin.

Les choses se sont compliquées lorsque est venu le moment de faire témoigner la troisième jeune femme. Quelques instants après qu'elle eut été appelée à la barre, M<sup>re</sup> Lacroix a informé le juge que l'adolescente ne se sentait pas bien, ce qui a entraîné une interruption de quelques minutes.

Lorsqu'elle a enfin commencé son témoignage, la présumée victime avait encore la gorge nouée par l'émotion. Après les quelques questions d'entrée en matière, elle a repris de l'aplomb... jusqu'à ce qu'elle en arrive à l'événement qu'elle affirme avoir vécu en compagnie de Robert Gillet. Éclatant en sanglots en cours de récit, elle s'est d'abord dite incapable de décrire certains gestes.

Après y être parvenue, elle en a ensuite péniblement décrit un autre, concluant son propos par un cri assourdi par ses larmes. Après un moment de calme, les émotions ont repris leur intensité lorsqu'on lui a demandé de décrire un autre geste.

Vers la fin de son témoignage, l'adolescente a demandé à quelques reprises si elle pouvait quitter la salle. Lorsqu'elle a enfin pu le faire, c'est de nouveau en larmes qu'elle s'est levée pour se retirer.

En conclusion, M<sup>re</sup> Larochelle a annoncé qu'il aurait besoin d'une heure ou deux pour contre-interroger la jeune plaignante, le 11 juin. D'ici là, les procureurs des parties devront aussi aplanir une difficulté qu'a soulevée M<sup>re</sup> Larochelle en début de journée.

Il s'est en effet plaint au juge Dubé que la divulgation de la preuve par le ministère public ne le satisfaisait pas. Plus tard dans la journée, M<sup>re</sup> Lacroix a toutefois déclaré qu'elle entendait rencontrer l'avocat de Gillet pour en arriver à un règlement à l'amiable, évitant ainsi que ce dernier ait à s'adresser à la Cour supérieure pour obtenir ce qu'il désire.

# Mulroney règle ses comptes avec Chrétien

JOËL-DENIS BELLAVANCE

TORONTO — L'ancien premier ministre Brian Mulroney a réglé ses comptes avec les libéraux de Jean Chrétien hier et a exhorté le prochain chef du Parti conservateur, qui sera choisi demain, à multiplier les efforts afin de reconstruire entre les nationalistes du Québec et les conservateurs de l'Ouest la coalition qui lui a permis de diriger le pays pendant neuf ans.

Dans un discours fleuve de plus d'une heure devant quelque 2500 militants gonflés à bloc, M. Mulroney a vertement critiqué le premier ministre Chrétien. Il l'a accusé de récolter aujourd'hui les fruits des politiques économiques mises en oeuvre par les conservateurs dans les années 80, auxquelles il s'était farouchement opposé, et de condamner le Canada à l'insignifiance sur la scène internationale.

Devant des militants conservateurs réunis en congrès, M. Mulroney, qui prononçait son premier discours depuis son départ de la politique en 1993, a accusé M. Chrétien de se comporter comme « le sultan de Shawinigan » lorsqu'il est au pays. Et, dans une entrevue publiée hier par le *Toronto Sun*, il lui reproche de se conduire comme un « bouffon » lorsqu'il est à l'étranger.

« M. Chrétien se vante de son bilan économique. Mais cet homme est comme un adolescent qui revient à la maison après sa toute première sortie avec une fille et qui raconte tout à ses amis. C'est de la délinquance juvénile, tout cela. La Loi sur les jeunes contrevenants devrait s'appliquer dans des cas comme celui-là », a déclaré M. Mulroney, faisant allusion aux critiques formulées par M. Chrétien à l'égard des politiques budgétaires des États-Unis au cours de son présent voyage à l'étranger.

« Il raconte comment il a d'abord sauvé le Canada, et ensuite le monde occidental. Maintenant, il veut sauver toute la planète. Mais il dit ne pas vouloir s'en vanter puisqu'il est le petit gars de Shawinigan. Voilà le bon vieux sultan à



L'ex-premier ministre Brian Mulroney dans une envolée ironique à propos de Jean Chrétien.

Photo KEVIN FRAYER, Presse Canadienne

l'oeuvre encore une fois », a-t-il raillé.

M. Mulroney, qui a reçu trois ovations durant son discours, a déploré l'état des relations entre le Canada et les États-Unis et les propos désobligeants qu'ont tenus des libéraux à l'endroit du président américain, George W. Bush.

« La directrice des communications du premier ministre traite le président des États-Unis de crétin. Une députée libérale affirme que les Américains sont des bêtards et qu'elle les déteste tous. Une autre députée libérale va à Bagdad et affirme que George Bush est un criminel de guerre pire que Saddam Hussein. Un ministre du cabinet affirme que George Bush n'a pas l'étoffe d'un homme d'État. Tout cela se passe sans la moindre réputation du premier ministre du Ca-

nada. Nos relations avec les États-Unis n'ont jamais été aussi mauvaises dans toute l'histoire du pays », a-t-il tonné.

M. Mulroney n'a pu s'empêcher de décocher aussi quelques flèches à l'endroit de l'Alliance canadienne et de son ancêtre, le Parti réformiste. Il a accusé Preston Manning, le fondateur de ce parti, d'être responsable de la série de victoires électorales des libéraux depuis 1993 puisqu'il est à l'origine de la division des votes entre les partis de la droite.

« Il est responsable de la division des forces conservatrices au pays. (...) Quand Jean Chrétien va se coucher le soir, il se dit toujours : Merci beaucoup, Preston. »

Cela dit, M. Mulroney a invité ses troupes à tourner la page afin de mettre fin à la « lutte fratricide » qui permet aux libéraux de se

maintenir au pouvoir. Il a ajouté que le parti doit « redécouvrir ses racines au Québec », sans quoi le Parti conservateur ne pourra jamais redevenir « un grand parti national capable de rallier les Canadiens d'un océan à l'autre. » Il doit aussi se donner de solides politiques qui obtiendront la faveur des électeurs.

« J'ai toujours dit que le prochain chef du Parti conservateur doit faire preuve d'ouverture et de magnanimité et saisir les occasions de collaborer et de bâtir une coalition gagnante avec des Canadiens qui partagent les mêmes objectifs. Pour y arriver, nous devons écouter attentivement tous les alliés potentiels et agir de manière à faire passer les intérêts du Canada avant les nôtres », a-t-il affirmé.

Il a toutefois balayé du revers de la main la possibilité d'une fusion du Parti conservateur avec l'Al-

liance canadienne. Devant les journalistes, il a soutenu que « notre vote, comme on dit au Québec, est *parké* au Parti libéral ».

M. Mulroney a prédit la disparition des partis régionaux que sont à son avis l'Alliance canadienne et le Bloc québécois. « La rancune régionale ne peut se substituer à l'édification d'une nation, et les Canadiens le savent bien, par instinct. (...) Le Parti conservateur, qui a fondé le Canada il y a 135 ans, sera bien en vie pour défendre les intérêts du Canada dans 135 ans. »

M. Mulroney a ponctué son discours de plusieurs blagues. Il s'est dit tellement touché par l'accueil des militants à Toronto jeudi soir qu'il a songé un instant briguer à nouveau la direction du parti. Il a aussi affirmé avoir ressenti un petit pincement l'autre jour lorsqu'il est passé devant le 24 Sussex, la résidence officielle du premier ministre à Ottawa.

« C'est toujours aussi joli, mais ce le serait davantage si Paul Martin enlevait sa roulotte de la pelouse en avant de la résidence », a lâché M. Mulroney, provoquant des rires et des applaudissements nourris.

L'ancien premier ministre a aussi profité de son discours pour rendre hommage à Joe Clark, qui passera le flambeau à un autre chef aujourd'hui.

« Joe Clark et moi avons été des compétiteurs et des collègues. Il était tout un compétiteur et un collègue précieux », a dit M. Mulroney, faisant allusion à la lutte qu'il a menée afin de déloger M. Clark à la tête du Parti conservateur avant de devenir lui-même chef du parti en 1983.

« Son bilan en tant que ministre des Affaires étrangères est certainement le plus illustre dans l'histoire du Canada, exception faite de Lester B. Pearson. Il a été le ministre le plus remarquable et le plus respecté que le Canada pouvait espérer avoir. Mon Dieu ! que cela nous manque aujourd'hui », a dit M. Mulroney en énumérant la lutte contre l'apartheid en Afrique du Sud, le traité de libre-échange entre le Canada et les États-Unis et la création du Sommet de la francophonie, entre autres réalisations.

## Idées audacieuses requises

JOËL-DENIS BELLAVANCE

TORONTO — Le Parti conservateur est condamné à vivoter sur les banquettes de l'opposition à la Chambre des communes s'il continue à se targuer de ses réalisations du dernier siècle au lieu de proposer aux Canadiens de nouvelles idées audacieuses.

C'est du moins le constat brutal que font les principaux candidats à la succession de Joe Clark, qui ont tenté la dernière fois hier soir de convaincre les quelques 2500 délégués réunis en congrès de se rallier à leur campagne avant le vote crucial d'aujourd'hui.

Des cinq candidats en lice, le député conservateur de la Nouvelle-Écosse, Scott Brison, a été le plus catégorique. Selon lui, le Parti conservateur a passé trop de temps à attaquer les libéraux de Jean Chrétien au cours des dernières années et a négligé de dire précisément aux Canadiens comment il gouvernerait le pays.

« C'est facile d'attaquer les libéraux. C'est même plaisant. Mais nous nous attaquons aux libéraux depuis 10 ans et le résultat n'est pas concluant. Nous sommes à 18 % dans les sondages », a déclaré hier M. Brison dans son discours.

« Le fait que les libéraux puissent gaspiller 1 milliard de dollars dans un registre national des armes à feu et continuer à recueillir 51 % dans les sondages alors que nous sommes toujours à 18 % démontre clairement que nous devons faire plus que simplement attaquer les libéraux », a ajouté le jeune député.

Le favori dans la course, Peter MacKay, aussi député conservateur de Nouvelle-Écosse, a tenu des propos semblables dans son discours.

« Ce qui compte aujourd'hui, c'est que les Canadiens doivent savoir ce que nous leur proposons », a déclaré M. MacKay, qui aurait l'appui de 40 % des délégués.

Le candidat Jim Prentice, avocat à Calgary, a aussi souligné l'urgence de donner au parti une politique qui répondra aux aspirations des Canadiens.

« Nous ne pouvons laisser de côté l'impératif de réinventer notre parti. Dans l'histoire de notre pays, les seules fois où une option de recharge durable aux libéraux a émergé, c'est lorsque se sont formées des coalitions entre gens de l'Ouest, de l'Est, de l'Ontario et du Québec. (...) C'est à une coalition comme celle-là que je veux redonner vie », a-t-il affirmé.



# Nikon fournit la technologie...

## À vous maintenant de trouver votre sujet.

# Nikon

NUMÉRIQUE

**COOLPIX 4300**

- Appareil numérique de 4.13 MP
- Zoom optique 3x (numérique 4x)
- Écran ACL de 1,5"
- Auto focus 5 zones, 12 modes Scène
- Carte "CompactFlash" de 16 Mo incluse
- Batterie rechargeable et chargeur

**688\$**

**Sac à bandoulière GRATUIT!**



"En exclusivité, chez Dumoulin"

## Découvrez la différence Dumoulin!

**FINANCEMENT 0% disponible!**  
Ajusté à vos besoins!

Magasinez en ligne! [dumoulin.com](http://dumoulin.com)

# Dumoulin

Électronique • Informatique • Photo • Communications

MONTRÉAL 2050, boul. St-Laurent (Stationnement facile) • MONTRÉAL 368, rue Ste-Catherine O. • ST-LÉONARD 6852, rue Jean-Talon Est (Langlier & Galeries d'Anjou) • LASALLE 7197, boul. Newman (Près du Carrefour d'Angingron)  
MONTRÉAL-NORD 5095, boul. Henri-Bourassa E. (Entre Pie-IX & Lacordaire) • WEST ISLAND 2315, route Transcanadienne (boul. des Sources) • LAVAL 1599, autoroute 440 O. (Sortie boul. Industriel) • CARREFOUR LAVAL 3035, boul. Le Carrefour  
PLACE ROSEMÈRE (Face à rue Le Boulhiller) • BROSSARD 5705, boul. Taschereau (Est du Mail Champlain) • PROMENADES ST-BRUNO (Entrée #1) • LONGUEUIL 2203, ch. Chambly (Près de Curé-Poirier) • GATINEAU 195, Bellemeur

Partout au Québec!

**1-877-DUMOULIN**

\*À l'achat d'un appareil photo numérique Coolpix 4300. Offre d'une durée limitée. Détails en magasin. Les illustrations peuvent différer. Certains modèles ne sont pas disponibles dans toutes les succursales.

PIERRE FOGLIA

pfoglia@lapresse.ca

Non



On allait trouver des milliers de gallons de bacille du charbon, de bacille botulique, de ricine, d'aflatoxine. Et du gaz moutarde. Et de quoi donner la variole au monde entier.

Mais si on ne trouve rien ? Impossible, avait commenté Robert Kagan, éditorialiste du *Washington Post*. On va trouver plus d'armes de destruction massive en Irak qu'on n'a jamais osé l'imaginer.

Mais si on ne trouve rien quand même ? On peut facilement enterrer dans le désert quelques dizaines de barils d'*anthrax* que ne trouveront jamais 10 000 hommes qui chercheraient pendant 10 000 ans...

Impossible, expliquait Khidir Hamza, ex-collaborateur de Saddam Hussein et responsable du programme nucléaire, qui s'est réfugié aux États-Unis en 1994. Impossible, expliquait-il aux journalistes juste avant l'offensive américaine, parce que parmi tous les scientifiques, tous les techniciens qui ont travaillé à la fabrication et au stockage de ces armes de destruction massive, il va forcément s'en trouver quelques-uns pour parler aux Américains.

Combien d'articles sur ces armes depuis le 11 septembre 2001 ? Combien de graphiques ? Je me souviens, dans *Time Magazine*, d'un soldat en coupe, comme dans un livre de médecine, ses poumons, son foie atteints par le bacille du charbon, avec des petites flèches, et en mortaise, un bacille grossi 18 000 fois. Combien de discours ? Rumsfeld, Cheney, Blair, Bush, même le modéré Colin Powell, tous ont tapé du poing sur la table : il fallait faire cette guerre pour détruire les armes de Saddam Hussein, et il fallait la faire tout de suite, le sort du monde en dépendait.

Rien. Ils n'ont rien trouvé. On trouvera, promettent Blair et Bush. Que peuvent-ils dire d'autre ? En attendant, ils en sont réduits

à passer des tracts en arabe dans tout le pays : « Récompense à toute personne susceptible de donner des renseignements sur les armes de destruction massive de Saddam. » Imaginez. Ils ont fait tout ça pour finalement aller passer une petite annonce dans le *Bagdad Morning Star* : Recherche gaz moutarde. Récompense.

Paul Wolfowitz, secrétaire adjoint à la défense, chef de la propagande de l'administration Bush, reconnaît aujourd'hui que la menace des armes de destruction massive a été mise de l'avant (donc plus ou moins fabriquée) pour convaincre l'opinion publique américaine de la nécessité d'une guerre préventive. C'est ce Wolfowitz, probablement le plus hargneux des faucons de l'administration Bush, qui a introduit au Pentagone l'idée de guerre préventive pour répondre à une menace potentielle. L'Irak n'est bien entendu qu'une première illustration de cette nouvelle idéologie. C'est ce Wolfowitz qui avance maintenant que s'il n'y a pas d'armes chimiques en Irak, il y en a en Iran, cette fois c'est sûr ! Il y en a aussi aux États-Unis, et en Israël, tant qu'à ça.

Indigné, dites-vous ? Pétrifié. Et ce n'est pas posture de chroniqueur. Replongez-vous deux minutes dans l'actualité de l'automne et de l'hiver derniers, de septembre à mars, rappelez-vous combien cette guerre nous occupait totalement, rappelez-vous comme nous espérons qu'elle n'aurait pas lieu. Rappelez-vous comme tout tournait autour des armes de destruction massive en Irak. On ouvrait la télé ou le journal, que voyait-on ? Des inspecteurs de l'ONU au travail. La remise de leur rapport faisait l'objet d'émissions spéciales en direct. On se

chicanait sur leur conclusions. On les renvoyait à leurs devoirs : cherchez mieux. Nouvelles échéances, nouveau suspens.

Rappelez-vous, TECHNIQUEMENT, selon les résolutions prises alors, on ne pouvait faire la guerre que si les inspecteurs pouvaient des armes de destruction massive ou si Saddam entravait leur travail.

Rappelez-vous que c'était, officiellement, une question de sécurité. Pas de démocratie. De sécurité. Y avait-il ou non des armes cachées en Irak ? Les inspecteurs demandaient qu'on leur donne du temps. Bush s'impatientait : bande d'incapables. Français, Russes, Allemands et Chinois abondaient dans le sens des inspecteurs. Bush tapait du pied : l'Irak cache des armes de destruction massive, la sécurité du peuple américain ne supporte aucun délai. Nous étions quelques centaines de millions de par le monde à ne pas comprendre. Allons donc, l'Irak a été désarmé après la première guerre du Golfe, ses usines, ses équipements détruits, le pays est étranglé par les sanctions, bombardé tous les jours depuis plus de 10 ans, surveillé sans arrêt, où ça, une menace ?

Bush ricanait. On a des preuves ! Il n'en avait pas, bien sûr.

Non seulement n'en avait-il pas l'ombre de la queue d'une, mais Paul Wolfowitz, bras droit du ministre de la Défense, Donald Rumsfeld, raconte dans une entrevue à paraître cette semaine dans *Vanity Fair* qu'un jour ils se sont réunis toute la gang de faucons et qu'ils se sont posé la question :

qu'est-ce qui pourrait bien rallier l'opinion publique ? Réponse : la menace d'éventuelles armes de destruction massive.

D'habitude, ce genre de fabrication est avoué 20, 40 ans plus tard. Cela fait moins de six mois. Je ne saurais dire ce qui est le plus effrayant : l'impudence de ces gens-là ou notre indifférence ?

Notre indifférence, je crois, est plus terrifiante en ce qu'elle témoigne d'une décomposition de l'intérieur de notre démocratie, d'une veulerie, d'une paralysie du jugement. On lit à une de nos journaux — le mien hier, les grand journaux américains toute la semaine — que ces gens-là sont des menteurs, qu'ils ont fait la guerre, tué des gens, foutu le bordel, relancé l'intégrisme, tout cela sous un faux prétexte. Et qu'est-ce qu'on fait ? On ne descend pas dans la rue. Ce n'est pas un scandale. Ce n'est pas la révolution. On ne fout pas le feu à la Maison-Blanche. On ne fout pas ces salauds en prison. Qu'est-ce qu'on fait ? On fait rien.

On a le sens du tragique, on est doué pour les grands déploiements moutonniers, on sait bien mettre en scène nos révoltes, mais est-ce bien de la révolte ? N'est-ce pas seulement la représentation de notre révolte ? On a le sens du tragique, disais-je, mais on ne sait pas dire non, tout simplement non, sans crier, sans se rassembler 100 000 dans les rues. Un non que ces gens-là entendraient sans qu'on ait à le dire, simplement parce qu'on cesserait d'acquiescer à tout, de donner toujours notre assentiment. Parce qu'on aurait des refus qui durent longtemps.

Le premier gala de la stupidité aura lieu à Toronto

Presse Canadienne

TORONTO — Qu'ont en commun l'ancien ministre de l'Information d'Irak, Saeed al-Sahaf, le président américain George Bush, le député conservateur Elsie Wayne et le maire de Toronto, Mel Lastman ?

Ils sont tous en nomination pour les World Stupidity Awards, les prix de la stupidité, qui seront décernés lors d'un premier gala le 6 juin à certaines des figures publiques les plus en vue au Canada et dans le reste du monde, que cela leur plaise ou non.

« Certaines personnes pensent que nous ne sommes pas sérieux avec ces prix », a affirmé l'organisateur de l'événement, Albert Nerenberg, dans un communiqué de presse diffusé hier.

« Mais nous sommes totalement sérieux, et il va y avoir un spectacle flamboyant avec de la danse. Les candidats ont été choisis par des spécialistes — une bande d'idiots dont je fais partie », a-t-il ajouté.

Les gagnants ont été invités à prendre part à la cérémonie. Les personnes en nomination sont issues du monde de la politique, mais aussi de ceux de la télévision et du cinéma.

Tandis que les Darwin Awards sont attribués aux gens ayant trouvé la mort de façon stupide, « nous croyons que les idiots qui sont vivants ont beaucoup plus d'influence et doivent être reconnus », a indiqué M. Nerenberg, un cinéaste indépendant.

Des prix seront décernés au gouvernement le plus stupide au monde et à la personne la plus bête de l'année, tandis que sera soulignée l'insouciance la plus dangereuse pour la planète. Une personne jugée stupide sera enfin récompensée pour l'ensemble de son oeuvre.

Dans le cadre de certaines catégories, le public sera appelé à désigner le vainqueur.

L'organisation de l'événement est ouverte à toute suggestion en ce qui concerne les catégories et les candidats. Il est possible de lui en faire part via Internet à [nominate.stupidity.ca](http://nominate.stupidity.ca).

Le festival de la tente du 29 mai au 1er juin



Visitez plus de 50 tentes grandeur nature!!



16 manufacturiers de tentes regroupés 4 jours seulement :

- À l'achat d'une tente, obtenez gratuitement 10 % de sa valeur en accessoires de camping.
- Économisez jusqu'à 40 % sur certains modèles (démonstrateurs, échantillons, fin de ligne, etc.).
- Aussi : spéciaux sur équipements de camping et plein air.

André Jac Sport

5520, boul. des Laurentides, Laval  
4 km au nord de la 440 / 6 km au sud de la 640  
(450) 622-2410 / Sans frais 1 800 997-2410

Ouvert dimanche de 9 h à 17 h

Le Collège André-Grasset célèbre son

75<sup>e</sup> anniversaire

Le grand pique-nique du 75<sup>e</sup> anniversaire aura lieu le dimanche 1<sup>er</sup> juin 2003 de 11 h à 15 h dans les jardins du Collège André-Grasset.

Les anciens, le personnel, les étudiants, leurs familles et le public sont invités à venir voir le collège, rencontrer la communauté grasséenne et faire la fête.

**Vous êtes attendus avec votre pique-nique, votre coeur et vos souvenirs de Grasset.**



Collège André-Grasset

1001, Crémazie Est, Montréal



ALTIMA 2.5S 2003

SAVIEZ-VOUS QUE BEAUCOUP DE GENS ONT DE LA DIFFICULTÉ À SUIVRE LA MODE?



AU VOLANT D'UNE ALTIMA, ILS PARAISSENT BIEN!

Location à partir de

299\$ /MOIS\*

Comptant initial de 2 395\$ Transport et préparation inclus!

PDSF à partir de 23 798\$\*\*

ET POUR 319\$ /MOIS\* OBTENEZ :

- Boîte de vitesses manuelle
- Radio AM/FM stéréo 100 watts avec lecteur CD
- Siège du conducteur à 8 réglages
- Freins à disque aux 4 roues
- Moteur 2,5L de 175 chevaux
- Climatiseur
- Dossier arrière rabattable 60/40
- Pneus toutes saisons de 16 po
- Système antidémarrage
- Et beaucoup plus!

- Boîte automatique 4 rapports

\*Location de 48 mois pour l'Altima 2.5S 2003 avec boîte de vitesses manuelle (T4RG53 AA00) ou boîte automatique 4 rapports (T4RG73 AE00). Acompte ou échange équivalent de 2 395 \$. Limite de 24 000 km par année avec 0,10 \$/km extra. Premier versement et dépôt de garantie équivalent à un versement mensuel, (toutes taxes incluses), requis à la livraison. Assistance routière 24 h. Taxes, immatriculation, assurance, frais d'enregistrement, RDPM, obligations sur preu neuf et frais du concessionnaire en sus. Sur approbation du crédit. Offre d'une durée limitée. Les concessionnaires peuvent vendre/ouer à prix moindre. \*\*PDSF de l'Altima Sedan 2.5S avec boîte de vitesses manuelle (T4RG53 AA00). Voir votre concessionnaire participant pour tous les détails. Le modèle illustré est à titre indicatif seulement. Nissan, le logo Nissan, la signature « DECOUVRIR... » et le nom du modèle Nissan sont des marques de commerce de Nissan.

[www.nissanmontreal.com](http://www.nissanmontreal.com) [www.nissan.ca](http://www.nissan.ca) 1 800 387-0122



3134010A

3139480

# Vache folle: les leçons anglaises

ISABELLE HACHEY

LONDRES — La photo s'étend sur quatre colonnes, dans le prestigieux *Times* de Londres. On y voit le premier ministre albertain, Ralph Klein, mordre à belles dents dans un hamburger bien juteux. L'article souligne que Jean Chrétien s'est lui aussi précipité devant les caméras pour y déguster un bon gros steak de boeuf canadien. « Était-ce bien judicieux ? » se demande le journal.

Au pays de la vache folle, la réponse coule de source : les politiciens canadiens sont en train de commettre une erreur monumentale. Ici, personne n'a oublié qu'en 1990, le ministre britannique de l'Agriculture, John Gummer, avait encouragé sa fille de 6 ans à manger un hamburger devant la presse afin de convaincre le public que le boeuf anglais était sain. Six ans plus tard, son gouvernement admettait qu'un tel geste pouvait bel et bien s'avérer mortel.

« Tout ce dont les gens se souviennent maintenant de la longue carrière de M. Gummer se résume à cette photo. Une photo peut laisser un goût amer », prévient le *Times*. Aujourd'hui encore, l'épisode du hamburger hante l'ancien ministre, désormais député de l'opposition. Pour plusieurs, cette simple photo résume aussi, à elle seule, toute la complaisance dont a fait preuve le gouvernement conservateur à l'égard de la crise de la vache folle.

Une complaisance que doivent à tout prix éviter les autorités canadiennes, estime Tim Lang, professeur de politique alimentaire à la London City University. « Je perçois, au Canada, les signes inquiétants d'une répétition de l'expérience britannique : des politiciens qui tentent de calmer les consommateurs et qui semblent protéger les intérêts de la toute-puissante industrie bovine au détriment de la santé publique, dit-il. Ce serait une grave erreur pour eux de refuser de faire preuve d'ouverture et de traiter les Canadiens comme des idiots. »

L'expert se dit « légèrement nerveux » par rapport à l'attitude des politiciens canadiens. « Cela dit, ils ont peut-être raison. Il est possible que (la découverte d'un cas de vache folle en Alberta) ne soit qu'un cas isolé. Mais il est aussi possible que cela ne le soit pas. Il y a toutes sortes d'inconnues. Seule une enquête en bonne et due forme pourra le dire. » Il estime pourtant que les Canadiens seraient fous de se croire à l'abri d'une crise de l'ampleur de celle qui a frappé la Grande-Bretagne.

Si tel était le cas, le Canada pourrait au moins tirer des leçons de l'expérience britannique et éviter de répéter les mêmes erreurs. Après la découverte d'un premier cas d'encéphalopathie spongiforme bovine (ESB) en Grande-Bretagne, en 1986, il a fallu 10 ans au gouvernement conservateur pour admettre que la maladie mortelle

pouvait se transmettre à l'humain. Dix ans de délais, de dénis et de tergiversations, longuement documentés dans un rapport d'enquête publié en octobre 2000.

Le volumineux rapport a conclu que les ministres et leurs conseillers ont minimisé les liens entre l'ESB et sa variante humaine, la maladie de Creutzfeldt-Jakob. Pour éviter de semer la panique, ils ont induit le public en erreur sur les véritables risques posés par la maladie de la vache folle. Ils ont semblé privilégier les intérêts de l'industrie bovine à ceux de la santé publique. Le rapport a aussi mis en lumière un manque de rigueur, une lourdeur bureaucratique, une complaisance et une culture du secret au sein des ministères concernés.

On connaît le résultat : jusqu'ici, 129 morts, 4,3 millions de bovins abattus et 10 milliards de dollars d'argent public destinés à compenser les fermiers et à nettoyer la chaîne alimentaire. Sans compter que la crise a fortement ébranlé la confiance du public envers les scientifiques et les politiciens, en plus de miner les relations entre la Grande-Bretagne et le reste de l'Europe — résultat d'interminables querelles à propos de l'exportation du boeuf britannique.

Le pays a appris sa leçon. Le ministère de l'Agriculture a été scindé en deux pour éviter que les intérêts de l'industrie agricole ne prévalent sur ceux des consommateurs. Depuis 1996, les bovins sont dotés d'un « passeport » qui retrace leur histoire depuis la naissance ; ce n'est pas le cas au Canada, où les autorités peinent à retracer l'origine de l'infection de la désormais célèbre vache albertaine.

En Grande-Bretagne, les farines animales sont strictement interdites ; au Canada, on permet encore que les restes de bovins soient servis aux porcs et aux poulets, dont les propres restes sont à leur tour utilisés pour nourrir les bovins. Or, une étude publiée dans la revue *Nature*, en 1998, suggère que les porcs et les poulets pourraient porter la maladie, sans qu'elle ne se développe. Et la transmettre au bétail.

Le rapport d'enquête britannique a conclu que l'épidémie de vache folle était « une conséquence des pratiques agricoles intensives, du recyclage des protéines animales dans la nourriture des ruminants. Cette pratique, incontestée pendant des décennies, s'est avérée être une recette pour le désastre ».

Tim Lang partage cette conclusion. « Pendant 50 ans, nous avons subventionné nos industries agricoles pour augmenter leur productivité, pour permettre aux machines de fonctionner plus vite, aux vaches de donner plus de lait, à la terre de donner plus de blé. Cela a eu beaucoup de succès, mais cela a aussi entraîné des dommages environnementaux, des maladies du cœur, des taux d'obésité élevés. Et puis, il y a eu cette crise de la vache folle. Pour moi, il s'agit d'un symbole. Le symbole d'un système qui est en train de craquer. »



Le premier ministre de la Grande-Bretagne, Tony Blair, et sa femme Cherie, étaient à Saint-Petersbourg pour souligner le 300<sup>e</sup> anniversaire de la ville.

# Tony Blair attendu de pied ferme aux Communes

Le premier ministre anglais maintient que son gouvernement n'a pas exagéré la menace des armes prohibées en Irak



ISABELLE HACHEY

LA PRESSE À LONDRES

**Le premier ministre de la Grande-Bretagne, Tony Blair, juge « totalement absurde » l'idée que son gouvernement ait sciemment exagéré les preuves de l'existence d'armes de destruction massive (ADM) en Irak afin de justifier une intervention militaire contre le régime de Saddam Hussein.**

La controverse bat son plein en Grande-Bretagne depuis qu'un haut responsable des services de renseignements du pays a révélé que Downing Street avait exigé la réécriture d'un « dossier de preuves » contre l'Irak, en septembre, afin de lui donner plus de mordant.

Le gouvernement a nié ces allégations, mais le ministre des Forces armées, Adam Ingram, a admis que l'accusation la plus frappante du fameux dossier — selon laquelle le régime avait la capacité d'activer des ADM dans un délai de 45 minutes — provenait d'une seule source et n'avait jamais été corroborée.

De nombreux politiciens qui s'étaient montrés hostiles à la guerre, mais qui se sont laissés convaincre de la menace posée par l'arsenal du régime sont outrés d'apprendre que le casus belli du gouvernement Blair reposait sur des informations aussi minces. Plus

de 70 députés ont déjà signé une motion demandant au gouvernement de publier les documents sur lesquels il s'est fondé pour justifier son engagement militaire.

M. Blair est donc attendu de pied ferme aux Communes, mardi, où il risque d'être accusé d'avoir induit le Parlement en erreur. En visite à Varsovie, M. Blair a affirmé qu'il n'avait « absolument aucun doute sur la véracité » des preuves présentées en septembre. « L'idée que nous ayons autorisé ou contraint nos services de renseignements à fabriquer des preuves est totalement absurde », a-t-il dit, visiblement irrité par l'affaire.

Le dossier de 55 pages, dont les grandes lignes ont largement été diffusées dans la presse internationale, affirmait aussi que l'Irak avait tenté de s'approvisionner en uranium au Niger. Or, une enquête de l'Agence internationale de l'énergie atomique, l'organisme d'inspection nucléaire de l'ONU, a révélé que cette information était basée sur de faux documents.

Le débat a mis en lumière les tensions qui déchirent le gouvernement et les services de renseignement. Ces derniers étaient très réticents à ce que leurs informations soient utilisées par Downing Street, craignant qu'elles ne soient manipulées à des fins politiques.

La polémique est d'autant plus vive que le secrétaire américain à la Défense, Donald Rumsfeld, a admis cette semaine que les ADM avaient peut-être été détruites avant le début du conflit. Son adjoint, Paul Wolfowitz, a ajouté au malaise en affirmant que le désarmement du régime n'était rien de plus qu'une « raison bureaucratique » pour justifier la guerre — la seule raison sur laquelle tout le monde s'entendait.

Tout aussi importante était la possibilité, pour les États-Unis, de retirer leurs troupes d'Arabie Saou-

dite et d'utiliser l'Irak comme nouvelle base pour exercer leur influence dans la région, a expliqué M. Wolfowitz au magazine *Vanity Fair*.

« Nous avons été embobinés », écrit dans *The Independent* l'ancien ministre Robin Cook, qui a démissionné pour marquer son opposition à la guerre. « La Grande-Bretagne a été entraînée dans une guerre visant à désarmer une menace fantôme à laquelle même notre principal allié ne croyait pas. La vérité est que les États-Unis ont choisi d'attaquer l'Irak non parce qu'il posait une menace, mais parce qu'il était faible. Les États-Unis savaient que son armée s'écroulerait. »

Se disant convaincu que l'on trouvera des ADM en Irak, M. Blair a demandé aux gens d'avoir « un peu de patience ». Le premier ministre a toujours fait des armes prohibées son argument massue pour mener la Grande-Bretagne en guerre. Au cours des mois qui ont précédé le conflit, il a répété à plusieurs reprises que c'était la menace « claire et imminente » posée par ces armes, et non la tyrannie de Saddam Hussein, qui justifiait une action militaire aux côtés des États-Unis.

Aujourd'hui, M. Blair paraît réécarter ses buts de guerre afin de justifier a posteriori un conflit dont la plupart des Britanniques ne voulaient pas. Saddam Hussein étant renversé, a-t-il dit, la menace des ADM n'est « plus immédiate ». Tous ne sont pas du même avis. « L'idée que des ogives chimiques ou des toxines biologiques soient laissées sans surveillance dans une région aussi instable est un cauchemar », souligne M. Cook. Ces armes pourraient facilement tomber entre les mains de terroristes — triste résultat d'une guerre justement destinée à les en empêcher. Ce serait bien la « plus cruelle des ironies ».

## Prenez votre carrière en main

Que vous souhaitiez propulser votre carrière ou perfectionner vos compétences, nos cours vous permettront de vous tailler une place de choix dans le monde concurrentiel d'aujourd'hui. Cet été, venez parfaire votre anglais chez nous. Vous vous félicitez de votre choix.

### PROGRAMMES LINGUISTIQUES

- Anglais, langue seconde (temps plein ou partiel)
  1. Cours intensif : 5 ou 10 semaines
  2. Préparation aux tests de compétences linguistiques

Pour plus d'information, appelez le (514) 848-3600 ou consultez notre site Web : [www.concordia.ca/conted](http://www.concordia.ca/conted)

Profitez-en pour vous renseigner sur nos programmes de formation professionnelle.

**Le perfectionnement personnel et professionnel, un investissement sûr.**

### INSCRIVEZ-VOUS DÈS MAINTENANT

Inscription par télécopieur, courrier ou en personne jusqu'au 9 juin du lundi au vendredi de 9 h à 16 h 30. Le Centre de l'éducation permanente est situé au 1600, rue Ste-Catherine Ouest, à l'angle de la rue Guy.



Shuang Song  
Éducation permanente  
Anglais, langue seconde



UNIVERSITÉ  
**Concordia**

Centre de  
l'éducation  
permanente

On vous prépare pour le monde  
[www.concordia.ca](http://www.concordia.ca)

## Le Canada veut reprendre les exportations de boeuf vers les États-Unis

BOB WEBER  
Presse Canadienne

EDMONTON — Alors qu'un autre troupeau de bétail a passé avec succès les tests de la maladie de la vache folle, hier, l'Alberta et les représentants de l'industrie bovine ont manifesté leur appui envers les efforts du gouvernement fédéral pour convaincre les États-Unis de rouvrir partiellement leurs frontières aux exportations de boeuf.

Mais les enquêteurs ont reconnu hier que cela prendra au moins une autre semaine pour retracer la source de l'infection qui a paralysé l'industrie bovine du Canada.

« Nous appuyons les efforts du ministre Vanclief pour que les frontières soient rouvertes de façon méthodique, a déclaré le ministre de l'Agriculture de l'Alberta, Shirley McClellan. Nous croyons qu'il s'agit de la première étape logique ».

Les résultats de tests négatifs continus démontrent que l'encéphalopathie bovine spongiforme n'est pas répandue au Canada, a affirmé Mme McClellan. Considérant cela, en plus du fait que la maladie n'a jamais été détectée chez un animal jeune que 22 mois, le Canada va soutenir que les exportations de jeunes bovins et des produits de la viande faits à partir de ceux-ci devraient être acceptables.

**« WAKEBOARD »**  
Recevez gratuitement une corde et poignée « launch »  
Valeur 189 \$

**SKI NAUTIQUE**  
Combo à partir de **179\$**

À l'achat d'un ensemble « Wakeboard » hyperlite CWB O'Brien Liquid Force

Partout au Québec  
1 800 473-5543  
Montréal et environs (450) 663-5543  
313, boul. Cartier, Laval  
sortie 7, aut. 15, 2 km à l'est

**SHARKS**  
LAVAL

Achat - Vente - Location - Réparation

**TAPIS PERSANS ET ORIENTAUX 75% de rabais**  
De 50% jusqu'à 75% de rabais

**LIQUIDATION**  
Mieux que des prix de FAILLITE!

Des milliers de tapis seront liquidés

**3 JOURS SEULEMENT**  
31 mai, 1 et 2 juin de 10 h à 20 h

**Tapis Herawi** 4747, rue Jean-Talon E.  
(entre boulevard Pie-IX et Viau) (514) 727-9797

**Zytco** LE MEILLEUR SOLARIUM AU MONDE

TROIS-SAISONS, QUATRE-SAISONS  
ALUMINIUM OU CÈDRE  
CLASSIQUE, CATHÉDRALE,  
EUROPÉEN, CONSERVATOIRE,  
WINDSOR, VICTORIEN

NOUVEAU

QUALITÉ À PRIX IMBATTABLE

TOIT EN VERRE 500% PLUS RESISTANT QUE LE PVC

PROFONDEUR	8 PIEDS	10 PIEDS	12 PIEDS
12 PIEDS LONG	4.340\$	4.991\$	5.534\$
12 PIEDS LONG	4.774\$	5.425\$	6.076\$
12 PIEDS LONG	4.883\$	5.642\$	6.293\$
12 PIEDS LONG	5.317\$	6.076\$	6.836\$

VISITEZ NOTRE SALLE DE MONTRE  
4940 CHEMIN BOIS-FRANC  
ST-LAURENT, QC. H4S 1A7  
Licence R.B.Q. 1983-2179-28

WWW.ZYTCO.COM  
514-335-2050  
800-361-9232

**Vente de rénovation**

Êtes-vous fait pour Volkswagen?

**CHOIX DE JETTA**

Popular 5441, rue St-Hubert  
Tel.: (514) 274-5471

Popular MONTREAL  
Laurier 3146878 popular@popular.qc.ca

# Le Canada fera sa part pour le nettoyage des déchets militaires

GILLES TOUPIN  
envoyé spécial

SAINT-PÉTERSBOURG — Le Canada a décidé de se joindre au grand nettoyage des déchets militaires, en particulier nucléaires et chimiques, qui encombrant et menacent la planète, en particulier ceux qui se sont accumulés en Russie depuis la fin de la guerre froide.

Le premier ministre Jean Chrétien a annoncé hier qu'Ottawa verserait dès maintenant une contribution de 149 millions de dollars pour la réalisation de nouveaux projets dans le cadre du Partenariat mondial du G8 contre la prolifération des armes de destruction massive et des matières connexes. Cette initiative, a rappelé M. Chrétien, avait été lancée au sommet de Kananaskis l'année dernière. Elle prévoit des contributions des membres du G8 de 20 milliards de dollars en 10 ans. À lui seul, a dit le premier ministre, le Canada fournira 1 milliard de dollars au cours de cette période.



« Le Partenariat mondial, a expliqué Jean Chrétien en conférence de presse, vise à empêcher que des armes potentielles ne tombent entre les mains de malfaiteurs. Il vise à faire disparaître l'héritage dangereux de la guerre froide. »

Au seul chapitre du plutonium russe de qualité militaire, le G8 avait décidé à Kananaskis de la nécessité de mieux protéger les stocks, des matières ayant déjà été volées et expédiées en contrebande à l'extérieur de la Russie. Le gouvernement canadien a donc décidé de consacrer 65 des 149 millions de dollars débloqués au programme de destruction de ce plutonium, qui permettrait de fabriquer des milliers d'armes nucléaires.

Quant aux réserves d'agents chimiques stockées par la Russie, estimées à environ 40 000 tonnes métriques, Ottawa fournira 30 millions de dollars à la construction d'installations pour la destruction d'armes chimiques à Shchuch'ye (région du Kurgan).

M. Chrétien a aussi annoncé une contribution de 32 millions de dollars à la Banque européenne pour la reconstruction et le développement, afin de lui permettre en toute sécurité de gérer le combustible nucléaire usé provenant des sous-marins dans le nord de la Russie. Quatre millions de dollars seront aussi versés à l'Agence internationale de l'énergie atomique afin de renforcer la sécurité nucléaire et radiologique dans l'ex-Union soviétique. Enfin, 18 millions de dollars seront consacrés au Centre international des sciences et de la technologie à Moscou afin de trouver de nouveaux emplois aux milliers de scientifiques de l'armement en ex-URSS qui sont au chômage et qui risquent d'offrir leurs services à certains commanditaires du terrorisme international.

« Le Partenariat mondial, a conclu le premier ministre, est une initiative porteuse d'avenir et d'espoir là où planait l'ombre de la menace nucléaire et du terrorisme international. »

# Chrétien prêt à envoyer des troupes au Moyen-Orient

Le premier ministre réitère son appui au processus de paix israélo-palestinien

GILLES TOUPIN  
envoyé spécial

SAINT-PÉTERSBOURG — Le Canada est disposé à envoyer une force de maintien de la paix au Moyen-Orient pour appuyer le processus de paix israélo-palestinien, a assuré hier le premier ministre, Jean Chrétien.

« Nous serons là ! » a-t-il lancé lors d'une conférence de presse alors que la question du Moyen-Orient semble vouloir monopoliser — sinon perturber — de plus en plus les membres du G8 à deux jours du sommet d'Évian.

M. Chrétien est arrivé hier à Saint-Petersbourg, en compagnie de sa femme Aline, à l'invitation du président de la Russie, Vladimir Poutine, pour participer en compagnie d'une quarantaine de chefs d'État et de gouvernement aux célébrations du tricentenaire de la ville des tsars.

Le premier ministre canadien a abordé la question du Moyen-Orient en présence des journalistes en raison de l'annonce par la Maison-Blanche du départ précipité du président George W. Bush du sommet du G8. Le président américain quittera, en effet, l'importante rencontre internationale des huit pays les plus industrialisés dès lundi après-midi, au lieu de mardi, en raison de sa décision de tenir un sommet avec le premier ministre palestinien, Mahmoud Abbas, et le premier ministre israélien, Ariel Sharon, en Jordanie, le 4 juin. M. Bush a également prévu, le 3 juin, une rencontre avec des dirigeants arabes à Charm El-Cheikh en Égypte.

M. Chrétien a affirmé hier qu'il était déçu que le président américain ne soit pas avec lui et ses homologues jusqu'à la fin du sommet, notamment pour le dîner privé de lundi soir où l'ordre du jour est libre. « Mais, d'autre part, s'est-il empressé d'ajouter, je trouve très utile de voir le président des États-Unis s'engager personnellement dans le processus de paix au Moyen-Orient. C'est un important pas en avant. Au Moyen-Orient, il faut une volonté collective pour régler le problème. Nous avons discuté de la question à Kananaskis (NDLR : lors du précédent sommet du G8). Nous avions conclu qu'il fallait un effort international pour faire avancer cette question. »

Le premier ministre a indiqué



En compagnie du maire de Saint-Petersbourg, Vladimir Yakovlev, le premier ministre Jean Chrétien a procédé au dévoilement d'un buste du poète Émile Nelligan, dans le cadre du tricentenaire de la ville.

qu'il endossait la fameuse « feuille de route » du Quartette international sur le Moyen-Orient (États-Unis, Russie, ONU et Union européenne) proposant les grandes lignes d'un plan de paix israélo-palestinien sur la base de la création d'un État palestinien en 2005.

« Le Canada est impliqué depuis longtemps dans cette question, a encore commenté Jean Chrétien. Nous sommes notamment responsables du problème des réfugiés palestiniens dans le monde. Et cela va devenir un des éléments d'importance lorsque le temps d'un règlement sera venu. Les leaders du monde entier ont toujours apprécié le rôle que nous avons joué pour aider à résoudre le difficile problème des réfugiés dans différents pays, particulièrement au Liban. Nous pouvons donc jouer un rôle. »

Si le besoin des Casques bleus s'avère être un élément majeur permettant de protéger la paix en Palestine, M. Chrétien a dit hier que le Canada était prêt à faire sa part. « Le maintien de la paix a toujours été une priorité pour le Canada, a-t-il poursuivi. Et l'un des avantages que nous avons, c'est de pouvoir bouger plus vite que les autres. Notre processus de

décision nous permet d'agir plus rapidement dans ce domaine. »

### Bouclier antimissile

En ce qui concerne l'annonce de l'ouverture de discussions avec les États-Unis sur la participation du Canada au projet de bouclier antimissile, M. Chrétien a commenté pour la première fois, lui-même, cette décision en expliquant que son gouvernement comprenait mieux depuis six mois que les Américains n'avaient pas l'intention de militariser l'espace.

« Les missiles, que nous le voulions ou pas, a-t-il dit, s'ils viennent d'autres continents, vont passer sur le territoire du Canada. Or, on ne peut pas dire à un missile d'arrêter pour lui demander ses papiers. Il faut être très réaliste. Il s'agit de la défense de notre continent. »

Par ailleurs, le premier ministre a eu une rencontre bilatérale d'une trentaine de minutes avec le nouveau président de la Chine, Hu Jintao. Il s'agissait de la première réunion entre les deux hommes qui ont surtout consacré l'entretien au SRAS, se promettant d'augmenter les échanges d'informations entre les deux pays. Le président Hu a de plus assuré M. Chrétien qu'il entendait assurer la

continuité de la politique de la Chine face au Canada.

Plus tôt dans la journée, M. Chrétien et sa femme ont dévoilé, dans un charmant square de l'Université de Saint-Petersbourg, un buste du poète Émile Nelligan, don de la ville de Québec à la Venise du Nord. En échange, Saint-Petersbourg a offert une statue du poète russe, Alexandre Pouchkine, à la Ville de Québec. Aussi bien les journalistes russes que les responsables municipaux ont démenti l'existence d'une polémique au sujet du buste de Nelligan. Il n'y aurait pas eu de tollé de la part des Pétersbourgeois contre l'installation de la sculpture d'un poète qui leur est inconnu, contrairement à ce qu'a raconté « une feuille de chou » de Moscou, ont expliqué à La Presse des journalistes russes.

Les chefs d'État et de gouvernement présents pour les célébrations ont été reçus à dîner, tard hier soir, par le président Poutine sur un luxueux paquebot, le *Silver Whisper*. Les visiteurs de marque ont auparavant assisté à un concert de gala au théâtre Mariski portant sur l'histoire de la ville de Pierre le Grand. Le couple Chrétien a également marché dans la ville des tsars au cours de l'après-midi et ils ont visité la somptueuse cathédrale St-Isaac.

### GARDERIE À 5 \$

## Gronde contre Jean Charest dans Sherbrooke

La Tribune

SHERBROOKE — La remise en question des garderies à 5 \$ par le gouvernement libéral a valu hier au premier ministre Jean Charest non pas une mais deux manifestations d'hostilité.

Dans sa propre circonscription de Sherbrooke, Jean Charest a dû essuyer les foudres de gens en colère, tôt hier matin, alors qu'il se

rendait au caucus de son équipe régionale, ainsi qu'en début de soirée, lors de l'inauguration des nouveaux locaux de la Maison régionale de l'industrie (MRI).

À l'hôtel où l'attendaient depuis une heure une masse compacte de syndicalistes de la CSN, Jean Charest s'est fait interpeller par Debbie Fennety, vice-présidente du bureau du syndicat CSN des centres de la petite enfance

(CPE) pour l'Estrie. « Ne touchez pas au système de garderie à 5 \$. Vos intentions suscitent une grande inquiétude dans tout le Québec, chez les parents et les éducatrices... Prenez cela en considération, M. Charest. »

Il a été bref dans sa réplique : « Je vous ai entendus... On est en processus de préparation budgétaire et on va prendre vos doléances en considération. »

M<sup>me</sup> Fennety a dit ne pas se faire d'illusion. « Je ne m'attendais pas à plus de sa part. Mais c'est certain qu'on est déterminé à maintenir et accentuer la pression pour garder le programme des garderies à 5 \$ intact. Depuis les derniers jours, c'est le sujet de conversation universel. Les parents sont vraiment très inquiets de l'avenir. »

# TOUJOURS DES OFFRES À COUCHER DEHORS.

LA CORDÉE. TOUT POUR LE CAMPING. AU MEILLEUR PRIX.

Rég. : 169,99 \$ ▶ 50 \$ de rabais  
**119<sup>99</sup>** \$

**Sac de couchage Trestles Silkirk Marmot**  
Extérieur et intérieur en nylon / Style momie / Isolé de Polarguard HV Wave / - 9° C ▶



Rég. : 479,99 \$ ▶ 180 \$ de rabais  
**299<sup>99</sup>** \$

**Tente Tunnel Vision CV 2002 d'Eureka**  
4 à 6 personnes / 6,8 kg / 3 arceaux / 2 portes ▶



50 ANS DE PLEIN AIR!



GÉNÉREUX DE NATURE

Promotion en vigueur jusqu'au 8 juin 2003 ou jusqu'à épuisement de la marchandise. Les produits peuvent différer des modèles illustrés.

*La Presse*  
31 mai 2003

Page 8 manquante

*La Presse*  
31 mai 2003

Page 9 manquante

«*Ramasser la neige (...) dans des conditions hivernales, (est un) travail physique, qui use, tous les jours, et drôlement vite.*»

— **Jean Lapierre**  
Ex-président du Syndicat des cols bleus

«*Les requins de la finance, les champions du lobby et les chevaliers de la privatisation sont à nos portes et vont mettre le paquet pour faire main basse sur les services de la Ville et sur les propriétés publiques.*»

«*Jean Charest est un envoyé de la haute finance au service de l'extrême droite.*»

— **Michel Parent**  
Nouveau président du Syndicat des cols bleus

Dans une décision rendue mercredi, le Conseil des services essentiels reproche au Syndicat des cols bleus de Montréal de s'être livré à des actes d'intimidation. Une décision qui n'a pas surpris ceux qui déplorent la forte présence de fiers-à-bras au sein de la fameuse section locale 301. Car les cols bleus ont beau avoir remisé, cette semaine, les moyens de pression musclés, leur intense militantisme relève d'une véritable culture syndicale, qui n'est pas unique à Montréal.

## 19,50\$ l'heure à ne rien faire

FRANÇOIS CARDINAL

«QUAND TU deviens col bleu à Montréal, tu finis toujours par rentrer dans le moule. En raison d'une mauvaise gestion généralisée, le temps s'étire et les breaks sont interminables.»

Michèle (nom fictif) a «goûté» pendant cinq ans à la culture des cols bleus de l'ex-Ville de Montréal. Elle a accepté de livrer son témoignage à *La Presse*, en échange d'une promesse d'anonymat.

Horticultrice de formation, Michèle aurait aimé travailler dans son domaine. Mais, jeune recrue, elle a dû occuper tour à tour les fonctions de jardinière, d'éboueuse et de signaleuse pendant les opérations d'enlèvement de la neige. «Au départ, ça s'est bien passé, j'étais jardinière au Biodôme. C'est une classe d'employés à part, un peu boudée par les cols bleus. On ne participe pas aux coups d'éclat ou aux manifestations.»

Mais l'année suivante, elle n'a pas été rappelée. «Mon nom avait été retiré de la liste d'appel.» Cette liste, c'est le document central du «repêchage» des jardiniers de la Ville. Une activité qui se fait à huis clos, au printemps.

«C'est comme au hockey, précise-t-elle. On nomme un à un les jardiniers par ancienneté et les responsables des services décident s'ils en veulent ou non. Il y a des moutons noirs dont personne ne veut. Lorsque c'est fini, s'il reste du monde sur la liste, (...) ils sont appelés à d'autres services.»

C'est comme ça que Michèle a été affectée à la collecte des ordures. Après une entorse lombaire et un congé forcé, elle revient parmi les cols bleus, cette fois pour ramasser la neige. C'est le choc.

«Dans la salle de la voirie où se fait l'attribution des tâches régnait une animation très agressive. Il y avait des gros bras partout, des gens qui gueulaient sur les tables. J'étais convoquée là à 19 h. Mais je pouvais attendre mon tour jusqu'à une heure et demie. Et parfois, je pouvais même attendre plus d'une heure pour être finalement rapatriée dans un autre local, ailleurs en ville.»

Et vous étiez payée tout ce temps-là? «Je comprends, qu'on était payé! Et c'est aberrant! On finit par comprendre que c'est la norme: 19,50\$ l'heure pour être assis sur sa chaise. (...) J'ai même vu un gars qui *punchait* puis qui s'en retournait chez lui, seulement pour revenir *puncher* à nouveau à la fin du *shift*.»

Une fois au travail, les pauses se multipliaient. «Pendant le déneigement, on se faisait dire des fois de faire ça lentement. Parfois, on avait trois jours pour faire la job et lorsqu'on était en avance, on se faisait dire d'aller se coucher dans le parking. C'est ce qu'on comprenait quand le chef d'équipe disait «allez vous promener», vers 4h du matin. Certains en profitaient pour aller à la brasserie. (...) D'autres allaient dormir dans leur camionnette.»

Les pauses sont autant de temps d'attente qui s'ajoutent aux temps morts. Selon Michèle, les 15 minutes se transformaient en 30 minutes et les 45 minutes en heures. «Certains buvaient et s'en retournaient conduire leur camion. Moi, j'étais signaleuse. À un moment donné, j'ai même été pourchassée par un souffleur qui buvait, une caisse de bière entre les jambes. Quand je suis allée voir le contremaître, il m'a expliqué qu'il fallait le comprendre, que sa femme l'avait quitté, etc.»

Et les contremaîtres toléraient ces longues pauses? «Tout est toléré. Si des contremaîtres nous faisaient de gros yeux, ils se faisaient aussitôt remettre à leur place. Ils pouvaient se faire briser leur voiture, par exemple. Après ça, ils marchaient les fesses serrées.»

Michèle déplore ce laxisme. «Il faut l'avoir vécu. C'est quasiment une maladie contagieuse. Ça devient la façon de travailler.»

Ni le Syndicat regroupé des cols bleus ni la Ville de Montréal, invités à commenter ce témoignage, n'ont rappelé *La Presse*. Par ailleurs, un col bleu retraité a nié point par point les affirmations de Michèle, affirmant que tout cela n'est que le fruit de sa frustration.



Le 30 mars 1999, des centaines de cols bleus se réunissent devant le palais de justice de Montréal, pour manifester leur appui à leur président, Jean Lapierre, et à leur secrétaire-trésorier, Denis Maynard, tous deux condamnés à six mois de prison, provoquant plusieurs bouchons de circulation. Le tout découle des incidents datant de 1993, quand 2000 cols bleus ont pris d'assaut l'hôtel de ville et défoncé les portes à coups de bélier. Les deux hommes ont passé 29 jours à Bordeaux.

Photo ANDRÉ FORGET, archives La Presse

### COLS BLEUS

# Une culture syndicale unique

FRANÇOIS CARDINAL

ENCERCLÉ PAR une cinquantaine de cols bleus, l'homme qui tentait de réparer une piscine dans un arrondissement de l'Ouest-de-l'Île était incapable de poursuivre sa tâche. Il a dû prendre ses jambes à son cou, laissant son travail en plan.

La Ville de Montréal a relaté cet incident, cette semaine, devant le Conseil des services essentiels. Il se serait déroulé à la mi-mai, comme une trentaine d'autres «menaces faites aux entrepreneurs privés», selon les mots de l'administration.

La fusion municipale risque de découpler la force des cols bleus de Montréal, craignent les opposants du projet, qui prédisaient un gros affrontement avec la nouvelle ville dès les premières négociations. Avaient-ils raison?

«Les syndicats cols bleus ont une bonne force de frappe, dit Renaud Paquet, professeur de relations industrielles à l'Université du Québec en Outaouais. Avec les fusions municipales, il est évident que cela se trouve accentué.»

Depuis la fusion, le Syndicat des cols bleus de Montréal (SCFP, section locale 301) a gonflé ses rangs de 3983 à 6064 membres. Les risques de conflits sont d'autant plus élevés. «Au Québec, il y a une bonne corrélation entre la taille des unités syndicales et le degré de *conflictualité*», dit Reynald Bourque, professeur à l'École de relations industrielles de l'Université de Montréal.

Montréal n'est pas la seule victime du militantisme virulent des cols bleus. «C'est universel», affirme M. Paquet. À Portland comme à Vancouver, les *Blue Collar Union* sont capables de faire la pluie et le beau temps lorsque vient le temps de faire valoir leurs revendications.

«Ces syndicats ont beaucoup de cohésion interne en raison des conditions de travail similaires de tous les membres», explique M. Paquet. Cela crée de la solidarité.»

La cohésion n'explique pas tout. Les infirmières sont elles aussi solidaires, mais elles ne défoncent pas

les portes de l'hôpital pour autant. «C'est un des aspects, mais il y en a d'autres», précise Jean-Marc Piotte, professeur de science politique à l'UQAM.

Il constate que les syndicats des secteurs public et parapublic, jadis puissants, sont aujourd'hui plutôt faibles. Idem pour le secteur de la construction, où, depuis la commission Cliche, les moyens de pression musclés ont été relégués au rang de souvenirs. Les cols bleus, eux, n'ont pas faibli.

«L'État a réussi, avec la loi sur les services essentiels, à réguler le droit de grève dans le secteur public. Cela a été d'autant plus facile pour le gouvernement qu'il est à la fois le négociateur et le législateur, qui peut imposer des lois spéciales. Or, au municipal, jamais l'État n'a osé passer une loi obligeant le retour au travail.»

Pourquoi? Parce qu'il craint de créer un précédent qui l'obligerait à s'immiscer dans toutes les négociations municipales au Québec, affirme M. Piotte. Autre élément expliquant la puissance des cols bleus: «La très grande majorité des cols bleus relèvent de la FTQ (Fédération des travailleurs du Québec), un syndicat très puissant auquel le gouvernement a toujours fait très attention.»

#### Démagogie

Les pratiques syndicales des cols bleus ont aussi d'autres fondements, croit M. Piotte. «Les cols bleus, qui proviennent du milieu ouvrier, ont toujours utilisé davantage les bras que les cols blancs, qui, eux, préfèrent le verbe au combat.»

M. Paquet note que cette façon de faire se rapproche des moyens de pression qui ont déjà eu cours dans le milieu de la construction. «Au niveau municipal, renchérit Reynald Bourque, on se retrouve avec un syndicat de cols bleus qui a des pratiques semblables à ce qu'on peut trouver dans le secteur privé. Il ne faut pas oublier que les cols bleus sont souvent issus du secteur de la construction. Ils ont une culture syndicale proche de ce secteur.»

Ajoutons à cela qu'ils prônent le «syndicalisme de combat» qui avait cours dans les années 70, et nous obtenons un cocktail explosif. «Les cols bleus utilisent tout ce que la loi leur permet et même plus, observe M. Piotte. Ils essaient de pousser au maximum les limites de la légalité.»

Et tout cela se poursuivra tant et aussi longtemps qu'une loi draconienne ne viendra pas briser cette culture axée sur les actions musclées, prévoient les experts.

#### Une solution?

Les administrations ayant réussi à gérer leurs cols bleus de façon originale sont rares. Mais il y a l'Indianapolis, capitale de l'Indiana. Durant les années 90, Stephen Goldsmith s'y est fait élire maire en promettant de diminuer la taille de l'administration. Cela lui permettait de s'attaquer au dossier le plus chaud, celui qui est au coeur de toutes les revendications des cols bleus: la sous-traitance.

Il a réussi à créer un marché libre où les cols bleus sont au même rang que les entrepreneurs privés. La Ville veut procéder à la collecte d'ordures? Elle lance un appel d'offres et les employés municipaux doivent soumissionner comme toute autre entreprise.

Résultat: le nombre de cadres des cols bleus est passé de 32 à 14 pour 92 employés, et le travail se faisait soudainement plus vite malgré un personnel réduit. Certains services ont été privatisés, le nombre d'employés a diminué du tiers et les réserves financières de la Ville ont connu un bond sans précédent.

Au Québec, une telle pratique a déjà été tentée à Sept-Îles pour le ramassage de la neige, rappelle Claude Hétu, directeur adjoint du Syndicat canadien de la fonction publique. «Nous étions entre 35 000 \$ et 50 000 \$ plus bas que le plus bas soumissionnaire», souligne-t-il.

Et si on systématisait le modèle dans les municipalités québécoises? «On ne va pas soumissionner pour nos propres jobs! proteste M. Hétu. Il y a tout de même des limites à ne pas dépasser.»

> **4 janvier 1943**: Le Syndicat des employés de la Cité de Montréal obtient ses lettres patentes. Composé de 450 membres à l'origine, il perd graduellement ses appuis. Quelques mois plus tard, l'écrasante majorité des employés de Montréal choisissent de se joindre à la Fraternité canadienne, affiliée au Congrès canadien du travail. Le 4 mai, les Montréalais font officiellement partie de la Fraternité canadienne des employés municipaux, section locale 1.

> **20 août 1943**: Début d'une grève de cinq jours. Au retour, les employés obtiennent la reconnaissance de leur syndicat et la mise sur pied d'une commission d'arbitrage pour différents litiges. La première convention collective établit la semaine de travail à 44 heures.

> **21 avril 1946**: Première convention négociée et signée entre la Ville et ses cols bleus.

> **Décembre 1956**: L'administration Drapeau annonce la mise à pied de 230 employés. S'amorce une longue bataille pendant laquelle la Fraternité fait appel à l'opinion publique et contribue à la défaite de l'équipe Drapeau.

> **Juin 1963**: Fusion de l'Union nationale des employés publics (UNEP) et de l'Union nationale des employés de services publics (UNESP), qui deviennent le Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP). La Fraternité montréalaise devient la section locale 301 du SCFP.

> **Février 1972**: Création de la Communauté urbaine de Montréal. Les cols bleus débraient. Trois jours plus tard, une injonction leur interdit de faire la grève pendant 90 jours. À l'échéance, les cols bleus refont la grève: elle durera cinq semaines.

> **1980**: Conflit entre la Ville et la CUM, d'une part, et les cols bleus, d'autre part. Québec adopte une loi spéciale forçant le retour au travail et la nomination d'un arbitre.

> **Entre 1984 et 1987**: Négociations houleuses pendant lesquelles la section locale 301 fera la grève pendant cinq semaines. À l'issue de cet affrontement, les cols bleus obtiennent un gain inestimable: l'administration Doré leur accorde un plancher d'emplois de 4061 personnes.

> **21 mars 1985**: Jean Lapierre devient président du Syndicat des cols bleus de Montréal. Son mandat sera renouvelé à six reprises.

**1991**: Deux cols bleus sont reconnus coupables d'avoir allumé un incendie dans un conteneur à déchets à l'incinérateur des Carrières. Un incendie détruit la voiture d'un cadre du Biodôme. Quatre cols bleus mettent le feu à deux guérites du Jardin botanique pendant la négociation de leur convention collective. Une quarantaine de cols bleus écoperont de suspensions pour mauvaise conduite.

> **1er juin 1993**: Six cols bleus s'en prennent physiquement à un contremaître et sont accusés d'enlèvement, de séquestration et de voies de fait graves. Cette année-là, la Ville recense 57 incidents liés aux tensions dans les relations du travail.

> **13 septembre 1993**: 2000 cols bleus prennent d'assaut l'hôtel de ville et défoncent les portes à coups de bélier pendant que les élus votent un gel salarial. En 1999, le président, Jean Lapierre, et le secrétaire-trésorier, Denis Maynard, sont condamnés à six mois de prison. Ils passeront 29 jours à Bordeaux.

> **Décembre 1996**: Après trois années d'affrontements, les cols bleus signent avec l'administration Bourque une convention collective qui leur accorde la semaine de quatre jours.

> **30 avril 2001**: Les cols bleus de Montréal concluent avec la Ville une entente de principe qui leur accorde 2 % d'augmentation.

> **Janvier 2002**: La section locale 301 devient le représentant syndical de tous les cols bleus de l'île, délogant notamment la dizaine de syndicats affiliés à d'autres centrales que le SCFP.

Sources: www.scfp301.qc.ca, La Presse

## YVES BOISVERT

yboisbver@lapresse.ca

## C'est moins la guerre, pas encore la paix

Vu qu'ils avaient commencé une guerre sans excuse, qu'est-ce qui a poussé les cols bleus à cette drôle de paix, ou disons cette trêve avec la Ville ?

Le conseil des services essentiels, direz-vous. Il pèse maintenant sur le sympathique syndicat une ordonnance. S'ils continuent, il y aura des conséquences. Il y a aussi les enquêtes criminelles qui commencent à aboutir. La loi s'est donc rappelée à leur bon souvenir.

Mais il y a plus. Il y a eu des pressions à l'interne, du côté du président de la FTQ, pour faire cesser les conneries. Quelqu'un quelque part a fait comprendre au bureau syndical que ça ne pourrait pas continuer tout le temps ainsi. Cette fois-ci, en plus de la qualité de vie dans cette ville, il y a un enjeu politique sans précédent : l'existence même de la nouvelle ville.

Ne soyons pas dupes de l'émotion des arrondissements. Les menaces étaient réelles, l'intimidation aucunement fabriquée. Mais cette plaie tombée sur les entrepreneurs privés et ceux qui essayaient de travailler pour eux était aussi un cadeau politique formidable pour les arrondissements défusionnistes.

Moins il y a de fleurs cet été à Mont-Royal, plus le scénario de la défusion,

fantaisiste il y a six mois seulement, devient réaliste. Peter Trent, ancien maire de Westmount, en a assez de dire « je vous l'avais



bien dit ». Vous vouliez savoir pourquoi j'étais contre la fusion ? Voilà. Vous le savez maintenant. Vous l'avez devant les yeux.

Essayez de dire à un défusionniste que cette ville peut fonctionner quand le maire est incapable de faire décaper les camions de pompiers verts (un danger public) depuis deux mois et que les cols bleus empêchent les entrepreneurs de travailler. C'est foutu.

■ ■ ■

Parfait, le calme est donc revenu. Ce n'est plus tout à fait la guerre. Mais ce n'est pas la paix encore. Les vraies négociations commencent.

Le cas n'est pas réglé pour autant. Montréal a accepté trop longtemps la terreur et l'intimidation dans les relations de travail. Il n'y a dans le Québec des 25 dernières années aucun autre exemple de syndicalisme de fiers-à-bras qui dure et qui perdure dans la plus exquise impunité.

Il reste encore à l'administration Tremblay de montrer clairement que l'ancien temps est

terminé. Il reste à dire : ils ne passeront pas. Pas comme ça.

Les villes se plaignent de ne pas avoir le droit de mettre en lock-out les employés municipaux. Elles se disent

désavantagées dans les négociations avec leurs employés.

C'est un peu facile. Le droit de mettre les cols bleus en lock-out ne réglerait rien. Ce qu'on leur reproche est totalement en dehors du droit du travail. C'est précisément d'agir illégalement, voire criminellement depuis 15 ans. Ils ont allumé de petits incendies dans des terrains municipaux. Ils ont vandalisé des installations municipales. Ils ont intimidé des cadres. Ils ont défoncé les portes de l'hôtel de ville avec un bélier. Ils ont utilisé l'équipement municipal pour bloquer la ville.

Les preuves sont abondantes d'un *pattern* syndical historique. Des cadres du syndicat ont été accusés et condamnés en chambre criminelle de la Cour du Québec. On nous dira ensuite que ces déplorables « débordements » sont le fait de quelques têtes brûlées ?

Elle est bien bonne.

Essayez, juste pour voir, de défoncer la porte de l'entreprise où vous travaillez.

Partez en prison pour six mois, et tenez de revenir au travail ensuite.

Bonne chance.

À Montréal, des gens ont fait ça. Le président du syndicat a été condamné pour avoir incité des gens à le faire. Et il n'a pas perdu son emploi. Il a pris sa retraite cette année. Qu'importe : les méthodes sont bien implantées, on voit ça ce printemps.

Il ne suffit donc pas au maire Gérard Tremblay de signer une vraie paix syndicale avec les cols bleus. Il lui reste à faire passer le message archiclaire qui aurait dû être envoyé il y a longtemps déjà : les réserves de tolérance sont épuisées. C'est fini les folies.

Il y a eu, par le passé, des syndicats poursuivis. Et condamnés à des sommes importantes pour avoir agi illégalement. Dans de telles conditions, la centrale à laquelle le syndicat appartient pourrait avoir à casquer éventuellement. Et ça, si les cols bleus ne le comprennent pas, ceux à qui ils sont associés le comprennent.

Tant mieux pour la trêve. Mais rien n'est réglé. Il ne manque pas seulement une convention collective. Il manque l'assurance que quand viendra le temps de négocier la prochaine, les règles du jeu auront changé.

Il reste à dire et à prouver qu'on a changé de siècle.

## Charkaoui reste sous les verrous

Accusé de terrorisme, il saura au début du mois de juillet s'il peut recouvrer la liberté pendant son procès

RAYMOND GERVAIS

ON NE SAURA pas avant le 2 ou le 3 juillet prochain si Adil Charkaoui, 29 ans, cet homme d'origine marocaine arrêté le 21 mai dernier à Montréal et soupçonné d'avoir des liens avec le réseau terroriste Al-Qaeda, pourra reprendre sa liberté durant son procès.

Menotté et encadré par deux policiers de la Gendarmerie royale du Canada, Charkaoui a comparu hier devant le juge Simon Noël, de la Cour fédérale, à Montréal. Même si le juge et les trois avocats représentant le gouvernement étaient prêts à procéder dès la semaine prochaine, les deux avocats de la défense ont demandé au juge de reporter l'audience au début du mois de juillet, question de bien préparer la défense de leur client.

M<sup>e</sup> Roco Galatim, qui assure la défense de Charkaoui avec M<sup>e</sup> Johanne Doyon, a expliqué à la cour que ce délai était essentiel pour faire un bon travail. Et cela, même si son client doit demeurer incarcéré jusqu'à cette date.

La défense a l'intention de faire entendre des témoins et de présen-

ter des arguments afin de convaincre le tribunal de libérer l'accusé pendant la durée du procès, qui risque d'être long. Si le juge Noël décide que Charkaoui doit demeurer détenu, la défense a l'intention d'invoquer la Charte canadienne des droits et libertés et de se rendre jusqu'en Cour suprême du Canada si nécessaire.

Rappelons que le Service canadien du renseignement de sécurité (SCRS) désire obtenir l'expulsion de Charkaoui, jugeant que sa présence au pays représente une menace pour la sécurité du Canada et de ses habitants. Le SCRS qualifie Charkaoui d'« agent dormant » de ben Laden, pouvant être activé à tout moment.

Charkaoui est présentement détenu en vertu d'un certificat de sécurité signé par le solliciteur général du Canada ainsi que par le minis-

tre de la Citoyenneté et de l'Immigration. Cette procédure exceptionnelle permet au gouvernement d'expulser les personnes n'ayant pas la citoyenneté canadienne et qui sont considérées comme des menaces pour la sécurité nationale.

Pour M<sup>e</sup> Galati et M<sup>e</sup> Doyon, pas question de s'engager dans un débat sur le fond avant d'avoir obtenu la preuve détenue par le ministère de l'Immigration. Cette preuve est gardée sous scellé par la Cour fédérale, conformément à la Loi sur la sécurité nationale.

Hier matin, près d'une dizaine de supporteurs de Charkaoui se sont présentées devant les bureaux de la Cour fédérale afin de protester contre sa détention.

Selon une partie de la preuve publique détenue par le SCRS, Charkaoui maintient des contacts avec différentes personnes considérées comme des terroristes. Dans une entrevue avec un employé du SCRS, Charkaoui a admis avoir fréquenté Abousofiane Abdelrazik au début de l'été 2001. Ce dernier est considéré par les services judiciaires français comme un « important activiste du Jihad international et proche d'Abou Zoubeida ».

Charkaoui connaîtrait aussi Samir Ait Mohamed, arrêté à Montréal le 28 juillet 2001. Ce dernier est détenu à Vancouver dans l'attente d'une audience relative à une demande d'extradition vers les États-Unis. Charkaoui entretenait notamment des liens avec Abdellah Ouzghar, condamné *in absentia* à cinq ans de prison en France pour sa participation à une association de malfaiteurs en vue de la préparation d'un acte terroriste, de complicité de faux et d'usage de faux.

## Jean-Guy Boilard sera juge surnuméraire

RAYMOND GERVAIS

LE JUGE Jean-Guy Boilard, qui s'était retiré avec fracas l'été dernier du grand procès des Hells Angels qu'il présidait, siégera dorénavant comme juge surnuméraire de la Cour supérieure du Québec. C'est le ministre fédéral de la Justice, Martin Cauchon, qui en a fait l'annonce cette semaine. Le juge Boilard avait d'abord démissionné de ses fonctions de juge, avant de revenir sur sa décision et de choisir de devenir juge surnuméraire. Le magistrat siégera dorénavant moins

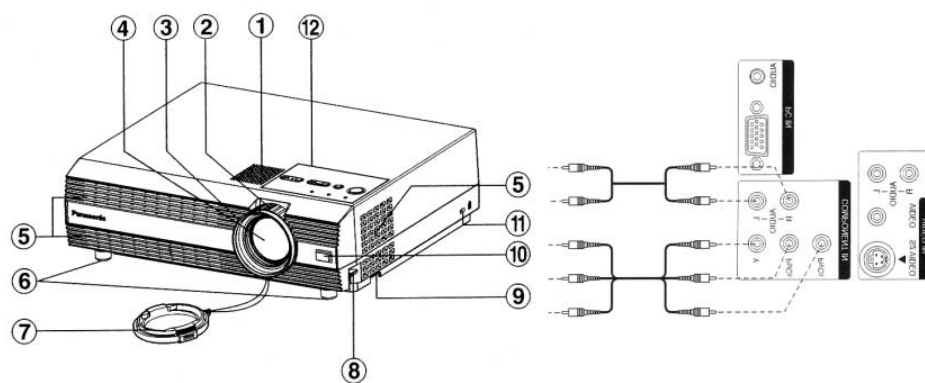
souvent que ses collègues à plein temps. Le juge Boilard, âgé de 64 ans, avait décidé de quitter ses fonctions à la suite d'un blâme du Conseil canadien de la magistrature à son endroit rendu à la suite d'une autre affaire similaire qu'il avait présidé. Le magistrat n'est toutefois pas au bout de ses peines, puisque le procureur général du Québec avait porté plainte contre le juge devant le même Conseil de la magistrature pour avoir abandonné le procès des 17 motards. Le Comité d'enquête du Conseil doit reprendre son enquête sur le juge sous

**Bovet**  
POUR HOMMES DE TOUTES TAILLES  
Chaussures d'été

Très légères, brun tabac et noir, grandeur 7 à 15. Prix rég.: 70\$

**SPÉCIAL 44<sup>99</sup>**

• MONTRÉAL: 4475, boul. Métropolitain Est - Galeries d'Anjou • CENTRE-VILLE: Complexe Desjardins  
• OUEST: Centre Rockland - Fairview Pointe-Claire • RIVE-SUD: Promenades St-Bruno - Mail Champlain, Brossard  
• LAVAL: Carrefour Laval • RIVE-NORD: Place Rosemère • REPENTIGNY: Galeries Rive-Nord  
• JOLIETTE: Galeries Joliette • QUÉBEC: Place Sainte-Foy (Espace Nord) - Galeries de la Capitale



## ÇA VOUS APPRENDRA !

La maternelle des projecteurs  
Séminaire gratuit »» Samedi 07 juin, 10 h  
Places limitées. Inscription: (514) 254-6041

\*\*\* PROJECTEURS À PARTIR DE 3000 \$ \*\*\*

LE SRAS

# Le pire est peut-être passé, malgré un trentième décès

Une spécialiste croit cependant que le virus pourrait rester latent chez des personnes sans symptômes

Agence France-Presse

**TORONTO** – Les autorités sanitaires canadiennes espéraient hier que le pire de la deuxième vague de l'épidémie de syndrome respiratoire aigu sévère (SRAS) dans la région de Toronto était derrière eux, même si un trentième malade a succombé à la maladie.

L'homme de 57 ans, qui avait été contaminé dans un des quatre hôpitaux de la métropole touchés par le virus, est le quatrième patient à mourir depuis la résurgence de la pneumonie atypique dans la ville, en mai.

L'ambiance n'est pourtant pas à la panique dans la capitale financière du pays. « Notre impression, c'est que la vague est dernière nous », estimait jeudi soir le docteur Donald Low, chef microbiologiste à l'hôpital Mount Sinai.

Hier, sur la chaîne CTV, son confrère Richard Schabas, de l'hôpital York Central, abondait dans son sens : « L'idée communément admise est que la période maximale de risque s'est située entre le 15 et le 20 mai, et nous avons maintenant 9 à 10 jours de passés, pratiquement une période complète d'incubation du SRAS », a-t-il expliqué. « Théoriquement, nous devrions avoir vu le maximum de ces cas », a-t-il estimé.

En attendant, les chiffres ne cessent de grimper au Canada, qui de-

meure le pays le plus touché par l'épidémie de pneumonie atypique hors d'Asie.

Hier, 43 patients, considérés comme des cas probables étaient hospitalisés ou soignés à domicile, contre 29 jeudi, et 14 d'entre eux se trouvaient dans un état critique.

À ces cas probables s'ajoutent également 13 malades considérés comme des cas suspects de SRAS à Toronto. La pneumonie atypique s'étendait aussi à Ottawa, où un cas suspect était recensé hier et à la Colombie-Britannique, qui comptait deux cas suspects.

En plus des cas suspects et probables, 149 personnes présentaient les symptômes de la maladie et étaient en observation. « Je crois qu'un bon nombre d'entre elles finiront par devenir des cas suspects

ou probables », a affirmé le Dr Donald Low.

Alors que Toronto croyait avoir jugulé complètement la maladie à la mi-mai, le virus a repris de plus belle la semaine dernière, contraignant à la mise en isolement de plus de 7000 personnes dans la région.

« Même quand vous réussissez à prendre le contrôle, il suffit d'un cas pour tout relancer », déplorait hier James Young, commissaire à la sécurité publique, dans une conférence de presse.

C'est un nonagénaire, décédé début mai de la pneumonie atypique alors que les médecins croyaient alors qu'il souffrait d'une pneumonie post-opératoire, qui a contribué à propager à nouveau le virus en milieu hospitalier.

Cet hiver, c'était une vieille

dame ayant séjourné à l'hôtel Metropole de Hong Kong qui avait ramené la maladie au Canada, contaminant ses proches avant de s'éteindre le 5 mars.

Avec la réapparition du SRAS, l'Organisation mondiale de la santé (OMS) a replacé depuis lundi Toronto sur la liste des régions où le virus est présent mais pas sur celle des destinations à éviter.

Une hypothèse inquiétante venait un peu tempérer l'optimisme ambiant : selon le Dr Barbara Medderski, spécialiste des maladies infectieuses à l'hôpital North York, le virus pourrait rester latent chez des personnes sans symptômes. Son équipe en a déjà la preuve clinique, avec des personnes qui ont contracté le SRAS sans avoir été malades.

ON CÉLÈBRE NOTRE  10<sup>e</sup> ANNIVERSAIRE

# RÉNO DÉPÔT<sup>®</sup>

Personne en a autant

## EN STOCK... PERSONNE!

**14 SUCCURSALES!**

- ANJOU
- BEAUPORT
- BROSSARD
- HULL
- LASALLE
- LAVAL
- MARCHÉ CENTRAL
- N. D. G
- POINTE-CLAIRE
- QUÉBEC
- ROSEMÈRE
- SHERBROOKE
- STE-DOROTHÉE
- ST-HUBERT



**3.78 L**

**POUR TOUTES LES SURFACES!**

**29<sup>51</sup>**

219110.378 (267798)

**TEINTURE OPAQUE À L'ALKYDE**

Facile à appliquer. Couvre bien. Résiste à la moisissure. Choix de couleurs.



**3.78 L**

**TEINTURE À L'HUILE SEMI-TRANSPARENT D'EXT.**

Clair, blanc, séquoia, brun oxford ou cèdre.

**16<sup>83</sup>**

2900.013 (255901)

**OUVERT :**

- LUN. AU VEN. DE 8 H À 21 H
- SAM. DE 8 H À 17 H
- DIM. DE 8 H À 17 H

Si jamais vous trouvez un article identique à plus bas prix ailleurs, que nous pouvons vérifier, nous vous l'offrons au même prix que notre concurrent, moins

**10% SUR-LE-CHAMP... GARANTI!**

En raison des fluctuations du marché, les prix peuvent varier après le 5 juin 2003. Nous nous réservons le droit de limiter les quantités à un nombre raisonnable, pour nos clients entrepreneurs comme pour le grand public. Nous nous efforçons de faire une publicité juste et véridique. Par ailleurs, une erreur humaine ou mécanique pourrait survenir. Dans un tel cas, nous ferons tout ce qui est en notre pouvoir pour satisfaire notre clientèle. Nos prix ne comprennent pas la TPS ni la TVQ. Notre garantie de prix imbattables, avec 10 % de moins sur-le-champ, ne s'applique pas aux soldes de liquidation, de fin de saison et de faillite de nos concurrents. Certains produits peuvent différer des illustrations. © Réno-Dépôt inc. 2003.



**3.78 L**

**29<sup>98</sup>**

2235033.78 (263334)

**TEINTURE OPAQUE AU LATEX ACRYLIQUE**

Pour patios, clôtures et parements. Couvre bien. Sèche rapidement. Choix de couleurs.



**3.79 L**

**24<sup>98</sup>**

40001C (273506)

**TEINTURE IMPERMÉABILISANTE D'EXT. À L'ALKYDE**

Pénétrante. Finis clair, cèdre ou vert.



**3.78 L**

**49<sup>98</sup>**

2187753.78 (283345)

**TEINTURE TRANSLUCIDE D'EXT. POUR BOIS**

Pour patios, clôtures et revêtements dans tous les types de bois.



**3.78 L**

**23<sup>75</sup>**

777154.378 (267811)

**PROTECTEUR POUR BOIS D'EXT.**

Hydrofuge. Résiste aux rayons UV, à la décoloration et à la moisissure. Riche fini mat satiné semi-transparent. Choix de couleurs.



**3.79 L**

**29<sup>97</sup>**

21001C (155127)

**TEINTURE OPAQUE POUR PATIOS**

Latex 100% acrylique. Excellente adhésion et durabilité. Résiste à la décoloration. Se nettoie à l'eau. Choix de couleurs.



**3.78 L**

**16<sup>83</sup>**

2500.013 (255906)

**TRAITEMENT À L'HUILE POUR CÈDRE**

Idéal pour terrasses, clôtures et revêtements.

CELUI QUI FAIT BAISSER LE COÛT DE LA RÉNOVATION DEPUIS **10 ANS!**

**PLUS**



*Malibu de Chevrolet.  
Prix de la meilleure qualité initiale*



*Suburban de Chevrolet.  
Prix de la meilleure qualité initiale*

**DE PRIX**

**ÇA VEUT DIRE**

**PLUS POUR NOUS,**

**MAIS ENCORE**



**BIEN PLUS**

**POUR VOUS.**



Est-ce le prix en soi, la reconnaissance du public ou la fierté d'avoir bien fait notre travail ? La qualité Chevrolet a une fois de plus été reconnue en 2003 lors de l'étude de J.D. Power and Associates sur la qualité initiale<sup>SM</sup>. La Malibu de Chevrolet a reçu « la plus haute cote pour la qualité initiale dans la catégorie des intermédiaires d'entrée de gamme aux É.-U. » et le Suburban de Chevrolet a reçu « la plus haute cote pour la qualité initiale dans la catégorie des gros véhicules utilitaires sport aux É.-U. » dans le cadre de l'étude de J.D. Power and Associates sur la qualité initiale<sup>SM</sup>. De notre côté, nous sommes bien contents d'ajouter ces trophées à notre collection. Mais au bout du compte, ce sont nos clients qui en profitent le plus.



**CHEVROLET**

# Forum

## La Presse

ANDRÉ DESMARAIS > Président du conseil d'administration  
GUY CREVIER > Président et éditeur  
PHILIPPE CANTIN > Vice-président à l'information et éditeur adjoint  
ÉRIC TROTTIER > Directeur de l'information ANDRÉ PRATTE > Éditorialiste en chef

## Là où ça fait mal



ANDRÉ PRATTE  
apratte@lapresse.ca

Les rumeurs de fortes compressions dans les dépenses du gouvernement du Québec ont provoqué une levée de boucliers préventive comme on en a rarement vue. À écouter tous ces lobbys, il ne faudrait toucher d'aucune façon aux budgets des garderies, de l'aide sociale, du logement, des infrastructures routières, du transport en commun, du développement régional, de la culture... tout en augmentant, bien sûr, les budgets des réseaux de la santé et de l'éducation.

Le 14 avril, ça vous dit quelque chose ? Le 14 avril 2003, 46 % des Québécois ont voté pour le Parti libéral du Québec, parti dont la plateforme électorale, publiée plusieurs mois auparavant, promettait noir sur blanc de « recentrer le rôle de l'État sur ses missions premières », ce qui allait se traduire par le gel des budgets de tous les ministères, sauf la Santé et l'Éducation, donc « une réduction réelle de plus de 10 % ».

Un autre 18 % de Québécois a voté pour l'ADQ, qui proposait des coupes encore plus draconiennes dans les budgets gouvernementaux. Cela fait six Québécois sur dix qui ont voté pour une révision en profondeur du rôle du gouvernement. Or, à entendre les hauts cris poussés ces jours-ci, on a l'impression que la campagne électorale n'a pas eu lieu. Que tous les groupes de pression du Québec rêvent déjà du retour au pouvoir du bon vieux (et tellement généreux !) Parti québécois. Pour mémoire, le PQ a obtenu 33 % du vote le 14 avril.

La logique de tous ceux qui s'indignent, c'est que tous ces services sont essentiels. Que si on a le malheur de réduire le budget de tel programme de quelques millions, ou de faire payer les bénéficiaires un peu plus, l'État providence québécois va s'écrouler. Le problème que tous ces gens refusent de voir,

c'est que le Québec n'a pas les moyens de se payer tout cet appareillage. C'est leur aveuglement qui menace l'édifice, pas les compressions.

La fragilité de la situation financière du gouvernement n'a jamais été aussi clairement démontrée qu'au cours des deux ou trois dernières années. Alors que la province vivait une période de croissance économique exceptionnelle, Québec a eu toutes les misères du monde à boucler son budget. Imaginez lorsqu'arrivera la prochaine récession !

L'autre argument qu'on entend souvent ces jours-ci, c'est que telle ou telle compression produira seulement des « économies de bout de chandelles ». Cela en dit long sur la mentalité dépensière qui s'est installée chez nous : 20 millions, 40 millions, ce ne sont pas des bouts de chandelles.

Il faut rappeler que tous ces programmes qui nous sont si chers sont également... très chers, dans l'autre sens du mot. On peut bien dire, par exemple, qu'il ne faut d'aucune façon remettre en cause l'universalité des garderies à 5 \$. Mais est-on conscient que ce programme coûte plus d'un milliard par an, montant qui

est appelé à augmenter sensiblement au cours des prochaines années ?

Et puis il y a la dette, qui sous le gouvernement du Parti québécois a continué d'augmenter silencieusement, et qui nous coûtera cette année plus de 8,2 milliards. L'équivalent de 40 % du budget du ministère de la Santé versé dans les poches de nos créanciers !

Il est donc clair qu'il faut mettre de l'ordre dans tout ça, non seulement pour boucler le budget de cette année, mais pour assainir à long terme les finances publiques. Le mandat obtenu le 14 avril ne donne pas au gouvernement libéral l'autorisation de couper n'importe comment n'importe où. Il doit agir de manière modérée, ordonnée et transparente. Ce mandat ne le dispense pas non plus — au contraire, c'est l'objectif ultime de l'exercice — de chercher à améliorer les services publics essentiels : santé, éducation, soutien aux personnes les plus démunies.

Pendant, des choix devront être faits. Et, comme c'est souvent le cas lorsqu'il faut choisir, ça va faire mal.

## Le beurre et l'argent du beurre



MICHÈLE OUIMET  
michele.ouimet@lapresse.ca

Lorsque Peter Yeomans, bras droit du maire Gerald Tremblay, a acheté l'Île Dorval avec une poignée de résidents, histoire de s'assurer que la nouvelle Ville ne mettrait pas ses patentes sur ce joyau, il avait soulevé une vague d'indignation.

À la veille des fusions, les 74 propriétaires de chalet, dont M. Yeomans, avaient acheté l'île via une corporation privée. Parmi les acheteurs, on retrouvait l'ex-mairesse de l'Île et la plupart de ses conseillers... qui étaient aussi les vendeurs. Ils ont mis le grappin sur l'île à un prix défiant toute concurrence : 25 000 \$ alors qu'elle était évaluée à 664 491 \$. Pourquoi se gêner.

L'île a donc échappé à la juridiction de la Ville. Pourtant, M. Yeomans est non seulement un élu de cette Ville, en qui, visiblement, il n'a pas confiance, mais il est aussi membre du comité exécutif. Il fait donc partie du cercle restreint du pouvoir.

L'ex-ministre des Affaires municipales, André Boisclair, avait décidé de contester la transaction. Appropriation illégale du bien public, avait-il dit. L'affaire est toujours devant les tribunaux.

M. Yeomans vient d'ajouter un nouveau chapitre à cette saga. Récemment, *Le Devoir* dévoilait que la Ville de Montréal allait payer un demi million pour acheminer l'eau potable sur l'Île. Pourtant, les

Montréalais n'ont pas le droit d'y mettre l'ombre d'un petit orteil sauf s'ils sont invités.

C'est le conseil d'arrondissement de Dorval qui a donné le feu vert à l'installation de l'eau potable. M. Yeomans est président de cet arrondissement. Lorsque les conseillers ont discuté de cette question la première fois, M. Yeomans s'est retiré pour éviter de se placer en conflit d'intérêts. Par la suite, lorsque le conseil en a de nouveau discuté, il a pris part aux délibérations. Était-il en conflit d'intérêts ? Peut-être.

Seul l'article 361 de la Loi sur les élections et les référendums encadre ce type de problème. Il prévoit qu'un conseiller qui a un intérêt doit le déclarer et s'abstenir de prendre part aux discussions et de voter. Même si la Ville de Montréal existe depuis un an et demi, elle ne s'est toujours pas dotée d'un code d'éthique.

Ce n'est pas l'insignifiant article 361 — qui dit, en gros, oui, oui, vous pouvez être en conflit d'intérêts jusqu'au trognon en autant que vous le déclariez — qui va donner un vernis de respectabilité aux entourloupettes de M. Yeomans.

Comment M. Yeomans ose-t-il demander aux Montréalais de payer pour acheminer l'eau à une poignée de villégiateurs qui se sont appropriés cavalièrement un bien public, surtout dans un contexte budgétaire serré où chaque sou compte ? Comment expliquer le silence du maire Tremblay qui n'a même pas rappelé M. Yeomans à l'ordre ?

La loi précise qu'un aqueduc ne peut pas être privatisé. Fort bien. Montréal n'a qu'à être propriétaire du système d'alimentation d'eau. Mais la facture d'un demi million, elle, doit être payée par les 74 propriétaires de l'île.

## PARTICIPATION DU CANADA AU BOUCLIER ANTIMISSILE



Serge.Chapleau@lapresse.ca

Droits réservés

## LA BOÎTE AUX LETTRES

### Julie Boulet: une bonne décision?

ALORS QUE la réputation de nos politiciens est toujours au plus bas, il est quand même heureux que la ministre et députée de Laviolette, Julie Boulet, ait pris la décision de remettre sa démission. Même si l'offense peut sembler anodine, nul n'est au dessus des lois ! Et lorsqu'on prétend être prêt à voter des lois on se doit de respecter celles déjà en vigueur. Quant au PQ, qu'il ne se réjouisse pas trop rapidement de cette « victoire ». D'autant plus que sa « bonne gestion » est mise en doute depuis le 14 avril dernier. Bernard Landry devrait adopter un profil bas et cesser de se comporter comme s'il était toujours premier ministre !

PIERRE MORIN  
Joliette

### Bon débarras...

BON DÉBARRAS... Les libéraux ayant commencé leur mandat dans le mensonge et la fourberie avec l'invention du faux déficit, ce serait intéressant de reprendre les élections avec tout ce qu'on sait maintenant. Ce gouvernement ne sera jamais capable de finir son mandat. J'en suis persuadé.

FRANCIS BERNARD

### Qui y perd ?

EXCÈS DE vertu ? Assurément. Disproportion entre le geste et les conséquences ? Assurément. Remise en question exagérée ? Assurément.

Qui y perd ? Tous les Québécois, mais surtout ceux qui



Julie Boulet

ont embouché les trompettes pour stigmatiser une pharmacienne qui voulait consacrer quelques années de sa vie au service de son parti et de ses concitoyens.

Qui perd davantage ? La démocratie qui, une fois de plus, se voit bafouée par une partie de ceux que nous avons élus pour la servir.

Julie Boulet, nous sommes très nombreux à regretter votre départ et nous nous souviendrons longtemps des responsables de votre démission.

ANDRÉ GASCON

### Pas le choix

COMME ministre de la Santé dans un gouvernement qui se proclame voué à établir la droiture, elle n'avait pas le choix. (Dommage, au fédéral on l'aurait nommée ambassadrice.)

JEAN-GUY MONTPETIT

### Une offense mineure

JE CONSIDÈRE comme une offense très mineure le cadeau que M<sup>me</sup> Boulet a obtenu des compagnies pharmaceutiques et je ne vois pas de quoi en faire un tel plat. Presque tous les pharmaciens-propriétaires du Québec ont probablement reçu de tels cadeaux. Par contre, le contrat blindé octroyé à Claude Blanchet, lorsqu'on considère qu'il est le mari de Pauline Marois, est infiniment pire et sent même le favoritisme à plein nez, peu importe les compétences qu'avait M. Blanchet pour occuper de telles fonctions. À ce que je sache, on n'a jamais demandé la démission de M<sup>me</sup> Marois ni de M. Bernard Landry pour cette nomination. C'est comme on dit : deux poids, deux mesures.

PIERRE-A. NADEAU

## Les propos de Jean Chrétien

DEPUIS QUELQUES jours nous pouvons lire dans *La Presse* des commentaires de Jean Chrétien qui, s'ils semblent péjoratifs à l'égard des États-Unis, n'en demeurent pas moins réalistes et, j'ose l'espérer, le reflet de la culture canadienne et québécoise : contre la peine de mort, libre-choix à l'avortement, ouverture d'esprit, terre d'accueil...

Depuis que le Canada a refusé de participer à la coalition contre l'Irak, nous avons eu droit à des commentaires plus que désobligeants de l'ambassadeur américain à Ottawa, à des menaces à peine voilées de porte-parole de la Maison-Blanche et une attitude franchement infantile de hauts dirigeants américains. Nous avons également été les témoins privilégiés d'attitudes hostiles, hideuses, racistes et ce fortement encouragées par les médias et le gouvernement américain à l'égard d'autres pays opposés à la guerre. Jean Chrétien, malgré sa franchise, reste respectueux de son voisin. Elle est rafraîchissante la fin de piste de notre premier mi-

nistre mais pitoyable celle de l'opposition et de quelques libéraux qui le qualifient d'irresponsable et même de stupide au nom du fait qu'il brouille encore plus des relations tendues entre les deux pays.

JULIE MAINVILLE  
Longueuil

### Jean Chrétien doit partir au plus vite

ASSEZ, C'EST ASSEZ, que Jean Chrétien parte au plus vite ! En route vers Athènes et à Athènes même, il multiplie les déclarations stupides et inutiles au sujet du président américain. Comme si personne ne savait que George Bush était un président conservateur ! Mais le petit gars de Shawinigan préfère faire le fanfaron ou le baveux, si j'emploie le langage qui sied au premier ministre. Manifestement les dieux de l'Olympe ne l'aident pas à élever sa « pensée ». Pitoyable. Est-ce ainsi qu'il croit améliorer les relations canado-

américaines, présentement dans un très mauvais état ? Par ses pitreries, a-t-il en vue la promotion des intérêts du Canada ? Ou veut-il épater la galerie pour montrer qu'il peut toujours parler fort aux Américains et que c'est ce legs de tigre de papier qu'il veut laisser aux Canadiens ? Encore une fois, pitoyable. Sa sortie politique sera sans doute ratée. Qu'il devance au moins son exit et qu'il nous fiche la paix. Hommes de peu de classe, les Canadiens ne pleureront pas son départ.

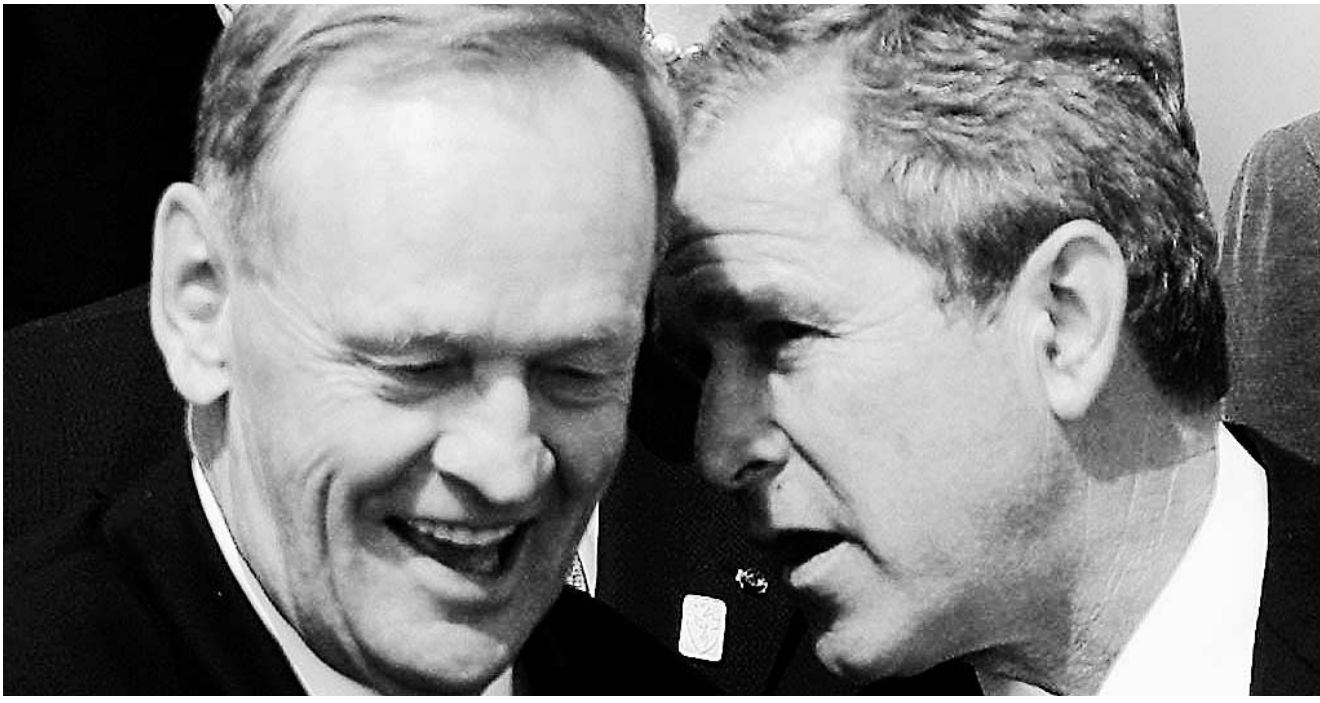
MICHEL LABEL  
Entrelacs

### Bien d'accord !

JE SUIS bien d'accord avec M. Chrétien pour une fois. Les Américains ont toujours le nez fourré dans les affaires des autres et la guerre en Irak, à mon avis, n'était pas justifiée. Alors leur déficit, ils peuvent se le mettre là où je pense.

ANDRÉ DICAIRE

# Forum



PHOTOTHÈQUE, La Presse

Jean Chrétien et George W. Bush, à un moment où la tension entre les deux hommes était moins grande qu'aujourd'hui.

## La réconciliation

### La restauration de nos relations avec les É.- U. est un chantier vital

LUCIEN BOUCHARD

Ancien premier ministre du Québec et ancien ambassadeur du Canada en France, l'auteur est avocat associé dans le cabinet Davies Ward Phillips & Vineberg. À la veille de l'ouverture du sommet du G8, c'est à notre demande que M. Bouchard a accepté de livrer sa vision de cet événement majeur.

UN SOMMET en cachera un autre, demain, à Évian, où les chefs d'État et de gouvernement des huit pays les plus industrialisés se réuniront, sous les auspices de la France. Bien qu'invisible, l'escalade du deuxième sera particulièrement ardue pour le premier ministre canadien.

Le premier sommet se déroulera sans doute selon le scénario établi de longue main par les hauts fonctionnaires. L'ordre du jour proposé par le président français ne devrait pas provoquer de parties de bras de fer entre les participants. Depuis des mois, les sherpas planchent sur des projets de communiqués traitant de la solidarité Nord-Sud, de l'accès à l'eau, du sens des responsabilités collectives et de la restauration de la confiance dans le fonctionnement des marchés financiers internationaux, de la démocratie, de la sécurité et de la lutte au terrorisme. Selon toute vraisemblance, le premier ministre Jean Chrétien pourra, entre autres, se réjouir des suites données aux engagements qu'il a inspirés au sommet de Kanasaskis, l'an dernier en Alberta, en ce qui concerne la mise en place d'un programme d'aide à l'Afrique.

Pour l'heure, on a imprimé entre crochets, dans les projets de textes, les paragraphes qui n'ont pas encore fait l'unanimité, mais leur nombre diminue au fur et à mesure qu'approche l'ouverture du sommet. Il ne restera plus aux présidents et premiers ministres qu'à insérer les mots qui manquent et à signer le texte officiel des communiqués. Et, comme d'habitude, les centaines de journalistes présents au sommet rapporteront sans enthousiasme ces textes aseptisés.

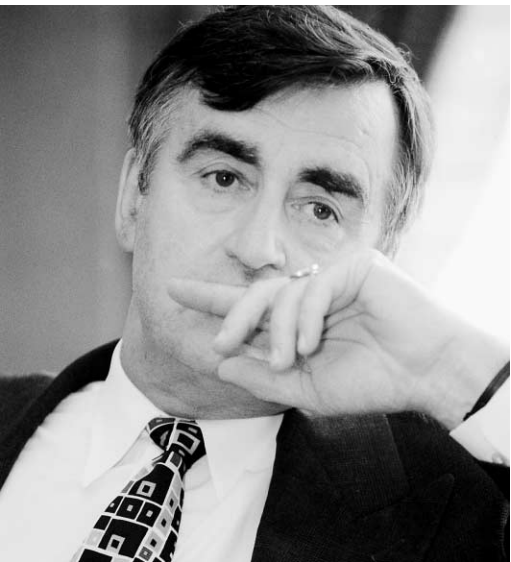
#### L'autre sommet

Ce qui les passionnera par contre, c'est l'autre sommet, celui qui tiendront les chefs réunis à huis clos, sans fonctionnaires ni procès verbal. L'agencement usuel prévoit la tenue de tels échanges dans une atmosphère informelle, entre dirigeants débarrassés de leur langue de bois. L'ambiance conviviale qui en résulte garantit la franchise et l'efficacité des discussions. Conçus à l'origine comme un exercice de coordination économique entre puissances industrielles, les sommets sont graduellement devenus une sorte de club sélect où se discutent les grandes orientations politiques, financières et sociales de la planète. Avec l'élargissement de son champs d'intervention apparut une bureaucratisation de la démarche : réunions de sherpas, de sous-sherpas, de comités de travail et obligation de tenir des réunions chaque année. D'où la nécessité accrue de ménager aux chefs d'État et de gouvernement des plages de spontanéité et de leadership. Si bien que, d'année en année, les participants finissent normalement par nouer entre eux une relation de confiance et d'amitié.

Il se trouve que ces vis-à-vis personnalisés et cette mise à nue des enjeux réels se profileront cette année devant un arrière-plan particulièrement tendu. La symbolique n'est certes pas délibérée, mais en décidant de se réunir à Évian, en France, au pied des pics enneigés des Alpes, les dirigeants américain, japonais, français, anglais, allemand, canadien et autres ont, sans le vouloir, illustré l'ampleur des obstacles à surmonter pour dégager des consensus en petit comité.

L'affaire de l'Irak a forcé les joueurs à faire des choix. Le président Bush n'aura pas de peine à dresser la liste de ceux qui ont appuyé sa politique irakienne et des autres qui s'en sont dissociés et même, dans certains cas, l'ont dénoncée.

Si les gouvernements sont des machines, il n'en est pas toujours ainsi des hommes et des femmes politiques. Derrière les portes closes, ces hommes de pouvoir feront leur compte. Il y aura de la passion dans l'air sinon dans les propos, auxquels on essaiera de conserver un ton civil. Beaucoup d'Irakiens sont morts ; des soldats américains et britanniques ont laissé leur vie dans le dé-



Lucien Bouchard

sert et les rues poussiéreuses de Basra et de Bagdad. Les Américains ont sur les bras une occupation militaire hasardeuse et la gouvernance civile d'un pays compliqué qu'ils se sont par surcroît engagés à reconstruire. Et aucun interlocuteur n'aura oublié les critiques et reproches qu'il a dû essuyer de certains de ses collègues.

#### Gros sur le coeur

De toute évidence, le président Bush en aura gros sur le coeur. Tout sourire de circonstance adressé au chancelier allemand risque fort de se figer rapidement. Sa première poignée de mains avec le président Chirac a peu de chances de se prolonger en accolade. Gageons aussi que le premier réflexe du président américain ne sera pas d'inviter le premier ministre Chrétien à une partie de golf ou de pêche. Au-delà du rituel obligé de ces pageants diplomatiques, l'enjeu du sommet d'Évian est énorme pour tous et en particulier pour un pays comme la France qui s'est placée en première ligne des opposants à l'intervention américaine en Irak.

N'allons pas croire pour cela que la situation du Canada est de tout repos. Le fait que nous ayons fait des choix dans l'exercice légitime de notre souveraineté ne nous exempte pas de devoir maintenant faire face à des lendemains pénibles. Le premier ministre Chrétien est certainement informé de la façon dont les Américains ont réagi à l'attitude du Canada dans l'affaire de l'Irak. Le gouvernement canadien a choisi son camp et les Américains savent que ce n'est pas leur. Ils ont été surpris, blessés et peinés. Surpris : quelques déclarations ambiguës leur ont d'abord donné à entendre qu'ils pourraient compter sur l'appui canadien.

Blessés : ils considèrent le Canada comme un partenaire privilégié et un allié indéfectible ; plus que des amis, les Canadiens font pour eux partie de la « famille », de sorte qu'ils se sont sentis lâchés. Peinés : les insultes émanant de personnes en autorité sont entrées sous la peau de plusieurs aux États-Unis, sans compter les huées suscitées par l'interprétation du Star Spangled Banner, au Centre Bell, qui se sont réverbérées dans les 50 États. Plus grave, ces sentiments ne sont pas seulement le fait des milieux officiels mais ils ont largement cours au sein de la population, sur la côte est comme sur la côte ouest, où je suis allé encore récemment, chez les gens d'affaires comme dans les familles. Un désaccord de principe, passe encore. Mais, les invectives personnelles et les atteintes aux symboles nationaux ont fait mal.

Ce que pensent les Américains, ce qu'ils éprouvent à notre endroit, n'est pas indifférent. La dynamique géopolitique en fait une donnée essentielle de notre politique internationale et même de notre vie domestique, que nous ayons eu raison ou non dans nos prises de position.

C'est donc une lourde tâche qui attend notre premier ministre durant ces trois

jours à Évian. Il lui incombe de rétablir ses liens personnels avec un président américain pour le moins réticent et d'amorcer une politique de réconciliation avec notre puissant partenaire. Le refus du président Bush d'accorder à monsieur Chrétien un entretien bilatéral en dit long sur sa réticence à passer l'éponge. Il est douteux que les vertus curatives des célèbres eaux d'Évian puissent faire passer les rancœurs et autres souvenirs indigestes. Au mieux — et ce serait déjà beaucoup — ce sommet ne pourra être que l'amorce d'une redéfinition de nos rapports avec les États-Unis.

Les événements récents requièrent, de toute nécessité, de mener ces efforts à bon terme. Les tentations d'anti-américanisme qui viennent de se manifester au Canada sont malsaines et témoignent trop souvent d'une méconnaissance des États-Unis. Puisque la géographie et l'histoire nous font vivre à côté de la plus grande puissance de tous les temps, nous serions bien avisés de chercher à comprendre ce qu'elle ressent et ce qu'elle représente pour nous. C'est la première exigence de la « realpolitik ».

Nous connaissons peu et mal ce pays complexe, capable de se nourrir de ses contradictions et de se projeter avec une rare unanimité dans d'immenses entreprises. Ce n'est que l'an dernier que la première chaire d'études américaines a vu le jour dans une université québécoise, plus précisément à l'UQAM. On oublie trop souvent que cette nation de gens travailleurs, audacieux et disciplinés est l'héritière des plus grands génies politiques des 18<sup>e</sup> et 19<sup>e</sup> siècles. Ce n'est pas un hasard si cette république passionnée de démocratie et de droit s'est hissée, en deux cents ans, au premier rang dans les domaines de la recherche, de la technologie, de l'économie, de la puissance militaire et de la diffusion de sa culture.

Pour qui s'intéresse à la réalité et au rêve américains, les sujets d'études foisonnent : les valeurs sociales de nos voisins, une certaine dérive vers l'appropriation de la faveur divine, leurs tensions raciales, leur peu de sensibilité aux préoccupations des autres et leur manque d'intérêt pour le Canada, pourtant leur meilleur client et principal fournisseur de ressources énergétiques, essentiellement pétrolières.

Nous devons d'autant plus nous livrer à cette analyse — et le faire avec sérénité et objectivité — que ce voisin pèse très lourd sur nos destinées. Qu'il s'agisse de notre économie (85 % de nos exportations), de notre sécurité continentale ou de notre influence dans le monde, nous sommes en situation d'extrême dépendance envers les États-Unis. Ce serait à tous égards une faute grave de l'ignorer ou de l'oublier.

Notre présence même au sommet de la semaine prochaine devrait nous aider à apprécier ce que nous devons à l'amitié américaine. Au moment d'arriver à Évian, la délégation canadienne ferait bien de se rappeler que si nous sommes devenus membres du Groupe des 7, en 1976, au sommet de Porto Rico et avons ainsi accédé à ce groupe d'élite où se traitent les affaires du monde, c'est tout simplement parce que le président Gerald Ford l'a voulu et nous a imposés aux autres membres du directoire. Autrement, notre poids comparatif à ceux du Japon, de l'Europe, de la France, de l'Allemagne ne nous aurait pas qualifiés.

En un mot, nos relations avec les États-Unis ne sont pas un des éléments de notre politique internationale : elles en constituent tout simplement le coeur. L'enjeu dépasse le cadre de l'international proprement dit, en ce sens qu'il n'a rien à voir avec les finesses diplomatiques ou les exercices académiques. Il se répercute directement sur notre niveau de vie, nos emplois, notre statut à la table des nations, notre identité nord-américaine et la capacité financière de nos gouvernements d'assurer leurs missions essentielles en santé et en éducation.

La restauration réfléchie de nos relations avec les États-Unis est donc un chantier vital pour tous, au premier chef pour les gouvernements (le fédéral en tête) et les gens d'affaires. Voilà beaucoup de pain sur la planche pour le premier ministre actuel et surtout pour monsieur Paul Martin, son successeur annoncé !

## LYSIANE GAGNON

lgagnon@lapresse.ca



### Lueur d'espoir à l'horizon...

« Vous n'aimez peut-être pas ce mot, mais ce qui se passe c'est une occupation. Gouverner 3,5 millions de Palestiniens, c'est une mauvaise chose pour Israël, pour les Palestiniens et pour l'économie israélienne. »

On croirait entendre une colombe israélienne. C'est pourtant de la bouche d'Ariel Sharon que sont sortis ces mots-là.

La semaine dernière, après avoir appuyé pour la première fois la création d'un État palestinien, le premier ministre Ariel Sharon acceptait de mettre un terme à la colonisation des territoires dont il reconnaît — pour la première fois — qu'il s'agit de territoires « occupés », alors que le Likoud, son parti, n'a jamais parlé de territoires « contestés » (« disputed »).

Incroyable mais vrai. Au Proche-Orient, dans cette terre de toutes les douleurs, se lève une lueur d'espoir.

Lueur ténue et fragile — à l'heure où vous lisez ces lignes, un nouvel attentat terroriste en sol israélien pourrait faire dérailler le fragile processus de paix qui s'amorce... Mais quand même, les choses bougent. Enfin.

■ ■ ■

Des deux côtés, sous la pression du président Bush, il y a eu des compromis.

Le plus important, du côté palestinien, est l'arrivée d'un nouvel homme fort, le premier ministre Mahmoud Abbas, dont les États-Unis espèrent qu'il supplantera éventuellement Yasser Arafat, le vieux chef discrédité.

M. Abbas a promis d'amener le mouvement terroriste de Hamas à mettre fin aux attentats. L'homme est un modéré, dans la mesure où il s'élève ouvertement contre le recours au terrorisme. (M. Abbas n'en est pas pour autant un grand ami des Juifs : il a déjà déclaré que les camps d'extermination nazis étaient une « exagération ». Mais au point où l'on en est au Proche-Orient, on ne peut plus faire la fine bouche devant des déclarations d'archives, aussi répugnantes soient-elles.)

Lentement mais sûrement, cette vieille peau de Yasser Arafat, dont l'ambivalence face au terrorisme n'est plus à démontrer, et qui constituait l'un des grands obstacles à toute nouvelle tentative de règlement de paix, est en train d'être poussée de côté.

L'homme qui négociera avec Israël — hier, il a d'ailleurs rencontré Sharon pour une deuxième entrevue en tête à tête — c'est Abbas.

Et mercredi, les deux hommes se retrouveront à Aqaba, en Jordanie, aux côtés de George Bush, qui reprend le rôle du conciliateur naguère tenu par les Carter et les Clinton.

Certes, la « feuille de route » soumise par une partie de la communauté internationale aux leaders israéliens et palestiniens risque d'achopper sur les mêmes contentieux que les plans de paix précédents.

Si l'on commence à entrevoir un début de règlement en ce qui concerne les territoires occupés, Israël ne compte pas lâcher Jérusalem-est... dont les Palestiniens veulent faire leur capitale. Ces derniers tiennent toujours à la reconnaissance du droit de retour de tous les réfugiés, ce qu'Israël ne peut accepter, sous peine de perdre son identité juive.

En outre, il suffirait d'une série d'attentats particulièrement meurtriers pour mettre fin aux négociations. Or, on le sait, les groupes terroristes ne veulent pas de processus de paix parce qu'ils refusent l'idée même du compromis. Même sous la poigne plus vigoureuse de Mahmoud Abbas, l'Autorité palestinienne n'aura jamais le contrôle absolu sur ces gens-là.

■ ■ ■

Cette fois cependant, Bush est mieux placé que ses prédécesseurs pour faire pression sur les deux belligérants.

Ce qui a changé la donne, c'est l'Irak.

À tort ou à raison, les Israéliens voyaient le régime de Saddam Hussein comme leur plus dangereux ennemi. Maintenant que les États-Unis ont payé le prix du sang pour le renverser, leur président peut hausser le ton face à Sharon. Ce dernier vient effectivement de faire un chemin considérable.

Le renversement du régime irakien a aussi affecté les Palestiniens, qui ont vu disparaître un puissant allié, et qui voient avec appréhension les lignes de force changer dans la région.

À la veille de la première guerre du Golfe, Yasser Arafat avait donné son appui (moral !) à Saddam, lequel a renvoyé l'ascenseur en offrant quelque 25 000 \$ à chaque famille de kamikaze palestinien, histoire de les récompenser pour l'héroïsme de leur rejeton et d'encourager d'autres jeunes à aller se faire exploser au milieu de populations civiles. Cette fois, l'Autorité palestinienne est restée neutre et ses leaders n'ont rien dit lorsque les troupes américaines ont envahi l'Irak.

D'autres facteurs de paix sont à l'oeuvre, notamment la lassitude grandissante de la population palestinienne devant le cycle infernal de la violence. L'élévation de Mahmoud Abbas à un poste capital a eu pour effet de délier les langues. De plus en plus de Palestiniens osent protester ouvertement contre ce terrorisme qui n'amène que des représailles militaires et l'accroissement du chômage et de l'isolement.

Il ne reste qu'à attendre, et à croiser les doigts...



Edouard Moueix

# ACTUEL

Je t'aime moi non plus

## Le cas du coup de foudre

Page 21

Du vin

## < Grands bordeaux et vins modestes

Page 27

La Presse

CAHIER ACTUEL | LA PRESSE | MONTRÉAL | SAMEDI 31 MAI 2003



# LA VIOLENCE CONJUGALE AU FÉMININ

**Qui dit violence conjugale, dit souvent violence faite aux femmes. Mais que dire de la violence conjugale au féminin, de ces femmes qui violentent, blessent, voire tuent leurs maris? Certains les disent aussi nombreuses que les hommes, d'autres rétorquent qu'elles demeurent bien marginales. Chose certaine, cette violence existe. Regard sur un phénomène tabou.**

SILVIA GALIPEAU

Imaginez la scène. En plein milieu du salon, devant une foule d'invités, Madame entre, s'approche de son mari, lui lèche le visage et, d'une main ferme, lui saisit l'entrejambe. «Fais attention, parce que les queues molles, je ne garde pas ça longtemps», dit-elle bien fort, sur un ton qui n'a rien de la rigolade.

Cela a duré comme ça deux ans, affirme le principal intéressé, Jean-Jacques qui, on comprend pourquoi, a choisi de taire sa véritable identité. Un homme ne se vante pas d'être victime et violenté. Surtout pas quand c'est sa femme qui l'agresse.

Sa conjointe, appelons-la Julie, a d'abord remis en question sa masculinité, le traitant d'impuissant. Elle a frappé les enfants, à coups de cuillère de bois dans la cuisine, brassé le petit, et finalement frappé le conjoint.

Des coups de poing aux coups de pieds, elle l'a ensuite menacé : «Allez, frappe-moi, tu verras bien qui aura raison auprès des policiers», raconte le principal visé.

«J'ai commencé à déprimer. J'allais tomber dans une dépression profonde, dit-il. Je me sentais tellement diminué par rapport à ces verbalisations que je me demandais si ça n'était pas moi le problème.»

Jean-Jacques n'est certainement pas seul. Mais combien sont-ils, comme lui? Dur à dire. Les études sur la question sont certes nombreuses, mais la méthodologie n'est pas sans faille. Car dans une situation aussi délicate que peut l'être la violence conjugale, quelle qu'en soit la direction d'ailleurs (envers l'homme ou la femme), il est toujours bien difficile de départager l'agresseur de la victime. Qui a provoqué l'autre? Qui a donné le premier coup? Comment savoir, si les deux intéressés se contredisent?

Selon une recension d'études réalisée

pour le compte du Centre résidentiel communautaire Expansion-Femmes de Québec, centre venant, entre autres, en aide aux femmes aux prises avec des problèmes d'agressivité, il y aurait presque autant d'hommes (7%) que de femmes (8%) victimes de violence conjugale au Québec. Un nombre équivalent de femmes que d'hommes avouerait aussi avoir recours à la violence, et hommes (44%) comme femmes (45%) seraient blessés sensiblement dans les mêmes proportions.

Quelle serait la portée de ces gestes? Plus du tiers (39%) seraient modérément violents: objet fracassé (24%), partenaire frappé (16%), ou partenaire frappé avec un objet dur (3%).

Pourtant, d'après la dernière recension de Statistique Canada sur la question portant sur 68 homicides conjugaux commis en 2001, 16 femmes ont été accusées d'avoir tué leur conjoint. Et ce chiffre ne précise pas combien d'entre elles ont invoqué la légitime défense.

**Une violence qui n'a pas de sexe?**

Vu la difficulté de savoir de tout doute qui est l'agresseur ou la victime, tous les cas n'étant par ailleurs pas rapportés, certains, dont Yvon Dallaire, psychologue, sexologue, et auteur du pamphlet *La Violence faite aux hommes*, publié l'an dernier, affirment

que la proportion des homicides serait plutôt de 1,3 femme tuée pour un homme. Ce qui le mène à affirmer que «la violence conjugale n'a pas de sexe».

Joint à ses bureaux de Québec, il s'explique: «Il y a un grand préjugé dans notre société, basé sur le fait que les hommes ont une masse musculaire supérieure à celle des femmes. On s'imagine donc que c'est l'homme le bourreau, la femme la victime. Ce préjugé cache un tabou, celui de la femme bourreau et de l'homme victime.»

Claude Lachaine, directeur fondateur de la Maison père-enfant, va encore plus loin. «C'est un phénomène que je ne dirais même pas tabou. C'est un phénomène qu'on essaye par tous les moyens d'escamoter.»

Car pour qu'il y ait violence, il faut qu'il y ait eu dispute, reprend Yvon Dallaire. Et pour qu'il y ait dispute, il faut être deux. Si les hommes sont certes plus forts, les coups pouvant être plus durs, les femmes ont davantage tendance à utiliser des objets, dans 80% des cas, souligne-t-il.

«Si monsieur se défend, c'est lui qui laisse des marques», ajoute Claude Lachaine, qui affirme voir des hommes violentés par leurs conjointes «toutes les semaines».

Voir **VIOLENCE** en A20  
Autres textes en A19



LE spectacle qui a enchanté New York!  
Une performance spectaculaire!

## TAMANGO'S URBAN TAP

PREMIÈRE LE MERCREDI 25 JUIN ET DU 27 AU 30 JUIN

Les Arts de la scène  
Cinquième salle - PDA

La Presse

Info Jazz Bell  
514 871-1881 | 1888 515-0515  
www.montrealjazzfest.com

Billets en vente

Au Spectrum / www.spectrumdemontreal.ca  
318, rue Sainte-Catherine Ouest

Aux comptoirs Admission / www.admission.com  
(514) 790-1245

À la Place des Arts / www.pda.qc.ca  
(514) 842-2112

RABAIS  
POUR LES DÉTENTEUSES LA CARTE  
MASTERCARD BANQUE NATIONALE  
pour régler vos achats de billets du Festival\*  
Profitez d'un rabais de 2\$ par billet  
lorsque vous utilisez votre carte  
MasterCard Banque Nationale  
\*Certaines restrictions s'appliquent

**SITE WEB DE LA SEMAINE**

«Une édition sur mesure d'un grand classique de la littérature qui VOUS met en vedette!»: c'est sur cette alléchante proposition que repose le succès de Customized Classics. Cette entreprise vancouveroise offre, pour la somme de 25\$, une édition revue et corrigée de romans comme *Alice au pays des merveilles* et *Le Livre de la jungle*, dans laquelle Alice portera par exemple le nom de votre fille (Coralie au pays des merveilles?) et Mowgli aura le nom de votre beau-frère. Si vous choisissez Roméo et Juliette, vous pouvez même opter pour une fin joyeuse, plutôt que celle, triste et dramatique, écrite par ce rabat-joie de Shakespeare. Les oeuvres ne sont disponibles qu'en anglais, mais on attend impatiemment une version française du concept, question d'être en mesure de lire des lignes immortelles comme « Gaëtan! Gaëtan! Pourquoi es-tu Gaëtan? Renie ton père et abdiqne ton nom »...

<http://www.customizedclassics.com/>

Nicolas Langelier  
collaboration spéciale

**CITATION DE LA SEMAINE**

«J'ai parfois envie d'envoyer mes disques à un terroriste, pour voir s'ils ne pourraient pas l'émouvoir et le pousser à se demander «pourquoi est-ce que je perds mon temps à terroriser les gens?».

— Le chanteur Badly Drawn Boy



**QUESTION-RÉPONSE**  
Vous avez une question à poser à nos journalistes?  
Écrivez à [actuel@lapresse.ca](mailto:actuel@lapresse.ca)



**Q CLAUDIE OUMET, Laval : «J'aimerais savoir pourquoi les chiens n'ont pas de nombril.»**

**R** Hé bien oui, les chiens ont un nombril ! Mais il est moins évident que le nôtre, nous écrit le Dr Normand Plourde, médecin vétérinaire.

«Le nombril des chiens, ainsi que celui des chats, est situé sur la ligne médiane de l'abdomen, là où se joignent les parois musculaires gauche et droite. Il consiste en une zone de peau sans poils, généralement peu ou pas pigmentée, de forme ronde ou ovale, pouvant mesurer d'un demi à deux centimètres environ, selon la taille du chien. On peut généralement le trouver facilement en repoussant délicatement les poils de la ligne médiane pour exposer la peau.

Tout comme le nôtre, il s'agit de la «cicatrice» laissée par la fermeture du conduit par où passait le cordon ombilical, quelques jours après la naissance du chiot.»

Pourquoi le nombril est-il moins apparent? «La mère du chiot ne sachant pas faire de noeud, elle coupe le cordon ombilical avec ses dents et lèche la plaie, nous écrit Louis Rivard. Si une mère «humaine» agissait ainsi sur son bébé, le résultat serait le même chez l'humain. Cependant, on n'a pas encore favorisé ce retour à la nature dans les salles d'accouchement...»

**› L'ABC de la politique**

Michel Leclerc, de Montréal, demande : «En politique on parle souvent de gauche, de centre gauche, de droite, d'extrême droite, etc. Ça signifie quoi au juste, et qui se situe où?»

Vous voulez nous suggérer une explication?  
Vous avez une question à poser à nos journalistes?  
Écrivez-nous à [actuel@lapresse.ca](mailto:actuel@lapresse.ca)

**LES FLEURS ET LE POT**



Photo ROBERT SKINNER / La Presse ©

**LES FLEURS**

À l'ironie, qui a égayé une semaine qui aurait autrement été plutôt triste, avec le temps maussade, la fin de l'universalité des garderies à 5\$ et la retraite de Patrick Roy. Cette semaine, on a ainsi appris que : 1) L'armée américaine a enfin découvert des armes de destruction massive! Sauf que, euh, c'est dans un centre de recherche abandonné situé à 90 km de... Washington, et 2) Suivant l'exemple des Pays-Bas, le Canada décriminalisait enfin la possession de cannabis! Sauf qu'en même temps on apprenait que les fameux coffee-shops néerlandais vont bientôt devoir fermer, en raison d'une nouvelle loi... antitabac. Ça ne s'invente pas.

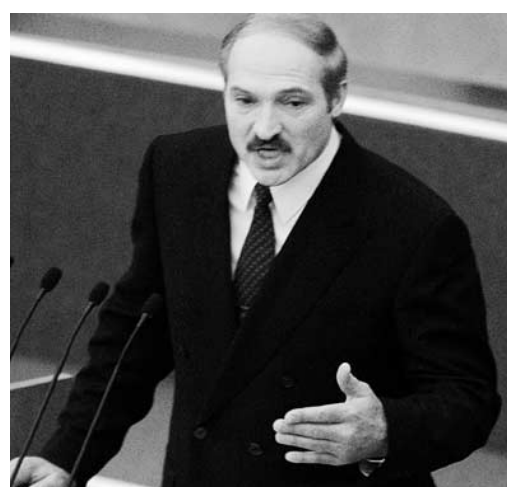


Photo AP ©

Alexandre Lukashenko

**LE POT**

À Aleksandre Lukashenko, le président de la Biélorussie. L'homme d'État — reconnu pour ses tendances totalitaires — est en train de salir la réputation de tous les dictateurs de la Terre : son dernier décret rend illégale l'utilisation, par les dirigeants d'entreprise, de syndicat ou de toute autre organisation biélorusse, du titre de président, qui lui sera dorénavant réservé. «C'est de très mauvais goût», a déclaré le président de l'Association des hommes d'affaires biélorusses, qui devra changer ses cartes professionnelles.

Nicolas Langelier  
collaboration spéciale

**中國外銷紅木家具展售會**  
EXPOSITION D'ARTISANAT ET DE MEUBLES DE CHINE  
3 SEMAINES SEULEMENT

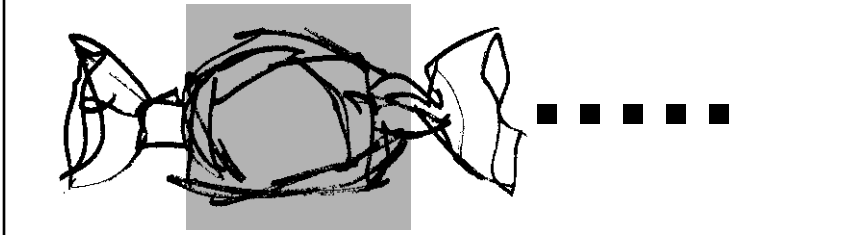


**Qualité superbe**  
Des milliers de pièces d'ameublement importées directement du fabricant en Chine.  
Toutes offertes à prix de gros. Toutes en bois de rose massif. Mobiliers de salle à manger, mobiliers de salon, mobiliers de chambre, bars, bureaux, horloges de parquet, tables basses, petites tables d'appoint et plus encore.  
**Meubles sur mesure disponibles**

Ouvert tous les jours de 10 h à 19 h  
1008, rue Clark, Montréal (514) 397-1776  
Au sud de La Gauchetière dans le quartier chinois

**Faculté de l'éducation permanente**  
La faculté d'évoluer

**NOUVEAU**  
Module en Communication promotionnelle



Pour cerner la nature de la promotion et en apprécier le rôle au sein de la stratégie et du mix de communication.

Pour planifier des campagnes promotionnelles, réaliser les activités qui s'y rattachent et en évaluer les résultats.

automne 2003  
Responsable du module  
Sylvain Desrochers  
[sylvain.desrochers@umontreal.ca](mailto:sylvain.desrochers@umontreal.ca)  
514.343.6090 1 800 363.8876  
[www.fep.umontreal.ca](http://www.fep.umontreal.ca)  
Université de Montréal

**Le mémorial aux victimes du WTC:**  
13 500 inscriptions venant de 94 pays

Agence France-Presse

NEW YORK — Plus de 13 500 candidats de 94 pays se sont inscrits au concours ouvert pour créer sur le site du World Trade Center à New York un mémorial aux victimes des attentats du 11 septembre 2001.

Ce total dépasse largement celui enregistré pour tout autre concours du même genre dans l'histoire des États-Unis, bien que les organisateurs aient souligné qu'il reste à voir combien de candidats soumettront en fait un projet de mémorial. Les candidats potentiels

avaient jusqu'au 29 mai pour s'enregistrer et ils devront soumettre leurs ébauches de mémorial d'ici le 30 juin prochain. La compétition avait été ouverte à tout groupe ou individu de plus de 18 ans résidant dans n'importe quel endroit du monde sans que soit exigé le moindre critère d'expertise professionnelle. Les maquettes des finalistes seront exposées cet été, pour connaître les réactions du public et un jury de 13 personnes composé d'artistes, architectes et de représentants des familles des victimes sélectionnera un projet définitif avant le deuxième anniversaire des attentats.



**Regardez-la dans les yeux et dites-lui que vous l'amenez chez un mécanicien non autorisé.**

**Les forfaits d'entretien Performance de BMW**

MODÈLE ET ANNÉE	PLAQUETTES DE FREIN <sup>1</sup>		DISQUES ET PLAQUETTES DE FREIN		COURROIE DE DISTRIBUTION <sup>1</sup>	POMPE À EAU <sup>4</sup>	AMORTISSEURS <sup>3</sup>	
	Avant	Arrière	Avant	Arrière			Avant	Arrière
Série 3 et Z3 1984 et suivants	173,50\$	164,50\$	393,50\$	303,50\$	267,50\$	607,50\$	247,50\$	747,50\$ 309,50\$
Série 5 1985 et suivants	187,50\$	177,50\$	407,50\$	327,50\$	257,50\$	609,50\$	257,50\$	1989 + 1992 + 777,50\$* 587,50\$*
Série 7 1978 à 2001 E38	188,50\$	178,50\$	417,50\$	327,50\$	s.o.	617,50\$	267,50\$	1987 + 787,50\$* 587,50\$*
X5 2000 et suivants	183,50\$	173,50\$	438,50\$	358,50\$	s.o.	748,50\$	267,50\$	717,50\$ 497,50\$

Vidange d'huile et filtre\* pour les modèles 6 cylindres\*: synthétique 87,50\$ minérale 62,50\$

Montréal BMW Canbec 4090, rue Jean-Talon Ouest (514) 731-7871 [www.bmwcanbec.com](http://www.bmwcanbec.com)  
BMW Laval 2450, boul. Chomedey (450) 682-1212 (514) 990-2269 [www.bmwval.com](http://www.bmwval.com)  
Banlieue Ouest Automobiles Jalbert 16710, autoroute Transcanadienne Kirkland (514) 695-6662 (514) 343-3413 [www.jalbert-auto.qc.ca](http://www.jalbert-auto.qc.ca)  
Rive-Sud Park Avenue BMW Nouvelle adresse 8400, boul. Taschereau Ouest Brossard (450) 445-4555 Montréal (514) 875-4415 [www.parkavenuebmw.com](http://www.parkavenuebmw.com)

Pièces et service BMW  
[www.bmw.ca](http://www.bmw.ca)  
1 800 667-6679  
Le plaisir de conduire™

3142886A  
1. Le ponçage ou le remplacement des disques de frein, si requis, sont en sus. 2. Il est recommandé de remplacer la courroie de distribution au plus tard les 80 000 km ou tous les 4 ans, selon la première éventualité. L'offre comprend le remplacement du tendeur. 3. L'offre comprend le disque d'embrayage, le plateau de pression, la butée de débrayage et le mécanisme d'échappement. Volant d'entraînement non compris. 4. Le prix s'applique seulement aux modèles 4 et 6 cylindres. Tous les détails chez votre concessionnaire. 5. EDC et correction d'essentielle optionnelle non compris. 5a. Comprend seulement les insertions. Jambes de force requises (moyennant un prix supplémentaire) pour les modèles de Série 5 datés de novembre 1991 à 1996 inclusivement, pour les modèles de Série 7 datés de novembre 1991 ou ultérieurs ainsi que pour tous les modèles de Série 3. 6. Cette offre ne remplace pas le service de vidange d'huile décrit dans votre livret d'entretien. Les forfaits ne s'appliquent pas à la Série M. \*Offert seulement chez les concessionnaires BMW autorisés. Tous les forfaits, sauf la vidange d'huile et le remplacement du filtre, sont couverts par une garantie de deux ans, pièces et main-d'oeuvre, sans limite de kilométrage, contre tout défaut de matériaux ou de fabrication. Le concessionnaire peut demander un prix moindre. Les prix peuvent être inférieurs si l'offre est jumelée avec une visite d'entretien recommandée. Les taxes sont en sus. Cette offre ne s'applique pas aux modèles de Série M, aux modèles à moteur diesel ou aux modèles ne répondant pas aux normes de fabrication nord-américaines. Les prix sont en vigueur jusqu'au 31 mai 2004. ©BMW Canada Inc. «BMW», le logo BMW et «Le plaisir de conduire» sont des marques de commerce de BMW AG, utilisées sous licence par BMW Canada Inc. Pour en savoir plus sur la Formation de conduite BMW, composez le 1 866 226-9723 ou rendez-vous à [www.bmw.ca](http://www.bmw.ca).

## LA VIOLENCE CONJUGALE AU FÉMININ

## Quand madame frappe... madame

SILVIA GALIPEAU

SI L'ON PARLE PEU de la violence conjugale au féminin, si les cas de femmes ayant levé la main sur leur conjoint restent bien souvent dans l'ombre, que dire des femmes qui battent leur conjointe ?

Il y a deux semaines, le *San Antonio Express-News*, cyberjournal texan, rapportait le meurtre d'une femme de 52 ans, tirée dans la poitrine par sa conjointe, âgée de 54 ans.

L'affaire est venue rappeler un phénomène encore bien méconnu. Doublement tabou, la violence conjugale de couples lesbiens demeure très peu documentée.

Selon les études, de 2 à 98 % des femmes au sein de couples lesbiens seraient victimes de violence.

Devant des hypothèses aussi farfelues, Karol O'Brien, cofondatrice du Groupe d'intervention en violence conjugale chez les lesbiennes (GIVCL) préfère ne pas se prononcer. Ce qu'elle sait, toutefois, c'est que la question demeure bien peu évoquée.

« Dans la communauté lesbienne au Québec, on ne reconnaît pas le problème », dénonce-t-elle. Le cliché de la femme tendre et soumise est doublement tenace dans le cas des lesbiennes. « Deux femmes ensemble, on se dit que c'est beau, c'est tendre. Ça ne peut pas être violent. C'est les hommes, pas les femmes, qui sont violents », pense-t-on trop rapidement, dit-elle.

Pourtant, le phénomène est réel, et surtout bien distinct de la violence conjugale, disons, plus « traditionnelle ». Car outre la stratégie



PHOTO PIERRE CÔTÉ, La Presse ©  
Selon Karol O'Brien, cofondatrice du Groupe d'intervention en violence conjugale chez les lesbiennes (GIVCL), la présence de violence au sein des couples lesbiens est un phénomène caché. Le cliché de la femme tendre et soumise est tenace. « Deux femmes ensemble, on se dit que c'est beau, c'est tendre. Ça ne peut pas être violent. C'est les hommes, pas les femmes, qui sont violents », pense-t-on trop rapidement, affirme M<sup>me</sup> O'Brien.

de domination, la violence psychologique, verbale et physique, la violence entre lesbiennes est aussi

caractérisée par un aspect homophobe, une « homophobie intériorisée », précise l'intervenante.

De quoi s'agit-il ? La partenaire va nier l'existence de la relation, imposer le secret, menacer de dé-

noncer le lesbianisme, explique Karol O'Brien.

Ce faisant, elle va isoler sa conjointe, l'empêchant d'aller chercher de l'aide à l'extérieur. Elle peut aussi dénigrer son passé et, le cas échéant, les enfants issus d'une relation hétéro antérieure, en lui répétant : « Tu n'es pas une bonne mère, tu es lesbienne », entre autres attaques verbales.

Au-delà de ces paroles, la violence peut aller jusqu'à un harcèlement dit « criminel », la victime pouvant être harcelée au travail, par des dizaines et des dizaines de coups de téléphones de sa conjointe. « Elle se retrouve devant un dilemme », explique Karol O'Brien.

Car si elle va demander de l'aide auprès de son syndicat ou de son employeur, elle devra révéler son lesbianisme, l'obligeant parfois à sortir du placard bien contre son gré.

« Mais le patron n'est pas nécessairement sympathique, elle risque de perdre son emploi. Bien souvent, les filles vont elles-mêmes quitter leur emploi, le stress du coming-out étant trop fort ».

Et puis, tabou des tabous, les femmes lesbiennes sont aussi victimes de violence sexuelle, d'activités non consenties, attouchements, etc. Rarement entend-on pourtant parler de telles violences. « On fait comme si ça n'existait pas, dénonce l'intervenante. On dirait qu'on ne peut pas concevoir qu'une femme puisse exercer une violence sexuelle sur une autre. » Pourtant, la majorité des femmes qui viennent la consulter ont bel et bien été victimes, assure-t-elle.

## Les femmes tuent aussi

SILVIA GALIPEAU

ON DIT « un » homicide, « un » agresseur. Et les femmes ? Comment les appeler ? Car si certains hommes en viennent à tuer leur conjointe, certaines, aussi, passent à l'acte. Pourtant, aucun terme n'existe pour définir la chose.

Une criminologue canadienne y va d'une suggestion : le « maricide ». Dans son ouvrage *L'homicide conjugal au féminin, d'hier à aujourd'hui*, publié tout récemment aux Éditions du Remue-Ménage, l'auteur se propose d'examiner un phénomène méconnu et, surtout, « dérangeant ». Pourquoi inventer un tel terme ? « Pour nommer les choses comme elles sont », répond la criminologue, jointe à l'Université d'Ottawa.

D'après ses recherches, si les hommes tuent généralement leur conjointe comme « stratégie d'appropriation, la séparation ou la menace de séparation augmentant le risque », chez les femmes, le geste serait davantage « une stratégie de protection, ou d'autopréservation », celles-ci se considérant ici comme en situation de « légitime défense ».

Dans une démarche explicitement féministe, l'auteur a voulu « donner la parole aux femmes, pour découvrir les raisons qui ont pu motiver l'acte, essayer de les comprendre, elles », explique-t-elle. Après un survol statistique, révélant notamment que les femmes risquent neuf fois plus d'être tuées par leur mari que par un étranger et que, de 1974 à 1986, 14 % des homicides conjugaux ont été commis par des femmes au Canada, l'auteur livre les récits de femmes jugées coupables de maricide au Canada mais aussi en France et en Belgique.

Conclusion ? C'est la violence dans la relation de couple, violence physique mais aussi psychologique, les humiliations répétées, qui ont mené ces femmes à éliminer leur mari. Elles ne tuent pas leur conjoint pour en finir, mais parce qu'elles ne voient pas d'autre solution possible.

Une fois l'irréparable commis, elles sont d'abord saisies d'un sentiment d'irréalité, puis d'un profond soulagement. Si la peine carcérale semble à certaines démesurée, d'autres se sentent enfin protégées en prison, l'enfermement leur permettant de se reconstruire une identité. Sylvie Frigon reconnaît que toutes les femmes qui tuent leur mari n'agissent certainement pas en « légitime défense », quoiqu'il s'agirait là du « profil général le plus courant », précise-t-elle.

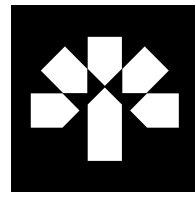
## L'Hypothèque Simplifiée

Rendez-vous chez nous



Prenez rendez-vous!

Nos conseillers vous attendent, prêts à vous simplifier la vie!



BANQUE LAURENTIENNE

Le choix simplifié :  
1 866 BLC-2088  
banquelaurentienne.com

Payez moins... sans négocier!



4%\*

Remise en argent de 4 %<sup>1</sup> sur hypothèque à taux fixe de 5 ans



4,50%\*

Hypothèque à taux variable : taux préférentiel -1/2 %<sup>2</sup>



Jusqu'à 25 000\$\*

5%<sup>3</sup> du montant de l'hypothèque en certificat cadeau d'ameublement

31-62818

Audi A4 2003 QUATTRO

31-68881

QUELQUES UNES EN STOCK, FAITES VITE!

Popular MONTREAL

5441, rue Saint-Hubert, Montréal • (514) 274-5471

\*Certaines conditions s'appliquent. Taux en vigueur au 31 mai 2003. Ces offres sont sujettes à changement sans préavis et ne peuvent être jumelées. Sous réserve d'approbation du crédit par la Banque. Ces offres sont d'une durée limitée.  
<sup>1</sup>Pourcentage de remise applicable au terme fermé de 5 ans à taux fixe. La remise en argent est calculée en fonction du montant du capital emprunté. Le maximum accordé pour la remise en argent est de 25 000 \$. Cette offre s'applique uniquement aux nouvelles demandes de prêt hypothécaire.  
<sup>2</sup>Une réduction de 0,50 % (P-1/2 %) sera appliquée au taux préférentiel de la Banque Laurentienne du Canada (BLC). Le taux annuel du coût d'emprunt (TAC) serait de 4,50 % pour un terme de 5 ans. Le TAC suppose un taux préférentiel BLC de 5 % pour toute la durée du prêt. Le taux d'intérêt applicable variera selon les fluctuations du taux préférentiel de la BLC pendant la durée du prêt.  
<sup>3</sup>Pourcentage de remise applicable au terme fermé de cinq (5) ans à taux fixe. La remise en argent est calculée en fonction du montant du capital emprunté avant le 31 juillet et déboursé avant le 31 octobre 2003. Par exemple : pour un emprunt de 120 000 \$, la Banque Laurentienne vous remettra 6 000 \$ en certificat cadeau utilisable chez les partenaires participants. Le maximum alloué de remise en argent est de 25 000 \$. Cette offre s'applique uniquement aux nouvelles demandes de prêt hypothécaire.

# LA VIOLENCE CONJUGALE AU FÉMININ

## VIOLENCE

Suite de la page A17

Qui sont ces hommes victimes ? Des petits faibles, comme le voudrait le cliché ? Loin de là, affirme Yves Nantel, coordonnateur-intervenant au Service d'aide aux conjoints de Montréal. Ce sont des monsieur Tout-le-Monde, dit-il, de l'assisté social au grand homme d'affaires. Qu'il soit maigrelet ou grand costaud n'y change rien. Ce sont tous généralement des « bons gars », « préoccupés par le confort et le bien-être de la conjointe et de la famille ». S'ils ne quittent pas la conjointe violente, c'est pour protéger les enfants. Ils se croient aussi souvent responsables de la situation, pensant que c'est eux qui « n'ont pas le tour » dans le couple.

Inversement, les femmes violentes ne seraient pas non plus toutes des ogresses, aux longs doigts bardés d'ongles tranchants. Parfois toutes petites et fragiles, elles seraient, tout comme les hommes violents, sujettes à un besoin de contrôle et de domination oppressants, leur violence allant de l'attaque verbale aux coups, en passant par le dénigrement et l'isolement total de l'autre. « La violence, ça n'est pas qu'un contexte de force. C'est du contrôle », explique à son tour Pierrette Cliche, directrice générale d'Expansion-Femmes. Ce faisant, elles transgressent l'image acquise de « la bonne mère, amante, nourricière ».

Malheureusement, déplore Yves Nantel, les hommes consultent trop peu. La honte, la peur du ridicule,

de ne pas être cru, les empêchant d'aller chercher de l'aide. « Ça n'est pas socialement acceptable pour un homme d'être victime de violence, dit-il. Car cela montre qu'il est en perte de son identité masculine, de son rôle masculin. »

Si la violence faite aux hommes ressemble sous cet angle étrangement à la violence faite aux femmes, il existerait aussi de grandes différences, signale Robin Cook, vice-président de l'organisme américain SAFE (*Stop abuse for everyone*), et auteur du livre *Abused Men - The Hidden Side of Domestic Violence*, publié en 1997. Entre autres, avance-t-il, il existe moins de ressources pour les hommes, les femmes sont plus enclines à utiliser des armes que les hommes (qui y vont quant à eux directement avec leurs mains), et les femmes ont davantage tendance à utiliser une violence dite « systémique », mettant les « biais du système » à leur profit, avec des menaces du type : tu ne verras plus jamais tes enfants, c'est moi qu'ils vont croire, etc., dit-il.

### Hommes victimes, le mythe

De là à affirmer que les hommes sont victimes de violence conjugale au même titre que le sont les femmes, dans des proportions équivalentes, voire identiques, il y a un pas que certains refusent radicalement de franchir. Car tous ne s'entendent pas sur les chiffres. Ces derniers, basés sur des sondages, ne tiennent pas compte du fait que



Photo Archives AP ©

**Un des visages les plus connus de la violence au féminin, Lorena Bobbitt, a toujours plaidé que la violence de son mari l'avait amenée à poser son geste extrême: lui couper le pénis.**

les hommes ont tendance à sous-estimer la fréquence et la gravité de leurs gestes, que nous sommes tous plus enclins à nous dire victimes que bourreaux, et que les couples sont souvent en désaccord sur la

nature même de l'acte (blague ou violence verbale ?), souligne une étude publiée par Santé Canada en 1999, *Violence à l'égard du mari : vue d'ensemble sur la recherche et les perspectives*, réalisée par Leslie Tutty.

En outre, le contexte n'est pas pris en compte (violence ou auto-défense ?), ni la dynamique de la violence, les hommes utilisant généralement la violence pour dominer, les femmes pour se défendre.

« La violence conjugale, ça n'est pas un nombre de coups », souligne Diane Prud'homme, conseillère à la problématique au Regroupement provincial des maisons d'hébergement et de transition pour femmes victimes de violence conjugale. C'est plutôt une « intention de domination », dit-elle, intention quant à elle difficilement mesurable.

Car si les femmes font des gestes de violence, c'est aussi souvent à titre d'autodéfense, souligne Ruth Gagnon, directrice générale de la Société Élisabeth Fry du Québec, laquelle administre une maison de transition pour ex-détenues. « C'est sûr que les femmes sont moins passives, qu'elles réagissent davantage. Mais si l'homme agresse et que la femme réagit, est-ce que c'est ça être victime de violence conjugale ? Qui a fait l'agression ? », s'interroge-t-elle.

Certains hommes sont victimes de violence conjugale, il n'y a pas de doute, mais « dans une proportion très minoritaire », ajoute le

psychologue Rudolf Rausch, consultant en matière d'intervention en violence conjugale. D'après son expérience de plus de 20 ans dans le milieu, seuls 5 % des cas de violence conjugale seraient commis par des femmes, pour 95 % de cas commis par des hommes. « C'est un mythe et une fausseté que d'affirmer qu'il y aurait égalité dans l'oppression et symétrie dans la violence », dit-il.

Selon lui, les « lobbys masculinistes » abusent des sondages démontrant une violence partagée, en réaction aux « progrès faits par les mouvements de défense des droits des femmes ». « Cette réaction vient des hommes qui perdent des privilèges et un certain pouvoir et qui cherchent à maintenir un statu quo. »

Il souligne que la violence conjugale est à la fois « choisie individuellement », et « construite socialement ». Ainsi, « dans nos moeurs et notre culture, dit-il, il existe un système patriarcal où, jusqu'à tout récemment, l'inégalité entre hommes et femmes était érigée en système ».

La violence conjugale au féminin, un faux problème ? Non, dit-il, mais une « surenchère politique ». Mieux vaudrait chercher à intervenir plus adéquatement auprès de cette petite clientèle masculine victime, dit-il. « Vouloir traiter la question comme un problème social épidémique au même titre que la violence faite aux femmes, je trouve ça bien désolant. À quoi ça nous sert ? »

# J'adore les vendredis



## Nouveau forfait Un jour gratuit

- Appels locaux gratuits votre jour favori, chaque semaine
- 250 minutes par mois, facturées à la seconde

## 25 \$ par mois



Appelez dès maintenant : 1 888 481-FIDO.

Détails en magasin.

### LES MAGASINS

- 1004, rue Sainte-Catherine Ouest
- Carrefour Angrignon
- Carrefour Laval
- Centre Rockland

- Place Versailles
- Place Rosemère
- Centre Fairview Pointe-Claire
- Carrefour du Nord, Saint-Jérôme
- Mail Champlain
- Les Promenades St-Bruno

Fido vous attend aussi dans les points de vente participants de la grande région de Montréal :



# Peut-on survivre au coup de foudre?



**RAFAËLE GERMAIN**  
**JE T'AIME MOI NON PLUS**

collaboration spéciale

due, consciente d'avoir sur les lèvres un petit sourire amusé qui pourrait être mal interprété. Si je crois aux coups de foudre? Empiriquement, non. Ça fait de jolies scènes de films (ah! Hugh Grant apercevant Andie MacDowell avec son grand chapeau dans *Quatre Mariages et un enterrement*!), mais bon, Keanu Reeves qui se bat au *slow-mo* sans échapper ses verres fumés aussi, et, à ce que je sache, personne n'a jamais cherché à savoir si c'était vrai.

Je m'apprête à répondre à Maxime, quand soudain une image me revient, comme un flash. Nous étions dans une petite pièce, à Ballinteer, en banlieue de Dublin. Keith était penché au-dessus de moi et il m'expliquait comment fonctionnait la douche. C'était une petite douche, mal faite, avec un mur de ciment et une fenêtre sans volet qui donnait sur la cour. Keith était l'ami d'un ami. Ses parents étant partis pour la semaine, il avait accepté de m'héberger. J'avais 19 ans.

J'ai levé la tête, pour comprendre ce qu'il me disait à propos de la douche et là... je me souviens de ce que je portais, de ce qu'il portait, je me souviens de son t-shirt blanc avec son petit trou sur l'épaule, je me souviens de ses cheveux, de ses yeux bleu très foncé, je me souviens de l'angle sous lequel je le voyais, je n'ai aucun souvenir de ce qu'il me disait. Je pense que je n'entendais plus rien. Il s'est retourné et, si ce n'était ma raison qui me chuchote que ça ne se peut pas, je dirais que nous sommes restés comme ça deux ou trois jours. Pas un muscle qui ne bougeait, pas le moindre souffle.

Maxime fait claquer ses doigts devant mon visage: « Eh! Je te parle! » Je lui fais un grand sourire. « Tu sais quoi, Max? Je pense que oui. Je pense que parfois, il se produit quelque chose de... Je ne sais pas vraiment ce que c'est, si ce n'est pas quelque chose qui est juste dans nos têtes. Faudrait que j'y pense un peu plus longtemps. Mais il m'est déjà arrivé quelque chose d'assez spécial... Pourquoi tu me demandes, ça, toi? »

Maxime fait un petit sourire... ma foi, *coquet*, que je ne lui ai jamais vu et qui me fait pouffer de rire. « Ne ris pas, dit-il en me donnant une petite poussée. J'étais chez des amis hier, et là on jasait et on prenait un coup et tout allait bien et là, cette fille est entrée et... je te jure, j'ai été *physiquement* projeté par en arrière.

— Lui as-tu parlé?

— Deux mots à peine, écoute, j'avais peur de bégayer, j'avais chaud, je ne me souvenais plus de mon nom... *Crisse*, ce n'est pas comme

si c'était la première fois que je vois une belle fille! Je suis parti, figure-toi donc. J'avais peur.

— Et elle? Est-ce qu'elle avait l'air de te trouver de son goût?

Maxime prend un air torturé « Ha! Je ne sais pas, je pense que oui, mais je me dis que c'est peut-être parce que je veux que la réponse soit oui... Mais dans le fond, je ne crois même pas à ça, moi, les coups de foudre. C'est ridicule, non? Ça fait trois jours et je n'ai pas arrêté de penser à elle. Normalement, j'aurais déjà trouvé son numéro et probablement couché avec elle. Mais là, j'ai trop peur! Ahhh! » Et il se rassoit sur le sofa, en poussant un grand soupir douloureux, comme s'il venait d'apprendre qu'il souffre d'une maladie incurable.

« Oublie ça, dit-il. On n'en parle plus, ça me fait trop capoter. Veux-tu une bière? J'ai loué *Les Ponts de Madison County*. Veux-tu qu'on le regarde? »

■ ■ ■

« Il avait loué *Les Ponts de Madison County*? » demande Delphine, l'air ahuri. Si Maxime a loué ça, il doit sérieusement *capoter*, c'est comme le plus gros mélo *ever*.

— Je sais, je me le suis *tapé* avec lui. Delphine, il a pleuré à la fin.

— Quoi?!

— Je te le jure. Je pense qu'il a vraiment eu un coup de foudre. En tout cas, il s'est passé quelque chose, c'est clair.

— Tu crois à ça, toi?

— Je ne sais pas... J'y ai pensé quand Max me l'a demandé et je pense que oui. Je me souviens de quelque chose d'assez hallucinant qui s'est produit avec Keith, en Irlande et... c'est étrange, mais c'est arrivé 24 heures après notre rencontre. Je l'ai vu pour la première fois, je l'ai trouvé beau, mais sans plus. Et puis, le lendemain matin, *ka-boom*. Et crois-moi: *ka-boom*!

Delphine se lève pour aller chercher un verre d'eau. « J'ai eu un coup de foudre, moi. Il y a 10 ans. À Auschwitz. »

Je lève les yeux au ciel. « À Auschwitz. Tu me *niaises*?

— Non, mais pense-y! Si tu te retrouves devant un ancien camp de concentration, après avoir fait la visite la plus profondément triste de ta vie et que tu croises le regard d'un gars et que tu te dis que *câline* que la vie est donc belle et que c'est donc beau ce petit coin de pays-là, tu ne peux pas faire autrement que de croire aux coups de foudre.

— C'était qui, le gars?

— Un Australien. Je suis allée le retrouver là-bas, d'ailleurs. En Tasmanie, c'est littéralement au bout du monde. Et ça ne me faisait rien.

— Et ça n'a pas marché?

— Ben oui, ça a *foiré*. Trop loin, trop compliqué, trop parti sur les chapeaux de roues.

— C'est ça. C'est pour ça que j'ai du mal à croire complètement au concept du coup de foudre. Est-ce qu'il y en a vraiment qui durent? Est-ce que c'est possible, pour un couple, de *survivre* au coup de foudre? Tu pars tellement haut, comment tu fais pour ne pas redescendre?

Delphine se rassoit, son verre à la main. « Fouille-moi, dit-elle. Mais moi, je suis sûre que ça se peut. C'est un maudit beau défi et ce n'est pas évident, mais je suis sûre que ça se produit. En tout cas, moi, ce qui m'est arrivé à Auschwitz, ça n'a peut-être pas marché, mais ça m'a fait croire que pas mal tout peut arriver en amour. Puis toi, ton Irlandais?

— Bof, pas grand-chose. C'était compliqué, son meilleur ami était amoureux de moi, puis il fallait que je rentre à Montréal pour l'université. Bête de même. Mais tu sais quoi? Je pense que l'image de lui qui me montre comment fonctionne la douche, que ce moment-là... Ça va être une des images que je vais revoir avant de mourir, si c'est vrai qu'on revoit notre vie en *flash-back*. Tu vois ce que je veux dire?

Delphine prend une gorgée d'eau, pose son verre, et me fait un grand sourire, une sourire presque radieux. « Oui. Je sais. »

Questions? Commentaires? Vous pouvez écrire à Rafaële Germain à [actuel@lapresse.ca](mailto:actuel@lapresse.ca) ou au 7 rue Saint-Jacques, Montréal, H2Y 1K9.

## PIERRE FOGLIA

CHAQUE MARDI, JEUDI ET SAMEDI



La Presse  
cyberpresse.ca

Le trajet en autobus est long et ennuyant?

Découvrez tout un monde de divertissement dans la section Jeux/loisirs d'Internet mobile.



Et bien simple.

**Mijs**

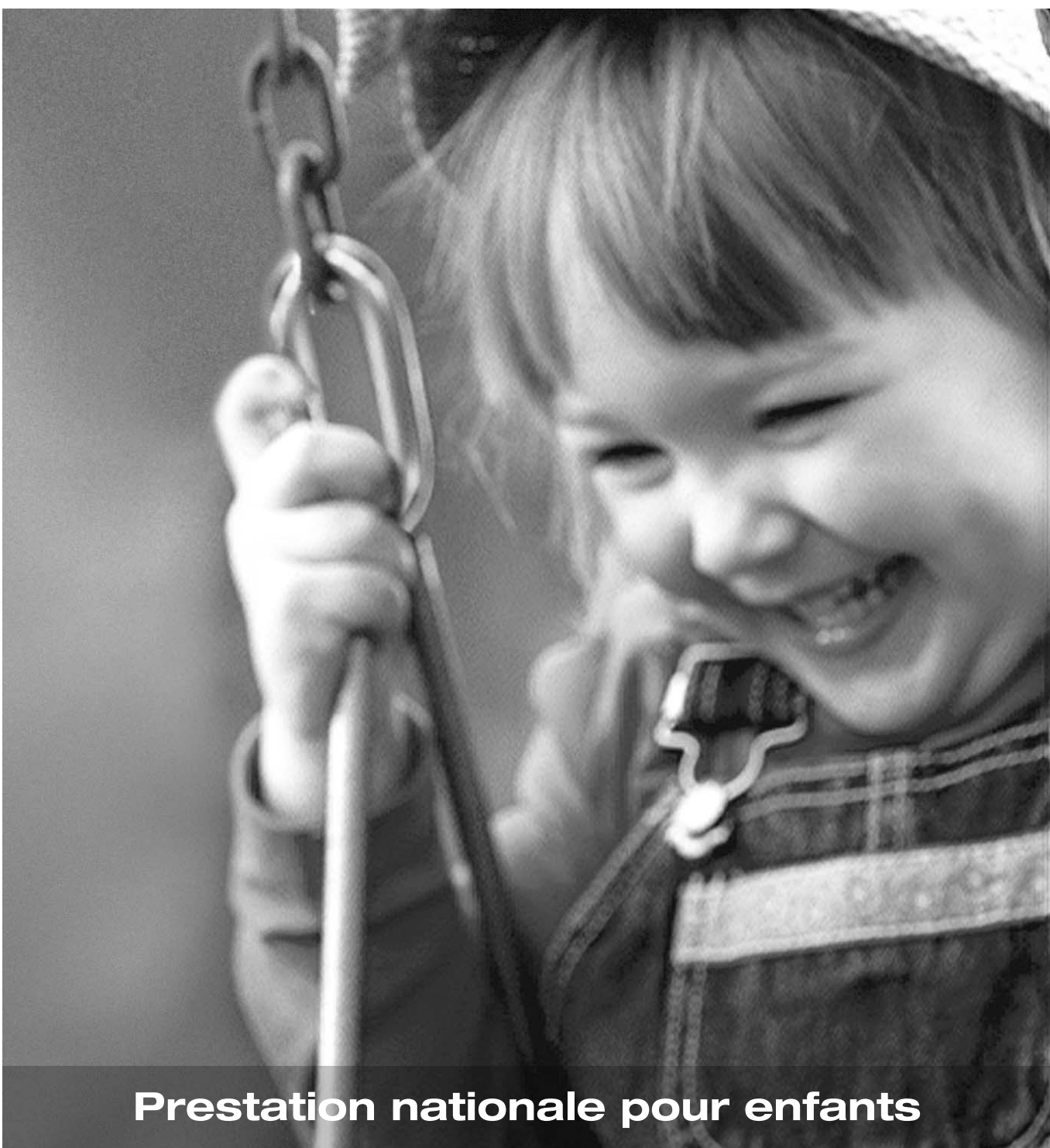
La boutique de classe à Laval  
• Tailles 6 à 20 ans •

Solde printemps été

de **30%** à **70%** de rabais

sur jupes, blouses, tailleurs, chandails, pantalons, vestons, imperméables, robes de soirée sélectionnées, chaussures, sacs à main et ceintures

645, boul. Samson O. Sainte-Dorothée, Laval  
Tél. : (450) 689-1516



### Prestation nationale pour enfants

Pour que nos enfants grandissent heureux et en santé, nous devons combler leurs nombreux besoins. Certaines choses ne coûtent rien, mais ce n'est pas toujours le cas. C'est pour cette raison que la Prestation nationale pour enfants (PNE) existe. En apportant une aide financière aux familles à faible revenu, nous aidons les parents à assurer un avenir prometteur à leurs enfants, ce qui contribue à réduire la pauvreté infantile au Canada.

Pour en savoir davantage sur tous nos services pour les enfants et leur famille et pour recevoir un guide :

- ☎ 1 800 O-Canada (1 800 622-6232)  
ATS : 1 800 465-7735
- 🌐 [canada.gc.ca](http://canada.gc.ca)
- 🇨🇦 Centres d'accès Service Canada



Canada

3142209

# Le Star Wars Kid: suite... et fin?

BRUNO GUGLIELMINETTI  
collaboration spéciale

DEVENU VEDETTE malgré lui, le désormais célèbre *Star Wars Kid* refuse toujours de s'ouvrir aux médias. L'adolescent de Trois-Rivières, dont la sympathique vidéo « imitation de Jedi » a fait le tour de la planète Internet, aurait été ébranlé par sa soudaine notoriété et ne répond plus que par la bouche de son avocat. Alors que des donateurs américains s'apprentent à lui envoyer le fruit de leur collecte de fonds, M<sup>e</sup> François Vigeant a bien voulu répondre aux questions de Bruno Guglielminetti.

**Q BRUNO GUGLIELMINETTI**  
D'abord, comment se porte votre client ?

**R M<sup>e</sup> FRANÇOIS VIGEANT** Il se remet difficilement des événements des derniers jours.

**Q** Pourriez-vous me clarifier, parce qu'il y a eu plusieurs versions sur le sujet, la bande vidéo au départ. Elle avait été produite dans quel contexte ?

**R** Je ne connais pas exactement les circonstances dans lesquelles elle a été réalisée, mais ce que nous savons, c'est qu'elle n'avait pas été préparée pour un usage visant une utilisation qui inclut le public ou

des personnes autres que mon client lui-même.

**Q** Mais c'est une prestation qui avait été faite dans le cadre d'un travail scolaire ?

**R** Je ne suis pas au courant de ce détail.

**Q** Est-ce que je me trompe ou la course des médias s'est arrêtée un peu dans cette histoire-là ?

**R** Elle s'est arrêtée à partir du moment où nous les avons contactés. Comme vous le savez peut-être, nous avons adressé une lettre aux différents chefs de pupitre et on a eu ensuite des conversations avec la presque totalité des médias pour leur faire savoir que la couverture médiatique qui était donnée à cet événement était de nature à augmenter les dommages qui étaient causés à notre client, ce qui était contre-productif.

**Q** Vous avez envoyé cette lettre le 22 mai dernier. Qu'est-ce que vous aviez exactement en tête ?

**R** C'était pour libérer la famille et leurs fils de l'attention médiatique et si possible de la retourner vers nous pour que nous puissions la gérer en lieu et place de la famille. C'est-à-dire que la famille

a vécu très difficilement ces événements. Il n'est pas à ma connaissance, et ça fait 17 ans que je suis avocat, d'avoir vu qu'un événement, qui me semble à la base relativement trivial, ait pris une tournure aussi gigantesque. La couverture médiatique, et je ne prétend pas qu'elle était injustifiée ou qu'elle a été effectuée d'une façon délibérément méchante, mais elle était un poids considérable sur les épaules de cette famille. Les personnalités publiques ont de nature une tolérance élevée à la présence médiatique ou à l'attention médiatique. Mais quand il s'agit de citoyens menant des vies tout à fait normales loin des projecteurs, notre préoccupation comme avocat était de faire en sorte que les médias s'éloignent le plus rapidement possible physiquement des membres de cette famille. Il faut savoir qu'il y a des médias qui se sont présentés à la résidence et certains ont été plus insistants, plus persistants dans la recherche du contenu de l'histoire.

**Q** On sait que c'est toujours délicat dans les médias quand on parle d'une affaire où un mineur est impliqué. Est-ce que dans ce cas-ci il n'y a pas eu dérapage du côté de certains médias ?

**R** Premièrement, il y a un dérapage dans l'utilisation non au-

torisée d'images d'une personne en partant. Si vous le faites avec un mineur, il y a en plus une question de consentement. Ici il y a de surcroît un troisième aspect, qui est l'utilisation de l'image dans le but de nuire. Vous savez sans doute que les utilisations des images qui ont été réalisées n'étaient pas utilisées d'une manière qui avantageait notre client. Cela, additionné au fait que c'est un mineur, additionné au fait que c'était sans autorisation donne un amoncellement assez substantiel d'illégalités.

**Q** Qu'est-ce que le plus dommageable ? Le fait que ce fichier ait été téléchargé plus de 2 millions de fois sur l'Internet, ou le fait qu'il ait été diffusé sur l'antenne des médias ou repris en photo dans les journaux ?

**R** Je vous dirais que l'utilisation par les médias québécois a probablement laissé des séquelles qui n'auraient pas existé si le fichier avait simplement été téléchargé sur le Net. Vous savez, si on fait mal à votre image, à votre nom, à votre réputation, par exemple en Indonésie, probablement que ça ne vous préoccupera pas tellement. Mais si on le fait dans votre quartier ou dans la rue ou vous demeurez, probablement que ça va vous affecter beaucoup plus. Dans ce cas-ci, c'est d'abord le *New York Times* qui a fait

une histoire avec l'affaire. Vous savez, il n'y a pas beaucoup de gens qui lisent le *New York Times* ici. Mais que les journaux à plus haut tirage la reprennent, disons que c'est un peu plus difficile à accepter.

**Q** Qu'est-ce qui est arrivé à son collègue de classe qui a numérisé cette vidéo et l'a mise en ligne ? Est-ce que vous l'avez identifié ? Est-ce qu'il a présenté ses excuses à votre client ?

**R** Les personnes que nous croyons être impliquées n'ont pas fait part de remords dans les communications qui nous ont été remises. Ce que je peux vous dire, c'est que nous avons reçu des commentaires par les représentants de ces deux jeunes, et que nous étions très loin d'excuses.

**Q** Autre aspect du problème, beaucoup plus positif celui-là. Est-ce que votre client a reçu des nouvelles ou même des cadeaux des internautes américains qui ont voulu lui donner un coup de main avec cette histoire ?

**R** Notre client ainsi que nous-même, réagissons avec beaucoup de suspicion aux diverses démarches qui sont faites actuellement, compte tenu de ce qui s'est fait durant les dernières semaines. Bien que nous soyons persuadé que certaines personnes soient bien intentionnées.

**Épargnez 40%**  
sur le temps de montage et sur le prix

**Eureka!**  
Mountain Pass Exo 2

Système de montage unique qui réduit de 40 % le temps de montage

- 2 places • 2 vestibules
- 2 portes • Poids : 3,1 kg

\*À l'achat d'une tente à prix régulier, obtenez 20 % de sa valeur en équipement. Jusqu'au 8 juin 2003

**JOLIETTE**  
67, place Bourget Nord  
(450) 753-5332  
1 800 268-7332

**MONTRÉAL**  
6575, rue Saint-Denis  
Métro Beaubien  
(514) 274-7122

**LAVAL**  
1680, boul. de l'Avenir  
(450) 681-9859  
1 800 363-1101

Prix courant : ~~349,99 \$~~

**SOLDE**  
**209,99 \$**


Plus de 40 modèles en stock  
\* Plusieurs spéciaux sur modèles été 2002

KAKI

PLEIN AIR

DU CARACTÈRE!

Tous les dimanches dans **La Presse**



LECTURES


*Note : Après la diffusion de l'entrevue avec l'avocat du jeune adolescent, les donateurs américains et M<sup>e</sup> François Vigeant ont finalement réussi à se parler. C'est confirmé, il y aura don d'un baladeur iPod et udon en chèques-cadeaux échangeables chez un marchand d'appareils électroniques. Tout sera livré au cabinet de l'avocat. Plus de détails à l'adresse [http://www.jish.nu/2003\\_05\\_01\\_archive.php#200363614](http://www.jish.nu/2003_05_01_archive.php#200363614)*

*Cette entrevue a été originellement accordée à Bruno Guglielminetti pour le Carnet Techno de la radio de Radio-Canada. L'intégrale audio est disponible au site ([www.radio-canada.ca/techno](http://www.radio-canada.ca/techno)).*

**Faculté de l'éducation permanente**  
*La faculté d'évoluer*

## Prenez de la valeur.

Inscrivez-vous aux programmes offerts à l'automne.



**COMMUNICATION**  
Communication appliquée - Communication promotionnelle  
Français langue seconde pour non-francophones  
Informatique - Bureautique  
Informatique - Initiation à la programmation  
Informatique - Initiation au multimédia  
Journalisme - Localisation - Publicité  
Rédaction - Relations publiques - Traduction

**COURS DE LANGUES**  
Anglais - Français langue seconde

**GESTION**  
Gestion appliquée à la police et à la sécurité  
Gestion de l'invalidité et de la réadaptation  
Gestion des services de santé et des services sociaux  
Relations industrielles

**INTERVENTION**  
Criminologie - Droit - Intervention auprès des jeunes  
Intervention dans les groupes et les organisations  
Intervention de crise - Intervention en déficience intellectuelle  
Petite enfance et famille - Relations interculturelles  
Toxicomanies - Violence, victimes et société

**SANTÉ**  
Gérontologie - Santé communautaire  
Santé et sécurité du travail - Santé mentale

ÉTUDES INDIVIDUALISÉES - Programme personnalisé

CAMPUS - CAMPUS RÉGIONAUX - FORMATION À DISTANCE

**automne 2003**

Date limite d'admission  
Le 16 juin 2003

Renseignements  
514.343.6090 ou 1 800 363.8876  
[www.fep.umontreal.ca](http://www.fep.umontreal.ca)

Université de Montréal

## De notre père à nous à votre père à vous

*Comme Alex Tilley, votre père a fait des merveilles. Récompensez-le.* Père de Tilley



Endurables, Alex Tilley a créé pour votre père des vêtements de voyage faciles à laver et infroissables. Superbe maintien, faciles d'entretien. Pour la Fête des pères, faites-lui un beau cadeau pour homme d'action. Pourquoi pas le *gilet Tilley*? Révélez-lui où sont les neuf poches secrètes. Ça restera en famille.

**Tilley Endurables**  
Les meilleurs chapeaux et vêtements de voyage au monde  
Montréal : 1050, av. Laurier Ouest.  
(deux rues à l'ouest de l'avenue du Parc) 514 272-7791  
Pour obtenir un catalogue ou l'adresse d'un détaillant : 1 800 465-4249

JNY

JONES NEW YORK



50%

de rabais

sur marchandises sélectionnées

collections petites, régulières et tailles fortes

OGILVY

BOUTIQUES AU 2<sup>e</sup> ET 4<sup>e</sup>  
TÉL: (514) 842-7711, POSTES 238, 342  
SAINTE-CATHERINE ET DE LA MONTAGNE, WWW.OGILVYCANADA.COM

3146834A

| SANTÉ |

## Les talents d'une artiste fleurissent à la suite d'une affection au cerveau

D'après HealthScout News

VOICI UNE ÉNIGME médicale qui laisse les spécialistes pantois : pourquoi les talents d'une artiste se sont-ils mis à fleurir après qu'une affection eut touché le côté gauche de son cerveau ?

Et selon l'auteur principal d'une nouvelle étude, le cas de cette artiste peut fournir des indices sur la manière dont l'hémisphère gauche du cerveau, où se traitent le langage, les pensées et les mots, pourrait limiter la créativité de l'hémisphère droit, plus « libre ».

« Une partie des contraintes que la fonction linguistique lui avait imposées s'est envolée lorsque l'affection l'a atteinte », explique le Dr Bruce L. Miller, neurologue de l'Université de la Californie, à San Francisco.

Le chercheur a fait état du cas de cette artiste, qui n'a pas été identifiée, dans le numéro du 27 mai de *Neurology*.

La femme, qui avait émigré de Chine, enseignait les arts à l'école secondaire aux États-Unis. En 1986, elle a commencé à éprouver des problèmes pour planifier ses cours et noter ses étudiants. Elle a pris sa retraite en 1995 à l'âge de 52 ans : elle n'arrivait plus à se rappeler les noms de ses étudiants ni à exercer son autorité sur ses classes.

Les médecins ont alors diagnostiqué une maladie rare du nom de

démence frontotemporale, qui touche souvent les personnes dans la cinquantaine. Cette maladie annihile la capacité des neurones de communiquer entre eux, dit le Dr Miller. « Puis, les neurones meurent et disparaissent », ajoute-t-il.

Il n'existe aucun traitement ni cure de cette maladie, et les spécialistes en ignorent la cause.

Le cas de cette femme est particulier parce que la maladie a affecté uniquement l'hémisphère gauche de son cerveau, qui gouverne le langage ainsi que des fonctions telle que la planification, l'organisation et la capacité d'interaction avec les autres.

« Le changement s'est fait très graduellement, dit M. Miller. Elle avait de la difficulté à trouver les mots et elle a perdu la capacité de nommer les choses. Tout récemment, elle avait peine à comprendre ce que lui disaient les gens. »

Mais pendant que son cerveau écopait, ses talents artistiques semblaient s'exprimer avec plus d'aisance, raconte le spécialiste. Elle a commencé à réaliser une fusion des méthodes orientales et occidentales utilisées en peinture (techniques qu'elle avait utilisées séparément auparavant) et son travail devint plus impressionniste. Ses tableaux étaient « plus libres, plus fous, et sa palette de couleurs était différente », explique le Dr Miller.

L'artiste monte encore des expositions et elle vend de ses oeuvres,

mais elle n'a pas produit de nouveaux tableaux depuis 2001.

Le Dr Miller a déjà écrit des études sur des patients qui ont manifesté des talents artistiques après avoir subi une lésion à l'hémisphère gauche, même s'ils n'avaient pas manifesté d'intérêt envers l'art auparavant ou en avaient manifesté peu. Mais le cas de cette femme est particulier parce qu'elle possédait déjà des talents artistiques avant de tomber malade, dit-il.

La maladie « a transformé son art et les tableaux qu'elles a créés sont parmi les plus beaux que j'ai jamais vus », avance M. Miller.

Il ignore toutefois si l'inverse pourrait se produire : un patient qui subirait une blessure à l'hémisphère droit pourrait-il soudainement devenir habile en matière de langage ? Le Dr Miller dit n'avoir jamais vu de cas semblable.

Pour sa part, le Dr Jeffrey Cummings, professeur de neurologie et de psychiatrie à l'Université de Californie, à Los Angeles, soutient que la recherche montre que les personnes souffrant de démence, telles celles atteintes de la maladie d'Alzheimer ou de certains types de maladie de Parkinson, ne sont pas de coquilles vides. « Ces personnes peuvent avoir une vie mentale active », assure le Dr Cummings. « L'autre leçon que je tire de ce cas est qu'il existe ce potentiel latent dans le cerveau, et ça prend des circonstances inhabituelles pour qu'il se révèle. »



Photo REUTERS ©

### Complètement macaque!

Le trac ? Pas pour Kanchana, un macaque de 17 ans, qui s'apprête à monter sur scène lors d'un spectacle de singes thaïlandais à Lopburi. Située à 150 km de Bangkok, la ville de Lopburi est réputée pour ses milliers de macaques, qui cohabitent en toute harmonie avec les humains. Ce qui en fait d'ailleurs une destination de choix pour les touristes.

# Vous allez tellement économiser que vous aurez envie de faire d'autres bébés.



Ford Windstar LX 2003 Valeur plus

# 21 995\$\*

- Moteur V6 de 200 ch • Boîte automatique électronique 4 vitesses à surmultipliée • Climatisation • Glaces, rétroviseurs et verrouillage des portes à commande électrique • Volant réglable • Sièges pour 7 passagers • Freins antiblocage aux 4 roues • Empattement pleine grandeur • Verre unidirectionnel • Antidémarrage SecuriLock<sup>MC</sup>

★★★★★ Pour la neuvième année de suite, le Windstar a obtenu la plus haute cote de sécurité pour le conducteur et le passager avant en cas de collision frontale décernée par la U.S. Government National Highway Traffic Safety Administration ([www.NHTSA.com](http://www.NHTSA.com)).

3142835A



3142835A



Photo à titre indicatif seulement. \* Transport (1 025 \$) et taxes applicables en sus. Cette offre s'adresse aux particuliers et ne peut être jumelée à aucune autre offre, à l'exception de la remise aux diplômés pour laquelle certaines conditions s'appliquent. Cette offre s'applique uniquement aux véhicules en stock. Cette offre d'une durée limitée peut être annulée en tout temps sans préavis. Votre conseiller Ford peut vendre moins cher. Tous les détails chez votre conseiller Ford.

+

## Davantage de nitrosamine dans les Marlboros

Associated Press

ATLANTA — Les cigarettes américaines comme les Marlboros contiennent jusqu'à deux fois plus de nitrosamine, une substance cancérigène, que les marques étrangères, selon une étude diffusée hier par les autorités sanitaires américaines.

Les centres de contrôle et de prévention des maladies (CDC) ont comparé le niveau de nitrosamine dans les Marlboros, choisies car elles sont très répandues, aux marques locales de 13 pays. Dans 11 de ces pays, les marques locales présentaient des niveaux de cette substance cancérigène bien inférieurs à ceux des Marlboros.

Les CDC ont aussi comparé les Marlboros, fabriquées par Philip Morris, et leur concurrent américain Doral, fabriqué par Reynolds. Les deux marques, les plus populaires des États-Unis, possédaient des niveaux similaires de nitrosamine.

Selon les responsables des CDC le niveau de nitrosamine plus élevé dans le tabac américain est lié à la façon dont il est produit. « Cela veut dire qu'il est possible pour le fabricant d'abaisser les niveaux de ce carcinogène », a expliqué David Ashley qui a conduit l'étude.

L'ENTREPÔT

### au vent fou

NAUTISME EXTREME  
QUALITÉ ET CHOIX SUPÉRIEUR

- Skis nautiques
- Wakeboard
- Wet Suits
- Tubes
- Planches à voile
- Beach Wear
- Kayak

514-640-3001 3839 St-Jean Baptiste, Montréal  
www.auventfou.com 1-800-336-2126

## Matelas et oreillers suédois

SPACÉ

Confectionné à partir d'un matériau unique, TEMPUR est un produit suédois approuvé par la NASA.

- L'un des 18 produits admis au Temple de la renommée de la technologie spatiale américaine
- Procure un sommeil plus profond, plus récupérateur en soulageant les points de pression.

Idéal pour personnes stressées ou ayant des problèmes physiques (maux, articulaires, douleurs musculaires, etc.)

Comme si vous flottiez dans l'espace!

NAHTAJO MEUBLE ACCESSOIRES

8025, boul. Taschereau Brossard QC  
Tél. : (450) 445-1216  
Sans frais : 1 877 NAHTAJO

Boutique Tout pour le Dos  
1, boul. Henri-Bourassa Est Montréal QC  
Tél. : (514) 383-1582  
Sans frais : 1 800 268-1582  
www.toutpourledos.com

## « Nous, on fabrique des bombes... »

LUDOVIC HIRTZMANN  
collaboration spéciale

Le réseau des réseaux est explosif. C'est le moins que l'on puisse dire puisque l'on y trouve les recettes pour fabriquer des bombes de tous types. Ces derniers mois — et encore la semaine dernière — plusieurs jeunes québécois sont morts ou se sont grièvement blessés en fabriquant des bombes artisanales dont ils ont trouvé la recette sur le Web.

« Bon, alors vous voulez fabriquer une bombe peu coûteuse... avec de l'acide sulfurique et tous ces produits chimiques dangereux. Tout ce dont vous avez besoin est une batterie, un... ».

Ces conseils sont extraits d'un site Web, parfait manuel pour le terroriste en herbe. L'internaute y dénicherait une méthode simple pour fabriquer sa bombe.

« Déchirez la capsule, assurez-vous que l'ensemble est serré, bien serré, jetez la bombe et courez ! Vous devriez avoir une très belle explosion d'ici 10 à 20 secondes ». Un autre site Web enseigne en français tout ce qu'il faut pour fabriquer une bombe avec du chlore, de la peinture ou encore une bombe fumigène.

Ces sites Internet ne sont pas uniques et demeurent malheureusement trop faciles d'accès. Nous avons repéré des centaines de sites aux ambitions explosives. Les bricoleurs de la mort peuvent s'en donner à cœur joie. Il y a des bombes pour tous les niveaux, du chimiste en culotte courte jusqu'au petit ben Laden.

Fabriquer une bombe n'a jamais été un grand secret. Tout bon manifestant européen sait construire un cocktail Molotov sans pour autant avoir jamais vu Internet.

L'an dernier, les plans de la première bombe atomique britannique sont tombés dans le domaine public (après 50 ans) et étaient alors consultables par tout un chacun aux archives nationales britanniques.

La Toile n'est donc pas l'unique vecteur pour obtenir son DEC en explosions. Il reste que si le réseau des réseaux ne révéte pas la roue, il facilite l'information sur les explosifs pour les plus jeunes. Surtout, le Net élargit le spectre des produits disponibles en un clin d'oeil. Quelques clics et toute la panoplie du parfait terroriste s'offre à un gamin un peu futé.

### Prévention policière

Mais que fait la police, comme dirait la chanson ? « C'est vrai, avec Internet, on a accès à des recettes plus facilement. Je ne crois pas que le phénomène des accidents dus aux recettes de bombes récupérées sur Internet soit en croissance. On ne compile pas de statistiques là-dessus » confie l'agent Jason Gauthier de la Sureté du Québec.

Voire ! Les 10, 17 et 23 mai derniers, plusieurs ados se sont cependant sérieusement blessés en fabriquant leurs bombes artisanales. Dans le cas du 10 mai, les trois jeunes victimes de Saguenay avaient récupéré la recette de leur engin de mort sur le Web. Pour les autres, rien de sûr. Selon l'agent de la Sureté du Québec, les sites Internet ne présentent pas « des objets illégaux à acheter. C'est le mélange

de ces produits qui est dangereux. Chacun d'entre eux ne l'est pas. On applique la loi comme tel ».

C'est bien là le problème. Le site Cyberaverti, du gouvernement du Canada confirme ce fait : « Bien que les lois canadiennes s'appliquent de façon rigoureuse au cyberspace, le gouvernement fédéral reconnaît que la législation, à elle seule, ne résoudra pas les problèmes associés au contenu illégal et offensant diffusé dans Internet. »

Le son de cloche est le même de l'autre côté de l'Atlantique. En mars dernier, le ministère de l'Intérieur français lançait un clivage Sites dangereux et illicites.

« La dangerosité d'un site s'apprécie par rapport à son contenu et non en fonction des dangers que l'internaute court s'il se connecte à ces pages. Par exemple, un site explique comment fabriquer une bombe, ce n'est pas illégal à ce jour, mais reste dangereux », explique le ministère de l'Intérieur, dont on peut lire la transcription sur le Web.

Jason Gauthier recommande aux « gens de s'autosensibiliser, de bien prendre conscience que c'est dangereux ». À la Gendarmerie royale du Canada, le bureau de relation avec les médias reconnaît que le mandat de la GRC n'interdit pas un suivi de ce sujet au Québec mais préfère renvoyer vers la SQ. Cette dernière publie sur son site Web un dépliant, *Prudence sur le Net*, fort utile pour les parents. Mais ceci mis à part, force est de constater que la prévention passe avant tout par les parents, la police se bornant à constater les dégâts.

## Un comité politique parraine les Jeux gays de 2006

UN COMITÉ politique appuyant l'organisation des Jeux gays Montréal 2006 a été créé sur l'initiative de Liza Frulla, députée libérale fédérale de Verdun/Saint-Henri/Saint-Paul/Pointe-Saint-Charles.

Ce comité non partisan, qui se réunissait pour la première fois hier, a pour objectif de promouvoir les Jeux et de favoriser une meilleure compréhension de ses principes fondateurs, soit l'inclusion, la participation et le dépassement de soi.

Il regroupe la députée libérale Michelle Courchesne, ministre des Relations avec

les citoyens et de l'immigration, le bloquiste Réal Ménard, député fédéral d'Hochelaga-Maisonneuve, André Boulerice, député péquiste de Sainte-Marie/Saint-Jacques, Cosmo Maciocia et Louise O'Sullivan Boyne, membres du comité exécutif de la Ville de Montréal ainsi que Robert Laramée, conseiller municipal à la Ville de Montréal.

« Nous aimerions que tous les Montréalais se sentent concernés par cet événement représentatif de la diversité de notre société. (...) Ce sera également un événement très positif pour Montréal. Le

Canada est un pays progressiste et tolérant », a commenté M<sup>me</sup> Frulla dans un communiqué.

De son côté, M<sup>me</sup> Courchesne voit dans les Jeux une « grande fête de la diversité ». « Les Jeux Gais de Montréal reflètent le progressisme de la société québécoise dans le domaine des droits de la personne et des droits des gays. Cet événement mérite tout notre appui. »

Tous sont invités à participer aux Jeux, sans égard à l'origine ethnique, les croyances religieuses, l'âge, les habiletés physiques ou l'orientation sexuelle.

— La Presse

VENTE DE RÉNOVATION

GOLF CL EN INVENTAIRE

Faites vite!  
**Popular**  
MONTRÉAL

Étes-vous fait pour Volkswagen?  
5441, rue St-Hubert  
Tél.: (514) 274-5471  
popular@popular.qc.ca

Pour déjeuner, dîner, souper... ou tout simplement pour relaxer  
**Cet été... Je vis DEHORS!**

24 VERSEMENTS ÉGAUX  
OU NE PAYEZ RIEN\* AVANT  
**12 MOIS\*\***  
MEUBLES DE JARDIN

MEILLEUR BAS PRIX GARANTI

Nous avons le PLUS GRAND CHOIX de meubles de jardin au Québec et ce AU MEILLEUR PRIX!

POUR LES ADRESSES DES MAGASINS VISITEZ NOTRE SITE INTERNET À **WWW.CLUBPISCINE.CA**

**CLUB PISCINE**

Certaines conditions s'appliquent, voir détails en magasin. Photos à titre d'illustration seulement. Les produits et promotions peuvent varier d'un magasin à l'autre. \*Taxes payables à l'achat, autres frais d'administration. \*\*Applicable sur les meubles de jardin et spés seulement. Achat minimum requis de 500 \$, Sujet à l'approbation du crédit. Les taxes de vente sont payables à l'achat. Le montant de votre achat sera repartit en 24 versements égaux débutant le mois suivant votre achat. (1) Si vous trouvez chez un concurrent le même article annoncé à meilleur prix, nous vous rembourserons la différence et nous ajouterons 10% de celle-ci à notre remise.

**FABRICVILLE**  
VOTRE MÉGA MAGASIN MODE ET DÉCOR MAISON  
www.fabricville.com

**JOURS «V.I.P.» clubelite**  
**LUN • MAR • MER**  
2 • 3 • 4 JUIN

**INVENTAIRE AU COMPLET**

**40% DE RABAIS**

RIDEAUX PRÊTS À SUSPENDRE

QUINCAILLERIE ET ACCESSOIRES DÉCORATIFS INCLUANT Kirsch et CONSO

**COIN DES AUBAINES**  
EN SOLDE À 3\$ 4\$ 5\$  
(Valeur cour. jusqu'à 24,99m)

**RÉDUIT D'AVANTAGE DE 50%**

**LIQUIDATION DE TOUS LES TISSUS MODE À PARTIR DU LUN. 2 JUIN**

Le symbole "Moins cher pour membres" indique les prix membres Clubelite. Escomptes non-membres aussi disponibles. Spéciaux de draperies non-valables pour les commandes à domicile.

**FABRICVILLE**  
Visitez nous à **www.fabricville.com**  
Le plus grand distributeur de tissus et draperies avec 170 magasins à travers le Canada  
Ouvert les dimanches de MIDI à 17h  
Pour des raisons d'espace, tous les articles ne sont pas disponibles dans tous les magasins. \*Veuillez réserver le droit de limiter les quantités.

decorville Service à Domicile GRATUIT (514) 388-6600

- PLACE VERSAILLES - 7275, rue Sherbrooke est (514) 493-6666
- CENTRE VILLE - 354, rue Ste-Catherine ouest (514) 866-1821
- N.D.G. - 6444, av. Somerset (514) 483-2685
- D.D.O. - 2050, boul. St-Regis (514) 683-4550
- MONTRÉAL - 1178, rue Beaumont (514) 737-4755
- LASALLE - 8469, boul. Newman (514) 365-9045
- GALERIES LAVAL - 1545, boul. Le Corbusier (450) 978-1313
- CENTRE GREENFIELD PARK - 3566, boul. Taschereau (450) 672-8884
- CENTRE REGIONAL CHATEAUGUAY - 200, boul. d'Anjou (450) 699-6112
- GALERIES ST-LAURENT - 1993, boul. Marcell-Laurin (514) 334-4910



# Deux enseignes jumelles

**FRANCOISE KAYLER  
RESTAURANTS**

De Laurier à Monkland, à Outremont ou à Notre-Dame-de-Grâce, Mikado est toujours à Montréal. Il arrive qu'un prénom suffise à faire un nom. Il arrive qu'un restaurant n'ait besoin que de son nom pour faire image. C'est le cas de ce Mikado installé depuis longtemps au deuxième étage, (situation que craignent habituellement les restaurateurs) et qui est devenu synonyme de bar à sushi autant que de cuisine japonaise. Un restaurant qui n'hésite pas, à l'occasion du Festival Montréal en lumière, à inviter des chefs de New York et de Vancouver.

Le deuxième Mikado ressemble au premier. Dans un décor différent, il a gardé le même esprit de famille. C'est un coquet petit restaurant installé dans un local tout en longueur, mais qui a su créer une impression d'espace et d'intimité. Très douce, la lumière d'ambiance est diffusée par le choix d'une peinture de teinte tendre autant que par l'utilisation de l'éclairage électrique. Des miroirs particulièrement beaux jouent leur rôle intelligemment. Placés hauts, ils agrandissent la salle sans reproduire les silhouettes en les multipliant. On remarque les cadres de ces miroirs, en bois ouvragé, un matériau repris au plafond. On remarque, aussi, le mur de briques mis en valeur subtilement.

Le bar à sushis a été placé dans le fond du restaurant, créant ainsi deux ambiances différentes sans briser l'unité de la maison. Un petit comptoir de commandes est dissimulé tout au fond du restaurant. Pour l'instant, il faut venir chercher les sushis commandés. Cet automne, le restaurant assurera la livraison.

Les tables sont grandes, nappées de blanc. La vaisselle est belle, de couleurs et de formes différentes selon les services. Les sièges sont confortables. Le service professionnel allie courtoisie, gentillesse et simplicité. En guise d'entrée de service, la petite serviette humide et bouillante est présentée...

Le menu traduit Gyoza par dumpling. Le dictionnaire traduit dumpling par « petite boulette de

pâte... » que nous traduisons par « grand-pères »... ces dumplings asiatiques, qui ressemblent à des raviolis bien rebondis, sont cuits à la poêle. En dessous, la pâte est légèrement craquantes. Audessus, elle est humide. En-dedans, la farce est serrée et savoureuse. Ces dumplings étaient au porc. Une sauce soya relève le goût. Une carotte râpée rafraîchit la bouche.

Servie dans un joli petit bol, la salade d'algues était, elle aussi, rafraîchissante, offrant une variété de formes, de textures et de couleurs d'herbes marines sur un fond de daikon transformé en fins filaments.

Les amateurs en raffolent. C'est un plat délicat. Un plat intéressant, mais c'est un plat particulier. L'anguille a mauvaise presse. Elle ne mérite certainement pas la réputation qu'on lui a faite. Le poisson bien grillé, transformé par la cuisson et par la façon de le condimenter, était bien en chair, tendre et goûteux. Il était servi sur un bon lit de riz qui adoucissait et équilibrait la dégustation.

Avec des épices qui parfument et qui pimentent légèrement, de beaux pétoncles et de bonnes crevettes étaient cuits, un peu comme dans un ragoût. Les fruits de mer, les pétoncles surtout, plus cuits qu'habituellement, perdaient un peu en texture, mais gagnaient en saveurs. Des lamelles de shitakés ajoutaient une saveur inhabituelle et le tout était servi sur des nouilles udon, douces en texture, bien absorbantes.

Mikado est célèbre pour sa palette de sorbets, une assiette en forme de palette de peintre, avec autant de saveurs de petits sorbets peu sacrés et très parfumés, qu'il pourrait y avoir de couleurs pour le pinceau.

**bfMIKADO**  
5515, rue Monkland  
369-3659  
Ouverture : du mardi au vendredi, de midi à 14 h. Du mardi au dimanche, à partir de 17 h 30  
Fumée : Non  
Terrasse  
Gyoza  
Algues en salade  
Unagi Don (anguille grillée et riz)  
Uma Wasabi (crevettes et pétoncles sur nouilles udon)  
Palette de sorbets  
Thé  
Menu pour deux, avant vin, taxes et service : 46 \$

# Une eau nommée Esker

**FRANCOISE KAYLER  
GASTRONOTES**

Pompée depuis le mois d'août 2002 par Eaux Vives Harricana (Parma-lat), en Abitibi, l'une des eaux les plus pures au monde, sinon la plus pure, est, enfin, distribuée dans plusieurs points de vente au Québec. Cette eau embouteillée porte le nom d'Eske. Un nom qui ne « parle » que lorsque l'on sait ce qu'est un esker.

C'est justement, à cause de cet esker, que cette eau est aussi pure

Un esker, c'est une formation géologique particulière qui joue le rôle d'un filtre à toute épreuve. C'est un phénomène rare, un vestige de l'ère glaciaire. Il y a 8000 ans lorsque les glaciers se sont retirés, les roches, les graviers, les sables qu'ils ont laissés se sont entassés pour former ces eskers. L'eau qui traverse ces couches successives est filtrée naturellement. L'eske de St-Mathieu d'Harricana s'étend sur plus de 11 kilomètres et mesure de trois à quatre kilomètres de large. Il a 70 mètres de profondeur.

Eske est la seule eau au monde pompée dans un esker. Elle arrive, directement, du sous-sol dans la bouteille, une bouteille modelée sur place, remplie et capsulée immédiatement, sans « intervention humaine ».

L'environnement d'un esker est fragile. On ne semble pas en tenir compte. On creuse, on extrait des sables, on déverse des polluants sans souci de protection de ces sites vulnérables qui abritent une nappe d'eau importante. Un reportage diffusé à la SRC, dans le cadre de l'émission d'Un soleil à l'autre, mettait en parallèle les mesures de protection de l'environnement autour de la source d'Évian et le manque total de mesures de protection de l'environnement autour de l'eske de St-Mathieu d'Harricana.

Région jeune, l'Abitibi a été mise au monde, si l'on peut dire, avec l'exploitation des mines et des forêts. Faudrait-il qu'après l'Erreur Boréale, Richard Desjardins parte à la rescousse de

l'eau ? Dans le sous-sol abitibien, l'eau des eskers est une mine d'or... bleu.

Eske doit être disponible dans ces points de vente : IGA, Métro, Richelieu, Jean Coutu, Uniprix, Brunet, Bonisoir, Sertard, Le Dépanneur, Omni, Rona, Wal Mart. Quelques restaurants l'ont adoptée, Molson l'a intégrée dans son réseau de distribution.

Cette eau est vendue en formats de 1,5L (\$1.49), emballages de 12x500mL (\$6,49) et de 6x1L (\$5.99).

**Vins et parfums**

Un vin est le reflet de son terroir... Les vins des Côtes de Provence sont au Jardin botanique de Montréal dans le cadre de l'exposition *Parfums de Méditerranée*.

Chaque dimanche du mois de juin, un sommelier et un animateur proposeront des dégustations thématiques en faisant ressortir les arômes typiques des vins et en faisant des liens avec ceux de la flore provençale. « Cela sent la garrigue... » Parfum des plantes et goût du vin, par l'odorat et par le goût, une belle occasion de voyager de vin rosé en vin blanc, en vin rouge, avec des Côtes de Provence qui évoquent les paysages où il naissent.

L'exposition *Parfums de Méditerranée* réunit des plantes du nord du littoral... Jasmin

lavande, aubépine, thym, sauge, estragon, anis, rose, violette, cyprès, olivier, mûrier, citronnier embaumeront le Jardin botanique jusqu'au 1er septembre.

(Dégustations thématiques gratuites, de 13h à 15h chaque dimanche du mois de juin).

**Saveurs de France**

Une semaine gastronomique baptisée *Saveurs de France* se déroule à Québec jusqu'au 2 juin. Elle a été lancée à l'initiative de la Chambre de commerce française au Canada, section Québec, pour mettre en évidence ce côté culturel et touristique cher à la Vieille Capitale et « faire rayonner la France à travers sa gastronomie ». Sept restaurants sont associés à cet événement, proposant des menus bordelais, bretons, provençaux, normands, parisiens, bourguignons, périgourdins...

## La bonne adresse

À LA SUITE d'une erreur technique, dans la page Saveur d'hier, nous avons re-publié les coordonnées du restaurant dont nous avons parlé la semaine dernière plutôt que celles du restaurant dont nous parlions ce jour-là, la Sirène de la mer.

Voici donc les données correctes pour retracer ce bon restaurant familial libanais où l'on va pour manger du poisson ou des fruits de mer.

Tous nos excuses à nos lecteurs et aux artisans de La Sirène de la mer et du Petit Milos.

## RESTAURANT LA SIRÈNE DE LA MER

1805, rue Sauvé Ouest  
(514) 332-2255  
Entrées : de 6 \$ à 15 \$  
Plats : de 13 \$ à 22 \$  
Poisson : de 9 \$ à 24 \$ le kilo, environ.  
Ouvert le dimanche et le lundi de 11 h 30 à 21 h 30.  
Du mardi au vendredi de 11 h 30 à 22 h  
Le samedi, de 11 h 30 à 23 h.

★★★★½



*Fairmont*  
LE REINE ELIZABETH  
MONTRÉAL

## Le Beaver Club

Quand la gourmandise devient une vertu...

**Nouveau décor.  
Plus élégant que jamais.**

Réservations : (514) 861-3511  
www.fairmont.com

POUR FAIRE LE POINT SUR L'ACTUALITÉ

Chaque samedi dans **La Presse**

EN GRANDE PREMIÈRE!

Tous les jours dans **La Presse**



# Les mardis, ça me dit de voyager !

Disponible seulement jusqu'au lundi, le 2 juin.

Saisissez ce super solde qui s'envolera vite !  
Profitez des grandes économies WestJet du mardi !

Que ferez-vous mardi ? Si vous comptez voyager avec WestJet, le mardi sera votre journée des grandes économies, avec nos incroyables tarifs du solde de mardi ! Réservez avant le 2 juin 2003, et vous aurez le choix parmi tous nos super rabais offerts sur les vols des mardis, du 10 juin au 26 août 2003. Évidemment, votre chef de file canadien des bas tarifs vous offre aussi les meilleurs tarifs pendant les autres jours de la semaine. Faites vite, avant que ces offres ne s'envolent. Puis, inscrivez-le au calendrier : chaque mardi, ça me dit de partir, et d'économiser davantage, avec les super offres WestJet.

Réservez d'ici le 2 juin 2003 pour voyager le mardi, entre le 10 juin et le 26 août 2003.

LA DESSERT DE L'AÉROPORT DE DORVAL	À PARTIR DE	À PARTIR DE	À PARTIR DE	À PARTIR DE	À PARTIR DE	À PARTIR DE	À PARTIR DE	À PARTIR DE	À PARTIR DE	À PARTIR DE	
	<b>89*</b> \$	<b>119*</b> \$	<b>129*</b> \$	<b>139*</b> \$	<b>159*</b> \$	<b>169*</b> \$	<b>189*</b> \$	<b>209*</b> \$	<b>239*</b> \$	<b>239*</b> \$	
	ALLER SIMPLE VERS HAMILTON	ALLER SIMPLE VERS THUNDER BAY	ALLER SIMPLE VERS HALIFAX/MONCTON	ALLER SIMPLE VERS WINNIPEG	ALLER SIMPLE VERS CALGARY	ALLER SIMPLE VERS EDMONTON	ALLER SIMPLE VERS REGINA/SASKATOON	ALLER SIMPLE VERS ABBOTSFORD/VANCOUVER	ALLER SIMPLE VERS VICTORIA	ALLER SIMPLE VERS FORT MCMURRAY	
	À COMPTER DU 21 JUILLET 2003	À COMPTER DU 21 JUILLET 2003	À COMPTER DU 21 JUILLET 2003	À COMPTER DU 21 JUILLET 2003			À COMPTER DU 21 JUILLET 2003			À COMPTER DU 21 JUILLET 2003	
	*Achat préalable de 7 jours nécessaire. Le nombre de places aux tarifs les plus bas est limité et n'est pas nécessairement disponible pour tous les vols. Nouvelles réservations seulement. Les taxes, frais et surtaxes sont supplémentaires s'il y a lieu. Non remboursable à 100 %.										
	Disponible pour voyager uniquement les mardis. Cette offre peut être combinée avec d'autres tarifs. Les périodes d'interdiction ne s'appliquent pas à cette offre.										
	Victoria • Vancouver • Abbotsford • Kelowna • Prince George • Comox • Calgary • Edmonton • Grande Prairie • Fort McMurray • Saskatoon										
	Regina • Winnipeg • Thunder Bay • Sudbury • Sault Ste. Marie • Windsor • London • Hamilton • Toronto • Ottawa • Montréal • Moncton • Halifax • Gander • St. John's										

SERVICE EN BOEING 737 | COLLATIONS GRATUITES

RÉSERVATIONS DE VOITURE ET D'HÔTEL À WESTJET.COM

APPELEZ VOTRE AGENT DE VOYAGES OU WESTJET AU 1.877.956.6982

RÉSERVEZ EN LIGNE À **westjet.com**

ÉCONOMISEZ **5\$** EN LIGNE

**WESTJET**  
le chef de file des bas tarifs

SAVEURS

NOTES DU SOMMELIER

Vins et fromages québécois

VOUS ÊTES amateur de fromage à pâte molle à croûte lavée et ceux du Québec sont vos préférés ? Sachez que la puissance de leurs saveurs lactées et l'amertume de leur croûte décharment plus souvent qu'autrement les vins rouges. C'est en blanc que les plus beaux mariages sont consommés avec ce type de fromage. Donc, confectionnez-vous un plateau avec le **Feuille d'Automne**, des Dépendances du Manoir de Brigham, et avec le **Cru des Érables**, produit par Les Fromages de l'Érablière à Mont-Laurier, qui est un lait cru élaboré à partir du lait d'un seul troupeau de vaches, des canadiennes et des suisses brunes, alimentées de façon biologique. De plus, pendant son affinage, le Cru du Clocher est lavé avec le **Charles-Aimé Robert**, une excellente liqueur au sirop d'érable qui rappelle un vieux maury et un porto tawny ; disponible au marché du Terroir, situé au marché Jean-Talon, cette liqueur provient du domaine Acer, dans le Témiscouata. Le Charles-Aimé Robert, aux arômes de sucre brun et de cacao, à la bouche ronde et presque généreuse, fera un bel accord avec ce fromage, pour ceux qui apprécient le sucre. Du côté des vins secs, optez pour un blanc aux courbes larges et aux saveurs soutenues, comme le velouté et enrobant **Chardonnay Santa Emiliana 2002 Vallée del Maipo, Chili** (10,40 \$ ; C-172940) ou pour le patiné et texturé **Saint-Joseph 2000 Domaine Courbis, France** (28,25 \$ ; S-919167).

Le vin, meilleur que jamais ?

L'AMATEUR de vins est en droit de se demander si les grands vins étaient plus nombreux dans les millésimes mythiques tels 1929, 1945 ou 1961. Sachez que nous vivons l'âge d'or du vin. Jamais n'a-t-on vu autant de grands vins, millésime après millésime. Pourquoi ? Premièrement, les producteurs ont acquis une plus grande maîtrise de l'oenologie, surtout depuis les années 80, ce qui a permis un important développement des méthodes de vinification, dont un contrôle parfait des températures de fermentation, reléguant ainsi aux oubliettes les problèmes autrefois communs, même chez les plus grands crus, de développement d'acidité volatile (tournant le vin en vinaigre !) ; notons aussi l'apparition de nouvelles techniques. Deuxièmement, on peut attribuer cet âge d'or à la généralisation de la mise en bouteilles au domaine — avant les années 70, nombreux étaient les producteurs qui vendaient leur vin en fût aux négociants. Il ne faut pas non plus oublier les énormes progrès en matière de culture de la vigne. Les vendanges sont rendues à terme avec une maturité optimum qui faisait souvent défaut autrefois. Enfin, le goût de plus en plus aiguisé des consommateurs et une surproduction mondiale, dans un marché hyper compétitif, ont obligé les vigneron à rechercher les sommets qualitatifs.

Du golf de sommelier !

GOLFERS et golfeuses du Québec, pourquoi ne pas joindre l'utile à l'agréable en profitant d'une belle journée de golf dans les Laurentides pour encourager le sommelier québécois Ghislain Caron, candidat au XI<sup>e</sup> Concours du meilleur sommelier du monde 2003 qui se tiendra à San Francisco en novembre prochain ? Un tournoi amical, qui aura lieu le 16 juin au Club de golf de L'Estérel, sous la présidence d'honneur de monsieur Louis L. Roquet, président-directeur général de la SAQ, permettra de recueillir des fonds qui serviront à payer les coûts de l'entraînement de notre champion. Vous n'êtes pas libre durant le jour ? Qu'à cela ne tienne ! Participez au souper-bénéfice qui suivra cette joute, toujours à L'Estérel. Vous n'êtes pas non plus disponible en soirée ? Dommage pour vous ! Mais, tout n'est pas perdu, car vous pouvez vous procurer un billet pour le tirage d'un cellier avec 12 bouteilles de champagne, toujours pour la bonne cause de la sommellerie et pour celle du champagne bien sûr ! Pour de plus amples renseignements, veuillez téléphoner Michel Desforges au (514) 368-0822.

Identifiez le cépage

L'ÉNIGME de samedi dernier faisait référence au cépage rhodanien... VIOGNIER ! Il est cultivé depuis fort longtemps sur les coteaux abrupts des zones d'appellations Condrieu, Château-Grillet et Côte-Rôtie. On le retrouve aussi dans certains vins d'appellation Côte-du-Rhône, ainsi que dans le Languedoc, où il offre des vins de pays à prix moins élevés que ceux de Condrieu. C'est en Californie que l'on rencontre les viogniers se rapprochant le plus des vins de Condrieu. La grande majorité des vins de viognier sont secs et permettent une multitude d'harmonies à table. En outre, depuis quelques années, des viogniers liquoreux comme ceux d'autrefois sont produits à Condrieu. Pour découvrir ce grand cépage, en sec, dégustez le parfumé et onctueux **Viognier Georges Duboeuf 2001 Vin de Pays de l'Ardeche** (18,50 \$ ; S-912733) ou, en liquoreux, le **Grains de Camille 1999 Condrieu, Domaine Chèze** (61 \$ ; 500 ml ; I.P. agence Céleste Levure 514-948-5050), aux saveurs de mangue et de bois de santal.

Vins et cuisine d'Espagne au goût du jour



FRANÇOIS CHARTIER  
VINS ET METS

collaboration spéciale



Photo MARTIN CHAMBERLAND, La Presse ©

Pour jouer les couleurs et les saveurs de la péninsule ibérique, laissez-vous charmer par des poivrons rouges rôtis, quasi confits, accompagnés d'une quenelle d'olives noires, comme ceux du restaurant Casa Tapas, qui épouseront la texture à la fois gourmande et élancée du remarquable **Artadi Vinas de Gain 1999 Rioja** (25,15 \$ ; SAQ Signature-701581), d'une finesse et d'une élégance rappelant celles de certains bourgognes.

Un vent de nouveauté souffle sur la péninsule ibérique. Sa cuisine est désormais célébrée aux quatre coins du monde, grâce à une nouvelle génération de chefs qui ont osé bousculer les idées reçues ; ses vins se sont dépoussiérés — pour ne pas dire débarrassés de leur vieux goût de terre cuite (!) caractéristique de trop nombreux domaines — pour devenir plus dandys, plus urbains. De la Navarra à la Mancha, en passant par le Penedès, le Somontano et le Bierzo, de multiples domaines élaborent aujourd'hui des vins rouges — vins à bas prix comme gros canons à prix fort — pouvant rivaliser avec les meilleurs de France et du Nouveau Monde. Les belles découvertes sont moins nombreuses chez les blancs, mais omettre de côtoyer les meilleurs serait passer à côté des plaisirs qu'ils peuvent vous offrir à table.

Tapas et cava

La mode des tapas, ces petites bouchées apéritives qui font souvent office de repas, déferle sur l'Amérique du Nord, et le Québec n'y échappe pas. À preuve, quelques restaurants de tapas ont fait leur apparition au cours des deux dernières années et nombreux sont ceux qui les ont ajoutés à leur menu. Le choix du vin pour accompagner la myriade de tapas, allant des crevettes grillées au chorizo, en passant par les olives, les légumes, les rognons, etc., n'est pas chose facile. Si les tapas servent de canapés, avant de poursuivre le repas avec des plats plus consistants, l'un des meilleurs passe-partout est le fino, qu'il soit de Xérès, de Manzanilla ou encore de Montilla-Moriles. Si vous n'avez pas encore réussi à apprivoiser le xérès — vous ne perdez rien pour attendre, car je vous convaincrai de la pertinence et de la grande polyvalence de ce vin à table dans une prochaine chronique — pourquoi ne pas opter pour un cava ? Ce mot espagnol désigne les vins mousseux du pays et le meilleur, actuellement en vente à la SAQ, est sans contredit le **Gramona Gran Reserva 2<sup>e</sup> Año 1998 Cava Brut** (24,35 \$ ; S-733204). Par sa générosité, sa complexité de saveurs (brioche, amande grillée, fruits très mûrs) et son amplitude, ce mousseux va même jusqu'à faire un pied de nez à certains champagnes !

Albarino et viura

La révolution qualitative qui se joue actuellement dans le vignoble espagnol touche surtout les vins rouges. Mais les blancs ne sont pas en reste, même s'ils sont moins nombreux. Grâce aux techniques modernes de fermentation — dont le contrôle des températures — les blancs lourds aux arômes oxydatifs sont choses du passé. Le viura et l'albarino sont parmi les cépages blancs espagnols qui réussissent le mieux à conserver et à exprimer leur prime fraîcheur. Les deux aubaines actuelles en matière de viura sont le satiné et aérien **Genoli 2001 Rioja, Vina Ijalba** (12,10 \$ ; S-883033), aux saveurs de citron vert, de citronnelle et de pomme Macintosh juteuse, ainsi que le légèrement plus ample et exotique

**Cosme Palacio y Hermanos 2001 Rioja, Bodegas Palacio** (16,90 \$ ; S-502468) qui a enfin réussi, après plusieurs millésimes d'essais, à se débarrasser de son boisé excessif pour ainsi laisser place à son fruit. Tous deux étant de corps assez léger, quoique gorgé de fruits, sauront « mordre » dans le salé des croquettes de morue salée et du saumon à l'unilatérale, deux délicieuses recettes « au sel » proposées par Robert Beauchemin dans *La Presse* du jeudi 15 mai dernier.

Le cépage blanc espagnol est sans contredit l'albarino, qui trouve son terroir de prédilection sur les sols granitiques de la zone d'appellation Rias Baixas, située en Galice, dans le nord-ouest de l'Espagne, dont le vignoble est baigné par les vents frais de l'Atlantique. Il sait donner des vins ultra aromatiques, vifs, très fins et non dénués de corps et de persistance. Parmi les meilleurs, il y a ceux des maisons **Pazo de Senorans** (actuellement non disponibles) et **Bodegas de Vilarino**. Cette dernière est actuellement représentée au Québec par son délicieux **Albarino Martin Codax 2001 Rias Baixas** (18,20 \$ ; S-454140), à la fois tonique, vivifiant et marqué par des arômes de fruits exotiques et de fleurs, qui demande des plats légèrement plus relevés, tout en étant marqués de fraîcheur (risotto aux crevettes, salade de pommes de terre, poulet et prosciutto, salade de vermicelles au poulet et au citron ou pavé d'espardon à la sauce thaï).

Cruz de Piedra

Parmi les rouges qui ont particulièrement l'étoffe et le goût de l'Espagne du XXI<sup>e</sup> siècle, il y a quelques découvertes à servir à table, comme le **Cruz de Piedra Garnacha 2001 Calatayud** (11,45 \$ ; C-620690) qui, dans le millésime 2001, est une aubaine à ne pas laisser filer. Rares sont les vins à ce prix offrant autant de saveurs et de corps. Les confitures de cerises noires et de fraises donnent le ton à ce généreux et poivré vin de grenache qui fera un malheur, s'il est servi légèrement rafraîchi, avec les oignons confits qui garnissent la tarte fine à la tomate proposée par Robert Beauchemin dans *La Presse* du jeudi 22 mai. Les amateurs de veau seront comblés s'ils mitonnent une longe de veau à l'ail et au vin rouge qui, grâce au côté vineux de la sauce, saura s'harmoniser avec le **Carchelo Crianza 1998 Jumilla** (19,10 \$ ; S-903948), un rouge assez dense et relevé, aux saveurs de fruits noirs et de réglisse, ou encore avec le tout

aussi compact et savoureux **Lopez Cristobal Crianza 1999 Ribera del Duero** (24,55 \$ ; C-642512), qui provient de la Ribera del Duero, le nouvel Eldorado du vin en Espagne ; ce vin mérite amplement la médaille d'or qui lui a été décernée à Montréal aux Sélections Mondiales 2002.

L'Espagne flamboyante

Pour jouer les couleurs et les saveurs de la péninsule ibérique, laissez-vous charmer par des poivrons rouges rôtis, quasi confits, accompagnés d'une quenelle d'olives noires, comme ceux du restaurant Casa Tapas, qui épouseront la texture à la fois gourmande et élancée du remarquable achat que représente le **Artadi Vinas de Gain 1999 Rioja** (25,15 \$ ; SAQ Signature-701581), d'une finesse et d'une élégance rappelant celles de certains bourgognes. Chez les grandes peintures, vous ne manquerez pas deux grands vins de la Rioja, la région ancestrale par excellence qui a su moderniser son approche sans perdre son âme. Premièrement, le **San Vicente Tempranillo 1999 Rioja** (52,50 \$ ; S-741371), profondément aromatique, riche, complet et au velouté de texture rappelant les meilleurs vins de Pomerol. Réservez-lui un boeuf braisé subtilement parfumé au miel et au soja, soutenu par un bouillon de boeuf assez réduit et servi avec de la polenta grillée et parfumée à l'anis.

Pour terminer en fanfare, le remarquable **Vina El Pison 1999 Rioja** (208,75 \$ ; Signature-701607), composé de très vieilles vignes tempranillo, cultivées sur un terroir calcaire d'exception, et élevé avec parcimonie en barriques de chêne français, vous laissera pantois, à condition de faire abstraction de son prix exorbitant (mais presque mérité...). Vous serez subjugués par la race et la distinction que peuvent atteindre les vins de cette région. Tout y est parfaitement détaillé : complexité aromatique (cerise noire, cassis, mûre, violette, bois neuf), bouche à la fois puissante et élégante, aux tanins tissés finement et parfaitement enrobés dans une ganque moelleuse, qui n'est pas sans rappeler la texture racée des plus grands bourgognes, comme celle d'un grand-échezeaux ou d'un musigny. Pour faire honneur à ce vin, tout en lui laissant la place, harmonisez-le avec un magret de canard rôti, servi simplement dans son jus de cuisson, accompagné des premières morilles, poêlées, déglacées au xérès et liées avec un doigt de crème fraîche. Viva espa !

COURRIER

**Q YVES PICARD, MONTRÉAL :** J'aimerais avoir votre opinion sur l'**Hermitage La Chapelle 1991 Jaboulet, acquis dans sa région d'origine. Je crois que ce vin n'a jamais été distribué au Québec. A-t-il atteint son potentiel maximal ? Avec quel type de viande ce vin peut-il le mieux exprimer toute sa classe ? Par curiosité, combien coûterait ce vin aujourd'hui ?**

**R FRANÇOIS :** La Chapelle 1991 a été offert au Québec, il y a quelques années déjà, comme tous les autres millésimes de cette très grande syrah qui peut être exceptionnelle certaines années (1961, 1978, 1990 et 1996). Pour avoir dégusté à quelques reprises le 1991, dont la dernière fois il y a quelques mois, je peux dire que ce vin est actuellement au meilleur de sa forme. Nez complexe (épices orientales, fruits macérés, vieux cuir, réglisse, etc.), bouche à la fois généreuse

et veloutée, aux tanins encore bien en place, parfaitement enveloppés par des saveurs amples et persistantes. À boire d'ici 2010 avec, idéalement, un gibier en sauce (osso buco de cerf aux parfums de réglisse et de mûre) ou un tournedos de boeuf mariné quelques heures au vin rouge et aux baies de genévrier, servi avec une sauce au porto. Sa valeur actuelle est de plus ou moins 150 \$.

**Q GAETAN FORTIER, SAINTE-JULIE :** Je suis en possession d'une bouteille **Château d'Yquem 1990 et d'un Château Lafite-Rotschild 1986. Est-il possible de prendre ces deux bouteilles lors d'un même repas et, si oui, quel devrait être ce repas ?**

**R FRANÇOIS :** Il est tout à fait possible de les servir au cours d'un même repas. Pour dégourdir les « jambes » du Lafite 1986, vous pourriez le servir, en entrée, avec une fricassée de champi-

gnons. Comme plat de résistance, afin de laisser toute la place à sa texture soyeuse légendaire et à ses enivrants parfums de poivre, de cèdre et de fruits noirs, je vous suggère de concocter en toute simplicité un carré d'agneau rôti, rosé et juteux à souhait. Quant au majestueux Yquem 1990, il pourra aisément faire le pont entre le fromage et le dessert. Offrez à vos convives un triple crème et un bleu, suivis au dessert par une crème brûlée ou des tartelettes aux poires pochées à l'anis. Vous pourriez aussi faire d'une pierre deux coups, en jumelant le fromage et le dessert en un seul service : égrenez tout simplement du fromage roquefort sur vos tartelettes aux poires. Le jeu du sucré-salé avec l'Yquem sera tout simplement magique !

On peut écrire à François Chartier à [actuel@lapresse.ca](mailto:actuel@lapresse.ca) ou à *La Presse*, 7, rue Saint-Jacques, Montréal, Québec, H2Y 1K9.

Soyez au-dessus de vos affaires.

[www.lapresseaffaires.com](http://www.lapresseaffaires.com), la nouvelle référence en information économique.

Bourse en direct, forums, portefeuille personnalisé et plusieurs outils indispensables.

La Presse **AFFAIRES.com**

## SAVEURS

## Grands bordeaux et vins modestes



JACQUES BENOIT  
DU VIN

Pour Bordeaux, le millésime 2000 figure parmi les meilleurs que ce vignoble, célèbre entre tous, ait connus depuis une vingtaine d'années.

Par leur richesse en couleur, par leur chair abondante, l'éclat de leur fruit et le velouté de leurs tannins, les vins sont très proches, par le style, de ce que furent les 1982. Lesquels, tout comme les 2000 aujourd'hui, furent délectables à boire dès leur arrivée sur le marché.

« En 2000, je n'ai pas grand-chose à dire, tout a été régulier. Au long terme, il sera meilleur que 1982. En 1982, on a fait l'erreur de trop produire », soulignait à ce sujet, la semaine dernière, Édouard Moueix, directeur export, Amériques, des Établissements Jean-Pierre Moueix.

Société très connue, Moueix, de Libourne, dans le Bordelais, est propriétaire de 10 domaines, soit un à Saint-Émilion (Château Magdelaine) et neuf d'appellation Pomerol, dont des châteaux extrêmement réputés tels Latour à Pomerol, Trotanoy, Lafleur-Pétrus, etc.

Quant au plus célèbre des Pomerols-Pétrus, il appartient à son oncle, disait-il, « nous en sommes le gestionnaire ».

Ce jour-là, il anima une dégustation où figuraient 34 vins, dont 16 du millésime 2000.

Commencée... sur le mode mineur, la dégustation des bordeaux 2000 se termina par toute une série de vins magnifiques, dont bon nombre furent achetés puis vendus en primeur par la SAQ, c'est-à-dire alors qu'ils étaient encore en fûts.

Voici donc, pour le bénéfice des consommateurs qui en ont acheté, de très brèves descriptions des 2000 que la société d'État a commercialisés en primeur et dont les acheteurs prendront possession l'automne prochain.

Le monument, et dégusté en tout dernier lieu, fut Pétrus, comme il fallait s'y attendre. À peu près opaque, très dense, véritable velours liquide, onctueux sans lourdeur, Édouard Moueix le qualifia « d'espèce de sumo ». ★★★★★, et il tiendra aisément 12 à 15 ans.

Hosanna (autrefois connu sous le nom de Certan-Giraud, et rebaptisé par les Moueix qui l'ont racheté en 1999), est, lui, un vin très serré en bouche, aux très beaux tannins, presque aussi profond, au nez, que Pétrus. Grand vin. ★★★★★, 6-7 ans au moins.

Lafleur-Pétrus le précédait. C'est un très grand vin, au charme absolu, un peu moins dense que Hosanna, mais, à mon sens, plus élégant. ★★★★★½, 8-9 ans aisément.

Latour à Pomerol : des tannins très serrés, presque de vin du Médoc, des notes de pâtisserie (le bois) dans l'après-goût. ★★★★★, 8-9 ans.

La Grave, aussi à Pomerol. Raffiné, charmeur, des tannins très lisés, plus délicat que les autres. ★★★★★½, mais peut-être mérite-t-il ★★★★★, 5-6 ans.

Lagrange. Charnu, opulent, ses tannins sont bien ronds. ★★★★★, 6-7 ans.

Magdelaine, seul Saint-Émilion du lot. Très riche, encore tout d'une pièce, des saveurs très mûres. ★★★★★, 6-7 ans au moins.

Par ailleurs, voici de brèves descriptions de deux autres bordeaux 2000 de Moueix, mais déjà disponibles.

Produit courant, le Merlot 2000 Christian Moueix ouvrait la dégustation. Au plus moyennement corsé, souple, velouté, c'est un vin correct, mais unidimensionnel et sans l'ampleur à laquelle on s'attend, même d'un simple bordeaux, compte tenu du millésime. C, 369405, 16 \$, ★★ \$( \$), à boire.

Nettement plus cher, le Saint-Georges-Saint-Émilion 2000 Château Saint-André Corbin est toutefois bien meilleur. Le bouquet, de bon volume, aux notes de fruits rouges bien mûrs, est discrètement boisé, et il a du corps sans être très concentré, sur des tannins gras. Le tout dans ce style, distingué et ja-



Photo PIERRE MCCANN, La Presse ©  
Édouard Moueix, préparant la dégustation.

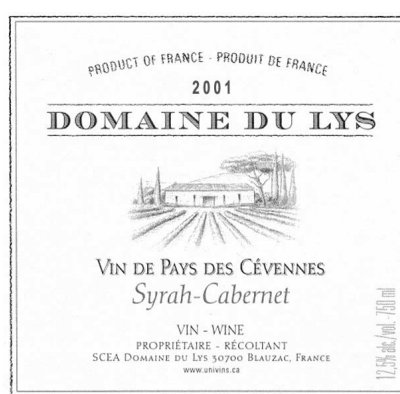
mais trop compact, des Moueix. S, 736637, 29,15 \$, ★★★ \$\$ \$( \$), déjà savoureux, 2-3 ans au moins.

## D'autres vins

Ce n'est pas un grand vin, mais lui aussi est du Bordelais et du millésime 2000. Et il donne une très bonne idée du niveau que peut atteindre une appellation assez peu réputée dans un grand millésime.

Pourpre foncé, plus coloré et plus ample que jamais, le vin en question, à savoir le Premières Côtes de Blaye 2000 Cuvée spéciale Château des Matards est à goûter. Sans faute ! Le bouquet est bien mûr, généreux, avec des notes boisées-épiciées bien présentes. Et la bouche suit, avec tout ce qu'il faut de chair, de belles saveurs franches et des tannins gras. Au surplus, le prix n'est pas excessif. C, 640276, 18 \$, ★★★ \$ \$, à boire, 2-3 ans environ.

Mais, hélas ! les bordeaux 2000 les plus réputés coûtent les yeux de la tête, comme le montre par exemple le Pomerol 2000 Château La Croix Saint-Georges dont il n'y avait en début de semaine que 11 caisses aux entrepôts de Montréal et qui doit être vendu aux deux



boutiques Signature (au complexe Les Ailes de la Mode, à Montréal, et au Château Frontenac, à Québec).

Très coloré, violacé et à peu près opaque, c'est un vin... énorme, bâti plus en puissance qu'en finesse, au bouquet profond, de petits fruits noirs, au boisé très présent et rappelant presque les jeunes portos millésimés par ses notes comme de bleuets. Même stature en bouche, même ampleur, avec beaucoup de concentration, sur des tannins gras et opulents. Grand vin, mais quel prix ! 708123, 183,50 \$, ★★★★★, 10-12 ans au moins.

## À petit prix

Ai-je été emporté par l'enthousiasme ?

Toujours est-il que le Vin de pays des Cévennes 2001 Domaine du Lys Syrah-Cabernet, vendu à prix très doux dans bon nombre de succursales, m'a semblé meilleur que jamais dans ce nouveau millésime.

Assez bien coloré, son bouquet, encore retenu, aux nuances de petits fruits rouges et dominé par les arômes du Cabernet Sauvignon, brille par la qualité de son fruit. Un peu plus que moyennement corsé, il ne manque pas de chair sans être très concentré, et il a de beaux tannins, fermes et serrés, qui lui permettent de tenir quelques années. Deux étoiles et demie ou trois étoiles ? C, 474833, 11,60 \$, ★★★, ai-je noté, \$, à boire, 1-2 ans.

Bref, du sérieux à petit prix. Et même s'il ne méritait que deux étoiles et demie, cela resterait une aubaine.

Autre vin lui aussi d'étonnante qualité pour le prix, et d'une ap-

pellation du Languedoc très peu connue, le Cabardès 2000 Moulin Claude a entre autres particularités d'être élaboré avec à la fois un cépage du Sud (le Grenache) et deux du Bordelais (Merlot et Cabernet Sauvignon).

Un peu plus coloré que le précédent, c'est encore là le Cabernet Sauvignon qui prend le dessus au plan olfactif. Le bouquet est plutôt simple, mais net, la bouche d'une concentration moyenne, peu tannique, veloutée, les saveurs tout aussi franches que ses arômes au nez. Impeccable. C, 572651, 10,05 \$, ★★½ \$, à boire, 1 an.

## Un bourgogne

Les bourgognes sont des vins terribles : plus on en boit, plus on veut en boire !

Moins réussi qu'à l'habitude dans quelques millésimes précédents, le Bourgogne 2001 Domaine des Perdrix revient cette fois en force. Plus coloré que la plupart des bourgognes rouges, son fruité se présente avec un charme irrésistible (il embaume la framboise). La bouche est à l'avenant, charnue, avec un bon goût de fruit, et des tannins assez fermes, mais sans raideur aucune. Ce n'est pas un vin complexe, mais quel éclat ! Délicieux. S, 917674, 26,90 \$, ★★★★★ \$ \$ \$, à boire, 2-3 ans au moins.

## La notation

- ★ - Vin correct
- ★★ - Bon
- ★★★ - Très bon
- ★★★★ - Excellent
- ★★★★★ - Exceptionnel
- (★) - Égale une demi-étoile

## La règle

- > Plus d'étoiles que de \$, le vin vaut largement son prix.
- > Autant d'étoiles que de \$, il vaut son prix.
- > Moins d'étoiles que de \$, il est cher ou même très cher.
- > C indique qu'il s'agit d'un vin «courant», vendu dans la plupart des succursales.
- > S désigne les vins de «spécialité», en vente uniquement dans un nombre limité de succursales.
- > Le nombre d'années figurant après la note indique le potentiel de garde approximatif à partir de maintenant.

## Inclonable.



## Golf CL 2003

à partir de **198 \$** par mois\*  
location 48 mois

- Freins à disque aux quatre roues avec ABS • Quatre coussins gonflables • Siège inclinable à hauteur réglable côté conducteur
- Banquette arrière rabattable et divisée 60/40 • Garantie pare-chocs à pare-chocs de 4 ans ou 80 000 km\*\*

Pour en savoir davantage sur ce qui rend la Golf si unique, rendez-vous sur [vw.ca](http://vw.ca)

Êtes-vous fait  
pour Volkswagen?™



vw.ca

Remise de 750 \$ pour nouveaux diplômés collégiaux et universitaires. Certaines conditions s'appliquent. Offre 0 \$ comptant, mensualités de 259 \$ aussi disponible.

\*Offre valable sur un modèle de base, 5 vitesses, neuf, en stock. Photo à titre indicatif seulement. Acompte : 2 557 \$. Frais d'inscription ou RDPRM (jusqu'à 46 \$) et droits sur les pneus neufs en sus. Taxe de 100 \$ en sus sur climatiseur en option, 0,12 \$ du km après 80 000 km. Préparation, immatriculation, assurances, taxes et frais administratifs en sus. La première mensualité est requise à la transaction. Sujet à l'approbation de crédit de Volkswagen Finance, une division de Crédit VW Canada Inc. Offre en vigueur à compter du 1<sup>er</sup> mai 2003 pour un temps limité, chez les concessionnaires Volkswagen participants du Québec seulement. L'offre peut être annulée en tout temps, sans préavis. Quantité limitée. Ne s'applique qu'aux particuliers. Les stocks peuvent varier d'un concessionnaire à l'autre. Le concessionnaire peut louer à prix moindre. \*\*Selon la première éventualité. Tous les détails chez votre concessionnaire Volkswagen.

# LES AUBAINES FLEURISSENT CHEZ SATURN

## LA TOUTE NOUVELLE BERLINE ION 2003

**168** \$<sup>‡</sup> ou **1,9** %<sup>†</sup>

/MOIS/LOCATION 48 MOIS  
1800 \$ COMPTANT

FINANCEMENT À L'ACHAT  
JUSQU'À 48 MOIS

• Moteur Ecotec 2,2 L de 140 HP • Transmission manuelle Getrag 5 vitesses • Essuie-glaces sensibles à la vitesse • Radio AM/FM stéréo • Sièges arrière à dossiers rabattables 60/40

‡ Pour 18 \$ de plus par mois, obtenez la transmission automatique.



## LE VUE 2003

À partir de

**21980** \$\* ou **1,9** %<sup>†</sup>

PDSF  
TRANSPORT ET TAXE  
D'ACCISE EN SUS (1000 \$)

FINANCEMENT À L'ACHAT  
JUSQU'À 48 MOIS

**269** \$<sup>‡</sup>

/MOIS/LOCATION 48 MOIS  
2725 \$ COMPTANT

• Moteur Ecotec 2,2 L de 143 HP • Transmission manuelle 5 vitesses • Climatisation • Radio AM/FM stéréo avec lecteur CD • Organisateur et pochettes de rangement de compartiment utilitaire • Sièges arrière à dossiers rabattables 70/30

‡ Pour 23 \$ de plus par mois, obtenez la transmission automatique.



## BERLINE INTERMÉDIAIRE L200 2003

**241** \$<sup>‡</sup> ou **0** %<sup>†</sup>

/MOIS/LOCATION 48 MOIS  
2710 \$ COMPTANT

FINANCEMENT À L'ACHAT  
JUSQU'À 48 MOIS

• Rideaux gonflables de pavillon • Lève-glaces et verrouillage électriques • Télédévrouillage • Radio AM/FM stéréo avec lecteur CD • Rétroviseurs électriques chauffants • Régulateur de vitesse.

‡ Pour 19 \$ de plus par mois, obtenez la transmission automatique. Pour 16 \$ de plus par mois, obtenez le Groupe sport qui comprend toit ouvrant vitré électrique, antibrouillards et roues chromées de 16 po.



**Chaque Saturn comprend une garantie limitée de 5 ans ou 100 000 km sur le groupe propulseur.**

Renseignez-vous sur le programme pour les diplômés.

Achetez en ligne à saturncanada.com ou appelez au 1 888 4SATURN. \*‡†Ces offres réservées aux particuliers sont d'une durée limitée et ne peuvent être jumelées. Elles s'appliquent aux nouveaux modèles 2003 de la berline ION, du VUE ou de la série L de Saturn en inventaire. \*‡Le transport (900\$-tous), l'immatriculation, l'assurance, les droits, la taxe d'accise (100\$), les frais reliés à l'inscription au Registre des droits personnels et réels mobiliers/PPSA et les taxes ne sont pas incluses à moins d'avis contraire. ‡Nos offres de location comprennent les frais de transport (900\$-tous), la préparation à la route et la taxe d'accise (100\$), lorsque cela s'applique. L'incitatif sur la location (1270\$/2700\$ comptant) est disponible seulement sur les modèles ION 1SA 2003/ L200 1SA 2003 et est déjà appliqué sur les mensualités annoncées. Pendant la durée du bail, le kilométrage qui vous est alloué est de 80 000 km et chaque kilomètre supplémentaire ne vous coûtera que 12 cents. Autres offres de location disponibles. †‡Les offres de location et de financement sont sujettes à l'approbation de crédit de GMAC. Un comptant et/ou un échange équivalent peuvent être requis. Les offres s'appliquent sur les véhicules livrés le ou avant le 30 juin 2003. Ces offres peuvent changer sans préavis. \*‡†Les détaillants peuvent fixer un prix ou des mensualités moindres. Une commande ou un échange de véhicules entre détaillants peut être requis. Voyez votre détaillant Saturn pour plus de détails.



Venez voir l'équipe cycliste



COUPE DU MONDE 31 mai 2003  
TOUR DU GRAND MONTRÉAL du 2 au 4 juin 2003



Épreuves de la Coupe du Monde Cycliste Féminine

Saturn Saab Isuzu Anjou  
(514) 355-9933

Saturn Saab Isuzu de Laval  
(450) 681-0028

Décarie Saturn Saab Isuzu  
(514) 342-2222

Mondial Saturn Saab Isuzu  
(514) 385-7222

Gravel Saturn Saab Isuzu  
(514) 861-2000

West Island Saturn Saab Isuzu  
(514) 332-4424

Saturn Saab Isuzu de Brossard  
(450) 672-2500

Saturn Isuzu de Terrebonne  
(450) 964-1374

Saturn Saab Isuzu de Blainville  
(450) 437-6317